



Erasmus Mundus Joint Master Degree  
Dynamics of cultural landscapes  
and heritage management

2017-2019



**Patrimonialisation des paysages littoraux :  
trajectoires, usages, enjeux et représentations  
liés à la laisse de mer**

Mémoire de stage recherche  
présenté par : **INFANTINO Chiara**

UMR 7206 Éco-anthropologie  
Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris

Stage encadré par REVELIN, Florence, ingénieure de recherche  
en anthropologie



Référent consortium : DUMEZ, Richard, maître de conférences MNHN







## Résumé

Les paysages littoraux et les hauts des plages sont chargés de forts enjeux économiques, socioculturels et patrimoniaux liés à la fois à des valeurs biologiques, à leur attractivité d'un point de vue touristique et aux aménités environnementales. Par conséquent, le littoral fait l'objet de perceptions et des représentations variées et présente un intérêt patrimonial majeur d'un point de vue à la fois culturel, historique, biologique, naturaliste et touristique.

La bande littorale de Concarneau-Trégunc, en Finistère Sud, Bretagne, marquée par cette diversité, est le site d'étude commun à deux programmes de recherche - Plages Vivantes et PLAVIPAT (Plages Vivantes Patrimonialisation) - centrés sur l'étude d'un objet commun: la laisse de mer (ce qui est laissé par la mer), une accumulation des débris d'origine naturel, composés en majorité d'algues, qui se déposent sur les hauts des plages selon les marées, la houle, les courants et auxquels se mélangent des macro-déchets d'origine anthropique.

Dans le cadre du programme PLAVIPAT dédié aux humanités environnementales, ce mémoire propose d'historiciser et d'investiguer le processus de patrimonialisation du littoral présente sur la bande littorale de Concarneau-Trégunc dans le but de comprendre si et comment la laisse de mer s'intègre dans les perceptions patrimoniales des paysages littoraux des acteurs concernés. À travers une approche ethnologique par immersion sur le terrain, je propose d'enquêter auprès des gestionnaires, des acteurs du tourisme, des usagers des plages dans le but de comprendre leurs pratiques, leurs savoirs et leurs représentations liés aux paysages littoraux, et de mieux comprendre comment la laisse de mer s'y inscrit.

## Abstract

Coastal landscapes and beaches are charged with strong economic, socio-cultural and heritage issues relating to biological values, their attractiveness from a tourist point of view and environmental amenities. As a result, the coastline is subject to various perceptions and representations and has a major heritage interest from a cultural, historical, biological, naturalistic and touristic point of view.

The coastal strip of Concarneau-Trégunc, in southern Finistère, Brittany is marked by this diversity and is the study site of two research programs - Plages Vivantes and PLAVIPAT (Plages Vivantes Patrimonialisation) - both of which study beach wrack (debris washed ashore by the sea). It is an accumulation of organic material, mostly composed of algae, which settle in the upper part of beaches depending on tides, swell, currents and in which man-made macro-waste mingle. As part of the PLAVIPAT program dedicated to the environmental humanities, this thesis proposes to historicize and investigate the process of heritagization of the littoral on the coastal strip of Concarneau-Trégunc in order to understand if and how beach wrack is integrated in the heritage perceptions of the coastal landscapes of the actors concerned. Using an ethnological approach by immersion in the field, I propose to investigate managers, tourism stakeholders and beach users in order to understand their practices, their knowledge and their representations related to coastal landscapes, and to understand how the beach wrack fits within it.

## Mots-clés

Patrimonialisation, paysages littoraux, littoral, laisse de mer, hauts des plages, ethnologie, humanités environnementales, perceptions, patrimoine, Bretagne, Finistère.

## Key words:

Heritagization, coastal landscapes, coastline, sea wreck, beaches, environmental humanities, perceptions, heritage, Brittany, Finistère.

# SOMMAIRE

<b>1. Introduction</b> .....	<b>11</b>
Un stage contribuant à deux programmes de recherche sur la laisse de mer et la patrimonialisation du littoral.....	11
<b>2. Problématique</b> .....	<b>13</b>
<b>3. Une méthodologie appuyée sur l'ethnographie et articulée en deux campagnes de terrain</b> .....	<b>14</b>
3.1. La première campagne de terrain auprès des gestionnaires et des acteurs locaux .....	14
3.1.1. Des enquêtes par entretiens centrées sur les acteurs locaux impliqués dans la gestion du patrimoine et du littoral.....	14
3.1.2. Une démarche d'observation participante pour identifier les éléments patrimoniaux importants localement et valorisés.....	16
3.2. La deuxième campagne de terrain auprès des usagers des plages	
3.2.1. Des enquêtes ciblées sur les divers usagers des plages de Concarneau et Trégunc.....	17
3.2.2. Observations centrées sur les usages de plages.....	18
<b>4. Présentation du plan du mémoire</b> .....	<b>18</b>

## CHAPITRE 1

### **Contextualiser le terrain d'étude et son patrimoine à travers un regard historique** .....

**20**

1. Le terrain du programme de recherche PLAVIPAT : Concarneau et Trégunc, deux communes littorales .....	20
1.1. Concarneau : une ville patrimoniale et portuaire, haut lieu du tourisme finistérien .....	20
1.2. Trégunc : un littoral protégé au titre de ses habitats naturels .....	23
2. Les éléments patrimoniaux reconnus sur la bande littorale Concarneau-Trégunc.....	23
2.1. Concarneau : une ville dotée d'un patrimoine culturel marqué par une forte identité maritime.....	24
2.1.1. La Ville Close au cœur du patrimoine concarnois .....	24
2.1.2. L'importance du patrimoine maritime, matériel et immatériel.....	25
2.2. Trégunc : une commune marquée par un patrimoine naturel protégé le long du littoral.....	29
2.2.1. Des espaces et des espèces naturels remarquables caractéristiques du bord de mer trégunois .....	29
2.2.2. Un patrimoine archéologique et bâti marqué par la présence du granit dans les paysages .....	31

3.	Des activités historiquement tournées vers la valorisation des ressources littorales.....	33
3.1.	Les activités pratiquées dans le littoral breton : de la collecte du goémon en Finistère au littoral comme lieu de plaisance.....	33
3.2.	Le tourisme littoral en Bretagne : un processus de développement balnéaire depuis plus de deux siècles.....	34
3.3.	La fréquentation touristique : un élément structurant des dynamiques locales .....	36
4.	Une institutionnalisation de la patrimonialisation des espaces naturels et de la culture immatérielle liée à la mer .....	40
4.1.	Le rôle du Conservatoire du Littoral dans la sauvegarde de l'espace littoral.....	40
4.2.	Le rôle du milieu associatif dans la construction de la notion du patrimoine maritime .....	41

## **CHAPITRE 2**

### **Les perceptions du littoral ..... 43**

1.	Définir le littoral.....	43
2.	Deux visions du littoral émergent durant la première campagne de terrain 43	
3.	Une diversité de perceptions du littoral du point de vue de ses usagers... 45	
4.	Le littoral breton : un paysage culturel ? .....	46
5.	Le littoral et les politiques de valorisation culturelle : existe-t-il un lien ? .....	48

## **CHAPITRE 3**

### **Regards endogènes sur le patrimoine de la bande littorale Concarneau-**

### **Trégunc .....50**

1.	Enquêter sur les perceptions du patrimoine chez les acteurs de sa gestion ..50	
2.	Le patrimoine dans les visions des acteurs concernés par sa gestion.....	51
2.1.	Les échanges avec les gestionnaires du patrimoine et du tourisme à Concarneau .....	51
2.1.1.	Le patrimoine bâti et le patrimoine maritime au cœur des perceptions des acteurs concarnois .....	52
2.1.2.	Le patrimoine naturel : une autre catégorie prise en compte dans la commune de Concarneau.....	54
2.2.	Trégunc : le patrimoine naturel au premier plan.....	55
2.2.1.	Une approche du littoral tournée vers la protection du patrimoine naturel et la volonté de conserver une "vocation rurale" .....	56
2.2.2.	La transmission aux générations futures .....	57
2.2.3.	Quelle place pour le patrimoine bâti ? .....	58
3.	Une dimension patrimoniale complexe et équivoque.....	59

## CHAPITRE 4

### Les perceptions des paysages littoraux ..... 60

1. Caractériser les perceptions des paysages littoraux par les usagers des plages ..... 60
2. La protection des plages : entre conservation et préservation..... 60
3. L'attachement à un paysage littoral qui change constamment ..... 63

## CHAPITRE 5

### La place de la laisse de mer sur le littoral ..... 65

1. La laisse de mer : objet d'étude du projet Plages Vivantes ..... 65
2. Des initiatives citoyennes et scientifiques en faveur de la protection des milieux littoraux centrées sur les plages et les hauts de grève..... 67
3. La réponse de la municipalité de Concarneau face à la question du nettoyage des plages..... 68
4. Les perceptions des usagers des plages concernant la laisse de mer..... 71
  - 4.1. Les algues au cœur des perceptions des échouages : algues brunes versus algues vertes ..... 71
  - 4.2. La laisse de mer, un élément "naturel" qui engendre des dynamiques appréciées par les usagers ..... 72
  - 4.3. Une minorité d'interlocuteurs juge négativement la laisse de mer, en particulier lorsque les échouages sont massifs ..... 74
5. Les opinions des gestionnaires recueillis durant la première campagne
  - 5.1. « Une plage sans rien dessus, ça fait mort » ..... 76
  - 5.2. L'influence de la pression touristique dans la gestion des plages..... 78

### CONCLUSION..... 79

1. Une diversité de perceptions et représentations dans le rapport au patrimoine du littoral..... 79
2. Une dimension écologique et identitaire dans la perception des paysages littoraux.....
3. Un renforcement de la dimension écologique à travers la mise en lumière de la laisse de mer ..... 81

Limites de l'étude ..... 84

Bibliographie ..... 85

Remerciements ..... 90

## LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : La Station de Biologie Marine de Concarneau où les programmes Plages Vivantes et PLAVIPAT sont basés. Source : <http://www.stationmarinedeconcarneau.fr/>
- Figure 2 : Les éléments patrimoniaux sur la bande littorale de Concarneau
- Figure 3 : Les éléments patrimoniaux sur la bande littorale de Trégunc.
- Figure 4 : Tableau de Fernand Le Gout-Gérard - Le marché à Concarneau (source : [www.concarneau-peintres.com](http://www.concarneau-peintres.com)) qui montre Concarneau en tant que ville maritime et portuaire, dotée d'un patrimoine architectural remarquable et caractérisée par une forte identité bretonne.
- Figure 5 : Chalutiers rassemblés dans le port de Concarneau en 1968 durant une grève de marins. Il est à noter le nombre important de navires de pêche présents dans le port il y a 50 ans comparé à aujourd'hui. Source : collection privée de Samuel Iglésias (MNHN).
- Figure 6 : Aujourd'hui dans le port de Concarneau il y a surtout des bateaux de plaisance. Source : LeParisien.
- Figure 7. La vie du port de Concarneau au début du siècle. Source : collection privée de Samuel Iglésias.
- Figure 8. Quai du Port de Concarneau en 1906. Livraison de la sardine. Source : collection privée de Samuel Iglésias.
- Figure 9 : Une vue du site des Dunes et étangs de Trévignon. Les loc'h arrières-dunaires sont bien visibles. Source : Site Natura2000
- Figure 10 : Le Gravelot à collier interrompu, espèce protégée qui niche dans les hauts des plages du site Conservatoire du Littoral de Trévignon. Source : Frédérique Le Gallo, Ouest France.
- Figure 11 : Une maison en pierre-debout dans la commune de Trégunc. Source : ArMen.
- Figure 12 : Le moulin à marée de Minaouet, Trégunc. Photo : C. Infantino.
- Figure 13 : Les cabines de bain sur les plages de Concarneau au début du 20ème siècle. Source : Collection municipale Concarneau,
- Figure 14, 15, 16. Des images de la page d'accueil du site officiel du tourisme en Bretagne qui montrent un image "stéréotypée" du paysage breton, comme explique l'étude de Anne Gaugue (2002). Source : <https://www.tourismebretagne.com/>
- Figure 17 et 18 : Images de la page de l'Office de tourisme Bretagne Cornouaille concernant les plages de Trégunc qui montrent les épithètes données aux plages pour orienter les touristes à choisir leur destination. (<https://www.bretagne-cornouaille-ocean.com/les-activites/plages-de-bretagne/>)
- Figure 19 : Vue de la Ville Close et du port de Concarneau. Source : <https://www.port-plaisance-concarneau.fr/>
- Figure 20 : Des ganivelles dans le site du Conservatoire du Littoral des Dunes et Étangs de Trévignon, Trégunc. Source : [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr)



Figure 21 : Un échouage massif dans la plage de Kersidan, Trégunc. Mai 2019. Photo : C. Infantino

Figure 22, 23, 24 et 25 : Titres de journaux parus dans la presse locale dans la période avril-juin 2019.

Figure 26 : Un des moments de l'activité de ramassage des macrodéchets réalisé par les écoliers. Plage des Sables Blancs, Concarneau. Juin 2019. Photo : C. Infantino

Figure 27 : Un des saisonniers chargés du ramassage manuelle des déchets. Plage Rodel, Concarneau. Juillet 2019. Photo : C. Infantino.

Figure 29. La laisse de mer fait partie des paysages littoraux. Plage Rodel, Concarneau. Photo : C. Infantino.

Figure 30 et 31 : Des exemples d'interaction à la laisse de mer. En figure 30, en premier plan un tas de laisse de mer fait par des enfants. Plage de Cornouaille, Concarneau, août 2019. Photo : C. Infantino

Figure 32 et 33 : Un exemple des effets des phénomènes météorologiques sur le littoral de Concarneau. Ces photos ont été prises le même jour dans deux plages en contrebas de la corniche de Concarneau distantes 30 mètres entre elles, durant une journée de grand vent. Nous remarquons comme la quantité de laisse de mer peut changer de manière importante. Août 2019. Photo : C. Infantino.

Figure 34 : Titre de journal paru le 08 juin 2019 sur Ouest France

Figure 35 et 36 : Titres de presse locale parus le 6 et le 7 août 2019.

## **LISTE DES ACRONYMES**

ANSEL : Association de Nettoyage au Service de l'Environnement

MNHN : Muséum national d'Histoire Naturelle

PCI : patrimoine culturel immatériel

PLAVIPAT : Plages Vivantes et patrimonialisation

PLU : Plan Local d'Urbanisme

ZCS : zone spéciale de conservation

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ZPS : zone de protection spéciale.

## 1. Introduction

### Un stage contribuant à deux programmes de recherche sur la laisse de mer et la patrimonialisation du littoral

Ce mémoire est le résultat d'un stage recherche de fin d'études réalisé d'avril à août 2019 au sein de la Station de Biologie Marine de Concarneau, Bretagne, et dans le cadre du Master européen Erasmus Mundus DYCLAM (Dynamics of Cultural Landscape and Heritage Management).

L'étude s'insère dans le cadre de deux programmes de recherches imbriqués :

- Le programme « Plages Vivantes », coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et débuté en 2017, bénéficiant du soutien de la Fondation de France. Plages Vivantes est un programme de sciences participatives qui s'intéresse aux enjeux écologiques, fonctionnels et socio-économiques, concentrés sur la frange littorale des hauts des plages, en relation avec la laisse de mer.
- Le programme PLAVIPAT : "Plages vivantes et patrimonialisation", est articulé au programme Plages Vivantes pour soutenir les recherches menées du point de vue des humanités environnementales. Il traite plus spécifiquement des enjeux de patrimonialisation des plages et de la place qu'y tient la laisse de mer. Ce programme est financé par le département Hommes et Environnements du MNHN dans le cadre de son appel à projet fédérateur, et soutenu par les Unités mixtes de recherche Eco-anthropologie (7206) et le CESCO (Centre d'écologie et des sciences de la conservation - 7204) du MNHN. Il a débuté en janvier 2019 et est mené en liens étroits avec l'équipe du programme de recherche Plages Vivantes.

La **laisse de mer** (ce qui est laissé par la mer) est une accumulation des débris d'origine naturelle, tels que des algues, des plantes marines, des bois flottés, des restes d'animaux, auxquels peuvent se mélanger des macro-déchets d'origine anthropique, tels que du plastique, des filets de pêche, des mégots, etc. Ces débris forment des bandes ou cordons, composés en majorité d'algues, qui se déposent sur les hauts des plages selon les marées, la houle, les courants. La configuration de la laisse de mer est donc susceptible de varier selon l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques. Bien que faisant l'objet d'une attention modérée d'un point de vue écologique jusqu'à une période récente, la laisse de mer joue un rôle crucial dans la dynamique biologique du haut de l'estran et participe à la vie du littoral car elle est colonisée par une faune spécialisée (invertébrés, bactérie) et se situe à la base d'un réseau trophique diversifié (oiseaux, crustacés, poisson). Quand elle se décompose, elle devient également une source de nutriments importante pour les plantes pionnières des dunes qui colonisent la partie haute des plages et contribuent ainsi à la fixation du sable. Ce processus contribue à retenir le substrat sableux et à atténuer l'effet mécanique d'érosion des vagues, contre le recul du trait de côte (cf.

Dossier scientifique « Les futurs du littoral et de la mer : projets de recherche »  
Kerbiriou & Le Viol 2018)

Le but du projet *Plages Vivantes* est de mieux comprendre le fonctionnement, les dynamiques, les savoirs, les perceptions liés à cet écosystème des hauts de plages dans une démarche de recherche pluridisciplinaire qui mobilise l'écologie, les sciences participatives, les humanités environnementales.

**Un premier pôle de recherche dédié à l'écologie** et aux sciences de la conservation a pour objectif d'analyser la dynamique de l'écosystème d'un point de vue fonctionnel. Afin d'étudier la laisse de mer, actuellement soumise et indicatrice d'importants changements environnementaux (réchauffement climatique, eutrophisation<sup>1</sup>), les chercheurs Plages Vivantes ont élaboré le protocole de récolte de données ALAMER (Algues de la LAisse de MER), adressé et adapté à des différents types de publics (scolaire, grand public, experts, gestionnaires) qui se présente comme un **observatoire participatif de la biodiversité des hauts des plages**. Ce protocole permet de documenter le volume et la composition en algues de la laisse de mer et les données recueillies enrichissent les connaissances des scientifiques et les aident à étudier les impacts des changements locaux et globaux. Testé d'abord à Concarneau, Finistère Sud, il a été ensuite appliqué dans d'autres régions partenaires de la façade Manche-Atlantique et le Pays Basque.

En parallèle, **un pôle dédié aux humanités environnementales** (HE) a pour but d'étudier les usages, les pratiques et les perceptions liés à la laisse de mer afin de comprendre le rapport sensible au littoral dans un terrain d'étude ciblé : la bande littorale de Concarneau-Trégunc, en Bretagne, choisie pour la grande diversité de configurations qui se présentent dans une zone restreinte. Cette frange littorale offre en effet un panel de plages urbaines très fréquentées, de zones labellisées Natura 2000, des sites du Conservatoire du Littoral, etc. et est chargée d'enjeux économiques et socio-culturels importants. Avant de l'invention du tourisme balnéaire au 19<sup>ème</sup> siècle (Vincent 2007), le littoral se caractérisait par une économie de subsistance basée sur des pratiques traditionnelles de collecte des algues (appelées *goémon* en breton), exploitées à des fins agricoles et industrielles. Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, ces pratiques s'éclipsent et le littoral est graduellement investi par un autre type d'activité: le tourisme. Les plages sont ainsi devenues des milieux fortement attractifs, largement fréquentées par les touristes et les habitants, au cœur des enjeux de développement de l'économie locale. Elles font l'objet d'une gestion intensive dont les conditions actuelles apparaissent susceptibles d'impacter le fonctionnement des écosystèmes littoraux, comme la laisse de mer. Dans le cadre du pôle des humanités environnementales, le projet PLAVIPAT (Plages Vivantes et patrimonialisation) interroge plus spécifiquement la gestion et la patrimonialisation des paysages littoraux en relation à la laisse de mer et approfondit l'étude interdisciplinaire et transversale de cet objet commun. Ce projet a soutenu les recherches développées dans le cadre de

---

<sup>1</sup> L'eutrophisation est un phénomène qui se caractérise par la perturbation d'un écosystème aquatique due à un apport excessif de nutriments.

deux stages au cours du 2019, consacrés respectivement aux *pratiques de gestion de la laisse de mer*, jusqu'à présent peu documentées et peu connues, et au thème de la *patrimonialisation des paysages littoraux en relation à la laisse de mer* dans la bande littorale de Concarneau-Trégunc. Ce second stage, encadré par Florence Revelin, chercheuse en anthropologie, est l'objet du présent mémoire. Il a été réalisé en lien étroit avec les équipes des deux programmes de recherche, principalement basées à la station de biologie marine de Concarneau<sup>2</sup>.



Figure 1 : La Station de Biologie Marine de Concarneau où les programmes *Plages Vivantes* et *PLAVIPAT* sont basés. Source : <http://www.stationmarinedeconcarneau.fr/>

## 2 Problématique

Le littoral fait l'objet d'un croisement des perceptions variées et présente un intérêt majeur d'un point de vue à la fois culturel, historique, biologique, naturaliste et touristique. Le terrain d'étude sélectionné, marqué par cette diversité, est investi par des processus de valorisation patrimoniale axés sur la conservation d'un patrimoine naturel et culturel. Cela donne une lecture de cette diversité de perceptions et de leurs traductions dans des politiques publiques et des actions de valorisation centrées vers des divers registres d'intérêts. La place de la laisse de mer dans ces processus a évolué à travers l'histoire et nous faisons l'hypothèse qu'elle est peut-être révélatrice d'enjeux locaux et globaux caractéristiques des perceptions et valeurs attribuées au littoral par la société.

---

<sup>2</sup> Durant mon stage j'ai travaillé en contact étroit avec Pauline Poisson, Isabelle Le Viol, Christian Kerbiriou et Ivan Le Bas (écologues du programme Plages Vivantes) et avec Florence Revelin, Joanne Clavel, Alix Levain et Axel Robin (chercheuses et stagiaire en humanités environnementales du programme PLAVIPAT).

L'objectif de ma recherche est d'historiciser et d'investiguer les dynamiques de patrimonialisation<sup>3</sup> du littoral présentes sur la bande littorale de Concarneau-Trégunc dans le but de comprendre si et comment la laisse de mer s'intègre dans les perceptions patrimoniales des acteurs concernés. A partir des interrogations suivantes : qu'est-ce qui est considéré comme patrimoine sur le littoral et par qui ? Et quels sont les éléments auxquels on attribue une valeur patrimoniale majeure et de quelle nature ? je propose d'enquêter, à travers une approche ethnologique et par immersion sur le terrain, auprès des gestionnaires, des acteurs du tourisme, des usagers des plages dans le but de comprendre leurs pratiques, leurs savoirs et leurs représentations liés aux paysages littoraux, et de mieux comprendre comment la laisse de mer s'y inscrit. Mes enquêtes visent par ailleurs à mettre en perspective avec les trajectoires de patrimonialisation existantes sur le terrain d'étude pour situer la place de la laisse de mer dans le rapport sensible au littoral.

### **3. Une méthodologie fondée sur l'ethnographie et articulée en deux campagnes d'enquêtes de terrain**

Ma recherche s'appuie sur une méthodologie qualitative, fondée sur une approche ethnographique par immersion sur le terrain et caractérisée par deux campagnes d'enquêtes réparties en deux périodes d'un mois.

Avant de m'immerger sur le terrain pour réaliser la collecte de données empiriques, j'ai d'abord réalisé **une recherche bibliographique et documentaire** qui m'a permis de cibler les éléments patrimoniaux reconnus et/ou labellisés et d'établir un aperçu des trajectoires de patrimonialisation déjà en place sur la bande littorale de Concarneau-Trégunc. **Ces éléments patrimoniaux ont été cartographiés** et m'ont permis de mieux connaître le territoire ainsi que ses attributs patrimoniaux reconnus institutionnellement.

Cette phase a été essentielle pour identifier les grandes tendances historiques et les acteurs engagés dans le processus de gestion et de patrimonialisation du littoral, auxquels j'ai consacré la première campagne de terrain.

#### **3.1. La première campagne de terrain auprès des gestionnaires et des acteurs locaux**

##### **3.1.1. Des enquêtes par entretiens centrées sur les acteurs locaux impliqués dans la gestion du patrimoine et du littoral**

De mi-avril à mi-mai 2019, la première campagne de terrain a été dédiée aux enquêtes auprès des gestionnaires du patrimoine culturel, des gestionnaires du littoral, ainsi que des acteurs locaux du tourisme et plus largement les acteurs ayant un rôle actif sur le

---

<sup>3</sup> Selon Jean Davallon (2014), la patrimonialisation est « le processus par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont produits et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre »

littoral concarnois et trégunois. Cette première phase d'enquête s'est articulée de façon complémentaire avec le stage portant sur la Gestion *de la laisse de mer*, réalisé de mars à juillet 2019, par Axel Robin, stagiaire de Master 2 dans le cadre du projet Plages Vivantes. Durant la préparation des enquêtes terrain, il est apparu évident qu'un certain nombre d'acteurs que nous envisagions d'interviewer étaient similaires et nous avons conçu un protocole de travail qui permette de coordonner nos enquêtes. Nous avons élaboré une grille d'entretien conjointe mobilisant la méthode de l'entretien semi-dirigés, et nous avons réalisé conjointement les entretiens avec les acteurs communs à nos deux enquêtes, en articulant de manière la plus claire et fluide possible la collecte des données nécessaires à instruire les questions traitées respectivement dans nos deux stages. Nous avons réalisé 7 entretiens en suivant cette méthodologie et nous avons interviewé :

- Le Directeur des Services Techniques de Trégunc ;
- Le co-fondateur de l'association Ansel (Association de Nettoyage au Service de l'Environnement) ;
- L'adjoint au maire de Concarneau chargé à l'économie et au développement durable ;
- L'adjoint au maire de Trégunc chargé de l'environnement et de l'assainissement ;
- La gérante de camping de Kersidan à Trégunc
- Les gardes du littoral de Trégunc ;
- Un moniteur et une stagiaire de l'Ecole de Voile de Concarneau.

En parallèle, j'ai interviewé individuellement 4 autres acteurs :

- La directrice et une responsable accueil de l'Office de Tourisme de Concarneau ;
- La responsable d'accueil de l'Office de Tourisme Bretagne Cornouaille ;
- L'animatrice du Patrimoine de la ville de Concarneau.

La transcription intégrale de ces 11 entretiens a été réalisée à fur et à mesure durant la première phase de terrain et a été mise en partage avec l'équipe de recherche dans le respect du contrat de cession de droit<sup>4</sup> signé par les personnes interviewées. Les données graduellement collectées m'ont aidé à cibler les enjeux principaux présents sur mon terrain d'étude et à me plonger dans une région et un contexte socioculturel que je ne connaissais pas auparavant.

Le guide des questions que j'ai élaboré a été adapté à chaque interlocuteur, en considérant la diversité des acteurs interviewés et selon la méthodologie ouverte des entretiens semi-dirigés. Il suit toutefois un axe commun afin de collecter des données communes pour chaque entretien portant sur :

- Les missions et les fonctions de l'interlocuteur en lien avec le littoral ;

---

<sup>4</sup> Le modèle du contrat est disponible en annexe 1.

- Les perceptions sur les éléments patrimoniaux réputés importants ou représentatifs dans la bande littorale de Concarneau-Trégunc ;
- Les pratiques de gestion considérées importantes pour la valorisation de ce patrimoine ;
- La fréquentation du littoral et les liens avec les enjeux patrimoniaux ;
- La notion du littoral et sa représentation dans l’imaginaire de l’interlocuteur ;
- La perception des paysages littoraux et des hauts des plages ;
- Le point de vue concernant la laisse de mer.

Ces entretiens m’ont permis de connaître les perceptions et les représentations des acteurs interrogés et de comprendre comment les parcours professionnels et personnels de mes interlocuteurs affectent les pratiques, les avis et savoirs liés aux éléments patrimoniaux du littoral, ainsi que la place de la laisse de mer au sein des paysages littoraux.

### **3.1.2. Une démarche d’observation participante pour identifier les éléments patrimoniaux importants localement et valorisés**

L’observation participante a été une méthode centrale dans ma démarche ethnographique. J’ai vécu à Concarneau durant les cinq mois de mon stage et j’ai donc pu vivre le littoral au quotidien et observer les paysages littoraux au-delà des périodes ciblées de mes deux campagnes de terrain. Cela m’a aidé pour identifier les interlocuteurs à interviewer ainsi que pour comprendre des dynamiques existantes dans mon terrain d’étude.

J’ai notamment organisé des journées d’observation sur le terrain, réalisées seule ou accompagnée par de chercheurs du MNHN :

- Avec Florence Revelin, mon encadrante et chercheuse du programme PLAVIPAT, je suis allée reconnaître sur le terrain les éléments patrimoniaux du littoral trégunois que j’ai recensés et cartographiés dans la phase de recherche bibliographique et documentaire.
- J’ai participé à une visite guidée de la Ville Close intitulée “Du Moyen-Age à aujourd’hui : Concarneau, ville portuaire”, accompagnée d’une guide-conférencier du label Ville d’Art et d’Histoire.
- J’ai accompagné Pauline Poisson, chargée d’étude pour le programme Plages Vivantes, dans des plages trégunoises et j’ai pu observer la mise en oeuvre du protocole ALAMER.
- Avec Axel Robin, stagiaire du programme Plages Vivantes, j’ai visité plusieurs fois le littoral de Concarneau et de Trégunc et nous avons pu observer des différentes configurations et quantités de laisse de mer sur les plages des deux communes.
- Le 18 juin 2019 j’ai assisté à une réunion publique organisée par la municipalité de Concarneau, concernant les changements des pratiques de nettoyage mécanique des plages et l’entretien des plages pour l’été 2019.



Cette séquence d'observation a été importante pour saisir divers enjeux, et sera relatée plus en détails dans mon mémoire.

De plus, le fait que j'ai travaillé depuis la station de biologie marine de Concarneau m'a permis d'avoir un accès facile au réseau des chercheurs du programme Plages Vivantes. Cela a été très utile pour identifier les réseaux d'acteurs concernés par la laisse de mer, pour prendre contact avec mes interlocuteurs, et pour me familiariser avec l'écologie des hauts des plages et la manière dont elle est abordée dans les programmes de recherche scientifique.

## **3.2. La deuxième campagne de terrain auprès des usagers des plages**

### **3.2.1 Des enquêtes ciblées sur les divers usagers des plages de Concarneau et Trégunc**

La deuxième campagne de terrain a été consacrée aux enquêtes auprès des usagers des plages, compris dans toute leur diversité. Réalisée entre mi-juin et mi-juillet 2019, au début de la période de haute fréquentation touristique, son objectif a été de recueillir les avis, les expériences et les points de vue des usagers des plages afin de comprendre leurs relations à la laisse de mer et aux paysages littoraux. Il s'agissait d'étudier quelles formes d'attachement existent envers les paysages du littoral et quels sont les éléments qui les caractérisent, et plus particulièrement, si une sensibilité envers la laisse de mer existe parmi les usagers des plages et comment elle se caractérise.

Le choix d'enquêter dans une période de haute fréquentation touristique m'a permis d'intégrer à la fois les perceptions des usagers locaux et d'un public touristique, et de ainsi comprendre plus largement les dynamiques locales du tourisme auxquelles les deux communes sont confrontées durant la période estivale.

J'ai mené mes enquêtes dans la bande littorale de Concarneau-Trégunc sur une sélection de plages : étant donné qu'une des spécificités du terrain d'étude est une différence remarquable de configurations des plages qui le composent, j'ai pris en compte des critères tels que les caractéristiques environnementales, le statut de protection, le type de fréquentation, l'accessibilité, la modalité d'entretien afin d'identifier des plages "représentatives"<sup>5</sup> de cette diversité du terrain où mener mes enquêtes et ainsi collecter des données hétérogènes.

J'ai interrogé au total 18 personnes (seules, ou en groupes), rencontrées aléatoirement sur les plages et j'ai déterminé trois catégories d'acteurs : les habitants locaux (résidents permanents) ; les habitants temporaires (résidents secondaire) et les touristes entendus comme visiteurs ponctuels (français et étrangers).

---

<sup>5</sup> En annexe 4, la grille que j'ai élaborée et qui m'a aidée dans la sélection des plages où mener mes entretiens durant ma deuxième campagne de terrain.

Dans cette deuxième phase de terrain, la grille d'entretien<sup>6</sup> que j'ai élaborée visait à renseigner :

- le profil de l'interlocuteur;
- Les modalités de fréquentation et les pratiques sur les plages ;
- Les caractéristiques recherchées sur une plage par ses usagers et les éléments réputés incontournables dans les paysages littoraux qui font objet d'un attachement ;
- Si une dimension patrimoniale des plages est perçue ;
- L'opinion sur la laisse de mer.

### 3.2.2. Observations centrées sur les usages de plages

Durant cette deuxième campagne, j'ai réalisé plusieurs observations sur les plages de Concarneau et de Trégunc qui m'ont permis d'investiguer les interactions variées des usagers des plages avec la laisse de mer.

J'ai souvent eu des échanges informels avec des locaux, sur les plages ou le long de la corniche de Concarneau et j'ai aussi observé les interactions avec la laisse de mer à chaque fois que je fréquentais le littoral. J'ai pu ainsi recueillir des données d'observation précises et j'ai tenu un journal de terrain où j'ai noté mes impressions et partiellement retranscrit les échanges informels.

De plus, l'observation participante durant la période estivale de haute fréquentation touristique m'a permis de mieux comprendre les profils des usagers de plages et de remarquer des pratiques, des routines de ceux qui fréquentent les plages concarnaises et trégunoises qui me permettent de mieux caractériser les dynamiques sociales et culturelles de mon terrain d'étude à cette saison.

## 4. Présentation du plan du mémoire

Afin de contextualiser le plus clairement possible les résultats de cette recherche, le **premier chapitre** présente les principaux enjeux historiques et patrimoniaux sur la bande littorale de Concarneau-Trégunc, en passant en revue les éléments reconnus du patrimoine local, les activités tournées vers l'exploitation et la valorisation des ressources littorales, ainsi que le développement et l'affirmation du tourisme balnéaire qui jouent aujourd'hui un rôle très fort dans les dynamiques observées sur le terrain d'étude.

Le **deuxième chapitre** du mémoire abordera la notion de « littoral ». Les perceptions et les définitions du littoral recueillies durant les enquêtes ethnographiques seront présentées afin de montrer le caractère complexe de cette notion, susceptible de changer selon les interlocuteurs rencontrés lors des enquêtes de terrain et traduisant ainsi une diversité de perceptions.

Nous poursuivrons la réflexion en analysant, en **troisième chapitre**, le concept de

---

<sup>6</sup> La grille d'entretien détaillée est disponible en annexe 3.

« patrimoine » à travers les discours et les regards des interlocuteurs afin de présenter les diverses visions qui s'opposent entre les deux communes objets de l'étude. Cela permettra de comprendre à quel point la notion de patrimoine sur le littoral concarnois et trégunois apparaît comme complexe et équivoque.

Le **quatrième chapitre** propose de restreindre l'échelle d'observation au littoral compris comme "le bord de mer" : nous aborderons plus spécifiquement le thème des paysages littoraux. Je présenterai plus en détails les résultats de mes enquêtes montrant que le thème de la protection des plages est associé aux paysages littoraux et que ces derniers font l'objet d'un attachement de la part des usagers.

Nous nous approfondirons enfin, en **cinquième et dernier chapitre** la question des perceptions liées à la laisse de mer sur le littoral, en nous intéressant à l'attention et au rôle de sensibilisation des associations locales envers la protection du littoral, aux opinions contrastées des usagers des plages, et au débat entre le désir d'un littoral peu aménagé et décrit comme "naturel" et la pression touristique perçue par les gestionnaires. Nous verrons ainsi comment la laisse de mer apparaît comme un objet complexe, révélateur de dynamiques contemporaines tournées vers une patrimonialisation des hauts de plages davantage axée sur des valeurs environnementales et une écologisation des pratiques.

## CHAPITRE 1

### Contextualiser le terrain d'étude et son patrimoine à travers un regard historique

#### 1. Le terrain du programme de recherche PLAVIPAT<sup>7</sup> : Concarneau et Trégunc, deux communes littorales

Le terrain d'étude est la bande littorale des communes de Concarneau et de Trégunc, situées au sud du département du Finistère en Bretagne. Il s'agit de deux communes limitrophes situées sur la côte, faisant partie de la communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille (CCA).

En examinant leurs zones littorales, il apparaît que, en dépit de leur proximité géographique, Concarneau et Trégunc se caractérisent par une considérable diversité de configurations sur le littoral. Dans un rayon de près de seize kilomètres, on observe des configurations géomorphologiques différentes, un panel varié de types de plages, des statuts de protection du littoral différents et des usages et des pratiques diverses.

Ce territoire est investi depuis 2017 par les activités du projet Plages Vivantes. Les protocoles de collecte de données élaborés ont été testés dans un premier temps à

Concarneau, avant d'être diffusés sur la façade Manche-Atlantique. Le pôle de recherche en humanités environnementales, dont PLAVIPAT fait partie, s'inscrit donc en continuité avec le projet Plages Vivantes, développant une recherche parallèle et complémentaire sur ce terrain d'étude commun. De plus, parmi les territoires intégrés au programme Plages Vivantes, la bande littorale Concarneau-Trégunc présente des configurations hétérogènes considérées comme adaptées aptes à développer des recherches interdisciplinaires qui puissent analyser des acteurs, enjeux, pratiques, représentations et savoirs différents sur la patrimonialisation du littoral, en relation à la laisse de mer. Un autre facteur supplémentaire à considérer est que ce choix de site d'étude permet de pouvoir mobiliser un réseau d'acteurs et des données de recherche produits par Plages Vivantes au cours de ces deux dernières années. Les données déjà recueillis par le pôle dédié à l'écologie et aux sciences de la conservation représentent un point d'appui pour l'élaboration de la recherche axée sur les enjeux de patrimonialisation du littoral.

##### 1.1. Concarneau : une ville patrimoniale et portuaire, haut lieu du tourisme finistérien

La commune de Concarneau (cf. figure 2) se trouve dans la partie occidentale de la Baie de la Forêt. Elle compte une population d'environ 20 000 habitants et s'étend sur une surface de 41 km<sup>2</sup>.

La ville de Concarneau, chef-lieu du canton, se situe sur la côte, dans l'estuaire du fleuve Moros, naturellement à l'abri du vent et des courantes. Elle s'est développée

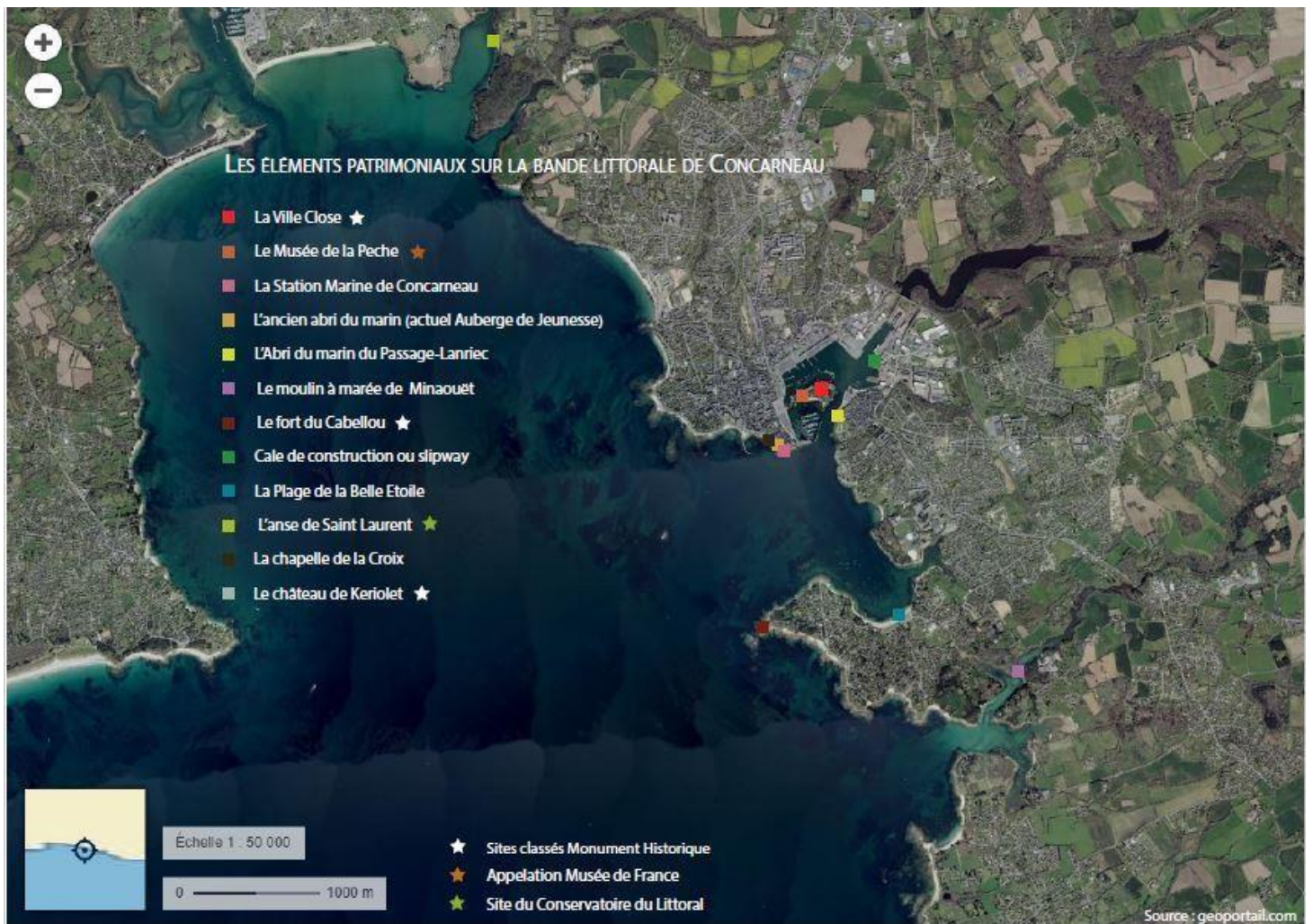
---

<sup>7</sup> PLAVIPAT : Plages vivantes et Patrimonialisation

progressivement autour de la Ville Close, un îlot fortifié du 15<sup>ème</sup> siècle, située à l'intérieur de l'actuel port de pêche. Place forte de Bretagne, la Ville Close se caractérise par des remparts de granit local, elle est classée Monument Historique en 1899. En 2002, Concarneau a reçu le label du Ministère de la Culture de Villes d'art et d'histoire, en s'engageant dans une politique de valorisation de son patrimoine culturel. La position stratégique de la ville a également permis le développement d'une activité commerciale liée à la mer dès le 17<sup>ème</sup> siècle et tournée vers l'extérieur. Les Concarnois ont noué des relations commerciales qui s'étendent de la Scandinavie au Pays basque. Offrant en échange sardines pressées et grains, ils importaient du bois de la Norvège, du sel de Guérande, du vin de Charente, etc. Dès 1665 la pêche était l'occupation principale. Concarneau a été le troisième port de pêche en France jusqu'aux années 1960, après Boulogne-sur-Mer et Lorient, ainsi que le premier port de pêche thonier français et européen dans les années 1980. La criée de Concarneau, où les ventes aux enchères sont organisées chaque jour de pêche, est un bâtiment de 9500 m<sup>2</sup> qui s'impose architecturalement tout au long du quai du port et qui témoigne bien du rôle central de cette activité économique. Toutefois, la pêche hauturière s'est fortement réduite ces dernières années au profit des activités de construction navale (comme le chantier Piriou et JFA Yachts). La pêche n'a plus l'importance qu'elle avait dans le passé et les profits sont en baisse. Comme le rapporte Ouest France (08/07/2019), les produits de mer vendus en criée au cours du mois de juin 2019 sont inférieurs de 41,47% à leur niveau de juin 2018 et au cours de six premiers mois de l'année les tonnes vendues ont diminué de 18,16%. Soit une chute significative des ventes. Etant donné que les volumes débarqués diminuent, un projet de modernisation de la criée est en cours de réalisation : la criée sera redimensionnée et réorganisée pour prendre en compte les nouveaux besoins de l'activité hauturière. En même temps, des parties désormais non utilisées vont changer d'usage et sont en cours de rénovation pour se transformer en restaurants et bars donnant sur le port (Pêche et plaisance de Cornouaille).

Aujourd'hui, il apparaît que les activités de loisirs et la plaisance occupent désormais une place de premier plan à Concarneau. Le port de plaisance situé à côté de la Ville Close, accueille plus de 25000 plaisanciers par an et il est de plus en plus attractif et fréquenté. Au-delà des quais du port, une promenade débute en longeant la mer en direction de la Baie de la Forêt (nord-ouest). La corniche est aménagée pour les promeneurs et permet de profiter du littoral. Elle longe certains bâtiments historiques, représentatifs de Concarneau, comme la Station de biologie marine, l'Abri du Marin, la Chapelle de la Croix, ainsi que plusieurs plages. Un nouveau centre de thalassothérapie a également ouvert en 2015 à proximité de la corniche, attirant plutôt une clientèle aisée.

Cet enchaînement côtier, d'estrans rocheux et de plages de sables fins, est fréquenté par les locaux et les touristes. Au-delà de la corniche qui forme ce front de mer urbain, toujours en direction du nord-ouest, débute le sentier côtier du GR34, fréquenté par les sportifs et les randonneurs, qui mène à l'anse Saint-Jean et à l'Anse du Saint Laurent, site du Conservatoire du Littoral (cf. figure 2).



**Figure 2 :** Les éléments patrimoniaux sur la bande littorale de Concarneau

Aujourd'hui la ville est une destination touristique incontournable pour les visiteurs du Finistère et la fréquentation se concentre du mois de mai au mois de novembre avec des pics dans la deuxième moitié de juillet et le mois d'août, comme l'explique la directrice de l'Office de Tourisme de la ville.

Concarneau est une ville entièrement tournée vers la mer. Le cœur de la ville correspond à la Ville Close et au port. Il suffit de se promener quelques minutes au long du quai pour rencontrer des marins et des plaisanciers, ou bien de flâner dans les rues du centre-ville pour avoir soudain une vue sur l'océan. Le long de la corniche se trouvent des écoles de voile, de kayak et de plongeurs, qui renvoient à une dimension identitaire forte de la ville, réputée depuis l'après-guerre pour accueillir ce type d'activités. La tradition dans les sports maritimes, lancée par l'école de voile des Glénan (fondée en 1947), associe encore aujourd'hui l'image de Concarneau à la navigation à voile et à la pratique des sports nautiques.

## **1.2. Trégunc : un littoral protégé au titre de ses habitats naturels**

Trégunc est située au sud de Concarneau. La commune s'étend sur une superficie de 50 km<sup>2</sup> et compte une population de 7 000 habitants. Le bourg est situé plus à l'intérieur des terres, sur un plateau à 5 kilomètres de la mer. Cette distance de la mer est une caractéristique commune à de nombreux centres-bourgs de communes littorales bretonnes, comme Névez, Pont-Aven, Beuzec-Conq, etc., qui étaient implantés en arrière de la côte probablement pour des raisons de défense et pour la crainte des invasions en provenance de la mer (Largillière 1925).

Trégunc présente une urbanisation diffuse, caractérisée par des nombreux hameaux dispersés au long des terres, où domine l'usage de la pierre granit local. La commune connaît une périurbanisation importante en proximité de Concarneau.

Le littoral de Trégunc se caractérise par la présence de plusieurs petits fleuves côtiers, dont certains créent des anses, comme l'Anse de Pouldohan et l'Anse du Minaouët dans la partie nord-ouest du territoire. Ces anses se trouvent à cheval sur les communes de Lanriec et de Trégunc en correspondance de l'embouchure du ruisseau Minaouet. Au fond de l'anse éponyme, se trouve le moulin à marée de Pont Minaouet, qui exploitait les courants de la marée descendante.

La commune de Trégunc est concernée par plusieurs zones réglementaires et d'intérêt naturaliste. Le littoral est dans sa quasi-totalité classé zone naturelle inscrite au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Un périmètre Natura 2000 englobe les Dunes et étangs de Trévignon (cf. Figure 3). Ce site fait également partie du programme d'acquisition du Conservatoire du Littoral<sup>8</sup> (Commune de Trégunc 2017).

La côte est diversifiée : elle présente des falaises au nord de la Pointe de la Jument, le site protégé des dunes et étangs de Trévignon qui forme un cordon dunaire de 6 kilomètres, de nombreuses plages à sable fin, la Pointe de Trévignon caractérisée par ses estrans rocheux, où s'est implanté un petit port bien fréquenté et son phare.

Trégunc est une destination touristique qui présente un contraste assez fort avec les configurations observées à Concarneau. Le tourisme de cette commune plus rurale est davantage axé vers une expérience de la nature tout en bénéficiant d'un littoral protégé. A Trégunc les systèmes de protection de la côte sont intervenus depuis les années 1970 et ils ont contribué au maintien des caractéristiques naturelles du littoral de la commune. Moins aménagé comparé à d'autres communes bretonnes, cet environnement est particulièrement apprécié par un public de sportifs, de randonneurs, de pêcheurs.

## **2. Les éléments patrimoniaux sur la bande littorale Concarneau-Trégunc**

Mes recherches bibliographiques, mes visites d'observation et les entretiens que j'ai réalisés avec les agents des Offices de Tourisme, le service patrimoine de

---

<sup>8</sup> Nous reviendrons plus en détails sur le rôle et le fonctionnement du Conservatoire du littoral dans le chapitre 1, paragraphe 4.1.



Concarneau et avec un élu de Trégunc, mettent en évidence que les deux communes ont un patrimoine diversifié, reflétant à la fois l'histoire de ces territoires, et différents choix de patrimonialisation qui renvoient à une dimension politique. Compte tenu des différences tant du point de vue des conformations géomorphologiques, des activités développées localement, des aménagements, que du rôle clé que Concarneau joue au sein de la CCA par rapport à Trégunc, il apparaît que chaque commune a progressivement mis en place une politique patrimoniale spécifique, qui s'accompagne aujourd'hui d'une gestion différente dans ces deux territoires. Je propose dans cette partie de retracer les trajectoires contrastées de patrimonialisation dans ces deux communes, pour mettre en évidence l'épaisseur historique de ces processus et mieux comprendre sur quels critères et quelles visions s'appuient les éléments patrimoniaux aujourd'hui considérés comme les plus marquants.



Figure 3 : Les éléments patrimoniaux sur la bande littorale de Trégunc.

## 2.1. Concarneau : une ville dotée d'un patrimoine culturel marqué par une forte identité maritime

### 2.1.1 La Ville Close au cœur du patrimoine concarnois



Concarneau a un patrimoine culturel bâti remarquable qui se concentre sur la Ville Close. Classée monument historique en 1899, la Ville Close est un site exceptionnel qui permet de comprendre six siècles d'évolution des systèmes de la fortification. Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, la commune s'est beaucoup engagée dans une activité de médiation et valorisation de ce patrimoine, dirigée par le Pôle Culturel de la ville et animée selon les critères du label « Ville d'Art et d'Histoire ». Des visites guidées, des ateliers, des expositions sont organisés pour un public touristique aussi bien que pour les Concarnois.

Sur la commune se trouvent d'autres sites monuments historiques, comme par exemple le château de Keriolet, inscrit en 1984, d'architecture néo-gothique, situé à proximité de Beuzec-Conq. Il est une propriété privée ouverte au public.

Le Fort du Cabellou est également un site monument historique - même si moins valorisé – propriété du département de Finistère. Erigé en 1746 pour défendre l'entrée de la baie de Forêt, il est situé sur la Pointe de Cabellou. Occupé par les Allemands pendant la deuxième guerre mondiale, le Fort est aujourd'hui juxtaposé à deux blockhaus qui témoignent de l'importance de ce point stratégique de défense de la ville aux différentes périodes de l'histoire.

Soulignons qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> Concarneau a attiré un bon nombre des peintres, fascinés par le port sardinier, les fêtes populaires, les marins et les remparts de la Ville Close. Les artistes ont immortalisé la vie quotidienne du port, les coutumes locales ainsi que les scènes du marché poissonnier. Certes moins imposant que le mouvement artistique de l'école des peintres développée à la même époque dans la cité voisine de Pont Aven -qui revendique la présence d'artistes célèbres comme Paul Gauguin, Paul Sérusier et Emile Bernard-, l'intérêt des peintres envers Concarneau a contribué à une esthétisation du paysage concarnois. Il a participé à la diffusion de l'image de Concarneau en tant que ville maritime et portuaire, dotée d'un patrimoine architectural remarquable et caractérisée par une forte identité bretonne.

### **2.1.2. L'importance du patrimoine maritime, matériel et immatériel**

Au-delà du patrimoine bâti, Concarneau est fortement marqué par son patrimoine maritime, façonné par l'histoire et les traditions liées à la vie portuaire. Une singularité de Concarneau est qu'un monument historique remarquable, la Ville Close, est situé à l'intérieur d'un port en activité, de pêche, d'industrie navale et de plaisance. Ce lien est bien consolidé par le Musée de la Pêche situé au cœur de la Ville Close. Le Musée a été ouvert en 1961, grâce à l'initiative de l'association Les Amis du Musée de la Pêche et il a reçu en 2003 le label de Musée de France. Il se consacre à l'histoire et aux techniques de pêche et de navigation et montre aussi des objets du quotidien, ainsi que des méthodes de conservation du poisson, etc. Un autre lieu remarquable est la Station Marine du MNHN de Concarneau. Créé en 1859, elle constitue la plus ancienne station marine du monde encore en activité. Dédiée à l'origine à l'élevage des animaux marins, la station est actuellement un centre de recherche scientifique.

En 1972, le Marinarium est ouvert : des aquariums et des expositions sont proposés au public.

On parle de patrimoine maritime également pour se référer à des composantes patrimoniales immatérielles liés à l'histoire maritime de Concarneau.



Figure 4 : Tableau de Fernand Le Gout-Gérard - Le marché à Concarneau (source : [www.concarneau-peintres.com](http://www.concarneau-peintres.com)) qui montre Concarneau en tant que ville maritime et portuaire, dotée d'un patrimoine architectural remarquable et caractérisée par une forte identité bretonne.

Par exemple, le patrimoine maritime se concrétise par un attachement envers des objets liés à la construction navale désormais disparus, comme la cale de construction (ou slipway) du port de Concarneau. Construite en 1956, la cale est une infrastructure qui permettait la mise à l'eau ou à sec sur chariot et qui a été déconstruite à la fin de l'année 2016. En apprenant que le slipway allait être démantelé et remplacé, les Concarnois ont sollicité le Pôle Patrimoine afin qu'il intervienne pour en sauvegarder la mémoire. Le service patrimoine a donc mis en place un travail de médiation avec des lycéens, ainsi que des entretiens avec des anciens concarnoïis qui avaient travaillé sur le slipway pour aboutir à une exposition. L'association concarnoïse Grand Large, qui propose de promouvoir toute forme d'activité culturelle et artistiques, a aussi réalisé un court-métrage dédié au slipway.

Cependant, il est important de comprendre, comme le souligne l'animatrice du patrimoine du label Ville d'art et d'histoire, que le déclin de l'activité halieutique au cours des dernières années, au profit de l'industrie et des chantiers de construction naval, est vécu par les Concarnoïis comme une perte, en particulier par les plus anciens qui se



disent nostalgiques du temps où le port de pêche était en plein essor.



Figure 5 : Chalutiers rassemblés dans le port de Concarneau en 1968 durant une grève de marins. Il est à noter le nombre important de navires de pêche présents dans le port il y a 50 ans. Comparé à aujourd'hui. Source : collection privée de Samuel Iglésias (MNHN)



Figure 6 : Aujourd'hui dans le port de Concarneau il y a surtout des bateaux de plaisance. Source : LeParisien. 2019.

Par ailleurs, le service patrimoine de la commune est aujourd'hui engagé dans le projet "Mémoires en Chantier". Débuté en 2012, il a pour but de valoriser le patrimoine culturel immatériel de Concarneau en recueillant les témoignages oraux liés aux activités maritimes, afin de montrer l'importance de cet aspect pour l'identité concarnoise. Les témoignages enregistrés incluent le recueil de connaissances,

d'idées, de savoirs et de savoir-faire sur plusieurs thématiques, comme la vie quotidienne du port, les chansons traditionnelles au temps des conserveries, la transmission des pratiques de navigation, etc. Le travail conjoint du Service Patrimoine et de l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel a donc abouti à la collecte de plusieurs données, rendus disponibles sur la base de données «RADdO», le Réseau des Archives et Documents de l'Oralité :

<https://raddo-ethnodoc.com/concarneau/>.

Le patrimoine immatériel de Concarneau est également représenté par le cercle celtique *Ar rouedou glas*, traduit en français les Filets Bleus, fondé en 1945. Ce cercle a réalisé un long travail de reconstitution des costumes traditionnels concarnoises des années 1900 à 1930 et présente des spectacles et des danses qui mettent en scène les costumes de travail des paysans et marins de Concarneau. Les cercles celtiques représentent une tradition encore très vivante en Finistère et en Bretagne en général. Émergeant au 20<sup>e</sup> siècle comme des groupements de personnes, réunies dans le but d'affirmer l'identité bretonne à travers la collecte, la transmission et la diffusion des arts et des traditions populaires, ces cercles mettent en scène des danses et chorégraphies artistiques et souvent des défilés en vêtements traditionnels.



Figure 7. La vie du port de Concarneau au début du siècle. Source : collection privée de Samuel Iglésias.





Figure 8. Quai du Port de Concarneau en 1906. Livraison de la sardine. Source : collection privée de Samuel Iglésias.

## **2.2. Trégunc : une commune marquée par un patrimoine naturel protégé le long du littoral**

### **2.2.1. Des espaces et des espèces naturels remarquables caractéristiques du bord de mer trégunois**

Par contraste avec la commune de Concarneau, Trégunc se caractérise davantage par l'importance de son patrimoine naturel. La commune présente plusieurs zones réglementaires ayant un intérêt naturaliste, et recouvrant 21% de la superficie de son territoire (1116 ha). Une partie de ces espaces protégés correspond au site Natura 2000 des Dunes et Côtes de Trévignon. Le périmètre du site Natura 2000 s'étend aux communes limitrophes, mais s'appuie principalement sur Trégunc : 6,4 % sur Trégunc, 0,5% sur Névez et 0,4% sur Concarneau (PLU Trégunc 2017). Le site des Dunes et Côte de Trévignon est concerné par une zone spéciale de conservation (ZSC) « Habitat » et une zone de protection spéciale (ZPS) « Oiseaux ». Il est caractérisé par une mosaïque d'habitats naturels, tels que la lagune côtière, les étangs, les groupements des laisses de mer, les dunes, où niche une importante population d'oiseaux. Le territoire se caractérise en particulier par un cordon dunaire adossé à une côte granitique où se trouvent 9 étangs, appelés "loc'h" en breton. Les fonds rocheux du cordon dunaire abritent une faune marine d'un grand intérêt biologique,

comme un gisement de Maërl<sup>9</sup> extrêmement riche sur le plan de la biodiversité (PLU Trégunc 2017). Dans le secteur terrestre, l'intérêt repose sur les loc'h arrière-dunaires. Ils représentent des précieuses zones de nidification, d'alimentation, de reposoir pour plusieurs espèces d'oiseaux. Sur la partie côtière, le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) – oiseau de rivage rare en France, inscrit dans la Liste Rouge de l'UICN - nidifie sur les hauts de plages.



Figure 10 : Le Gravelot à collier interrompu, (*Charadrius alexandrinus*) espèce protégée qui niche dans les hauts des plages du site Conservatoire du Littoral de Trévignon. Source : Frédérique Le Gallo, Ouest France.

Figure 9 : Une vue du site des Dunes et étangs de Trévignon. Les loc'h arrière-dunaires sont bien visibles. Source : Site Natura2000

Depuis les années 1970, le site des Dunes et étangs de Trévignon a été progressivement acquis par le Conservatoire du Littoral en raison de son intérêt écologique. Ces acquisitions visaient à limiter l'urbanisation sur cet espace littoral et

<sup>9</sup> Le terme de maërl désigne des accumulations d'algues calcaires rouges corallinacées vivant librement sur les fonds meubles infralittoraux. La structure physique tridimensionnelle des bancs de maërl, fournit une très large gamme de microhabitats (microniches) qui se traduit par la présence d'une diversité en faune et en flore très élevée. Les bancs de maërl constituent ainsi un réservoir de biodiversité. Si le maërl est l'un des écosystèmes marins les plus diversifiés d'Europe, c'est aussi l'un des plus méconnus. D'après la littérature, la Bretagne abrite bon nombre des bancs de maërl les plus étendus d'Europe. C'est d'ailleurs dans cette région qu'ont été effectuées les plus anciennes études concernant ce biotope. (Bajjouk T., et alii 2015)

rétro-littoral et à protéger les terrains naturels. La mairie a délégué l'animation du site à Bretagne Vivante, association pour la protection de la nature, créée en 1958. Bretagne Vivante a ainsi développé une activité de médiation, proposant des sorties dédiées à la découverte de la faune et de la flore typiques des dunes. Sur le site, l'association est basée à la Maison du Littoral, une ancienne usine à goémon, active jusqu'en 1953. Elle accueille les premiers animateurs nature depuis les années 80 et a été restaurée en 2018. Située à l'entrée du site naturel, la Maison du Littoral est un espace qui contribue à l'accueil du public et présente tout au long de l'année des activités d'animation, d'information, ainsi que des différentes expositions.

Il est important de souligner que la quasi-totalité du périmètre littoral fait partie des zones naturelles inscrites au PLU de Trégunc où s'appliquent des systèmes de protection et de préservation. Il existe également une délimitation des espaces remarquables au titre de la loi littoral (répondant aux dispositions de l'article L.121-23 du code de l'urbanisme) où les possibilités d'aménagement sont très restreintes (cf. p. 170 du PLU de Trégunc).

### **2.2.2. Un patrimoine archéologique et bâti marqué par la présence du granit dans les paysages**

Sur cette commune, le patrimoine culturel bâti comprend aussi des monuments historiques et religieux, tels que des chapelles et des stèles, ainsi qu'un patrimoine archéologique renvoyant à une dimension sacrée et matérialisé par la présence de menhirs. Il existe également une singularité architecturale, spécifique à la commune de Trégunc ainsi qu'aux communes voisines de Névez et Pont-Aven : les pierres-debout. Il s'agit d'une technique de construction qui utilise de grands blocs de granit local, dressés de manière à constituer la structure des murs des bâtiments et utilisés pour marquer les limites des parcelles des terres ou pour cloisonner l'espace à l'intérieur de bâtiment (Simon 1995). Le label 'paysage de reconquête'<sup>10</sup> a été attribué aux communes de Trégunc et de Névez par le Ministère de l'Environnement en 1993, en lien avec ce patrimoine local caractéristique du pays de Pont-Aven.

Sur le territoire de la commune se trouve aussi le moulin à marée de Minaouët. Situé au fond de l'anse du Minaouët dans une propriété privée où une servitude de passage des piétons s'applique, le moulin présente une structure en pierres de taille en granit surmontée d'un toit en pavillon en ardoise. Construit en 1513, il témoigne d'une histoire collective bretonne marquée par plusieurs moulins à marée qui exploitaient la puissance de la marées descendantes. Aujourd'hui l'ancien moulin est encore en bon état, cependant la digue et les façades du bâtiment présentent des fissures importantes. Des itinéraires de randonnée passent à proximité de l'ancien moulin, mais

---

<sup>10</sup> En 1992, le ministère de l'Environnement a engagé une politique de labellisation des paysages de qualité, en attribuant le label "Paysage de reconquête". « Ce label, accordé aux zones rurales qui ont su protéger, adapter et mettre en valeur certains paysages remarquables, reconnaît et encourage la qualité de l'espace et peut être utilisé pour revaloriser la reconquête locale des paysages et des produits. » (SIDE, Ministère de la transition écologique et solidaire)



le site est à l'écart de toute activité de valorisation et les randonneurs sont aujourd'hui les seuls qui fréquentent le lieu.



Figure 11 : Une maison en pierre-debout dans la commune de Trégunc. Source : Revue ArMen.

Pour conclure, soulignons que les entretiens réalisés avec un élu de Trégunc et la responsable accueil de l'Office de Tourisme montrent que les politiques de valorisation du patrimoine dans la commune sont centrées de manière prioritaire sur le patrimoine naturel. Les systèmes de protection du littoral historiquement présents sur le territoire permettent à la commune d'avoir un rôle d'intervention efficace dans l'aménagement des espaces naturel. Cet engagement a caractérisé ce territoire dans son histoire récente.



Figure 12 : Le moulin à marée de Minaouet, Trégunc. Avril 2019. Photo : C. Infantino. 2019.



### **3. Des activités historiquement tournées vers la valorisation des ressources littorales**

#### **3.1. Les activités pratiquées sur le littoral breton : de la collecte du goémon au littoral comme lieu de plaisance**

En parcourant brièvement l'histoire de la fréquentation du littoral dans le contexte européen, nous constatons que le bord de mer n'a pas été toujours attractif : jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle il renvoyait à l'image d'un paysage désertique où l'homme s'intégrait à peine (Vincent 2006). Un « territoire du vide », selon l'expression de l'historien Alain Corbin, fréquenté uniquement par les populations qui vivent à proximité.

C'est au cours du 19<sup>ème</sup> que le littoral a fait l'objet d'une transformation qui a mené à un profond intérêt envers ce milieu naturel. Jusqu'au moment de « l'intrusion balnéaire » (Vincent 2007), des nombreuses activités économiques se développent le long de l'estran et dans le milieu littoral.

Sur le littoral breton, parmi les activités pratiquées, l'activité goémonière est une spécificité régionale qui a marqué l'industrie locale dans le passé. Bien que la récolte des algues en Bretagne semble être pratiquée à partir de l'époque romaine (Leclerc & Floc'h 2010), l'exploitation industrielle de la ressource algale commença au 18<sup>e</sup> siècle et fut exercée jusqu'aux années 1960, en devenant une pratique vitale pour les populations du littoral (Garineaud 2017).

Les Bretons appellent « goémon » l'ensemble des algues qui étaient pêchées et exploitées, mais des synonymes sont employés dans différentes régions littorales françaises : en Normandie par exemple le terme « varech » est plus utilisé et il est appelé « sart » en poitevin.

Le goémon est une catégorie complexe qui se compose de plusieurs sous-catégories, avec des types d'espèces, des techniques de récolte et des réglementations différentes, utilisé pour des usages divers, reliés à des métiers, des pratiques et des modes de vie particuliers. Une fois qu'il était récolté sur l'estran, ou pêché, il subissait des transformations. D'un côté, les paysans séchaient le goémon pour s'en servir comme engrais pour fumer leurs terres, ou encore pour l'alimentation animal à des fins d'usage domestique (Robert-Muller 1944). Les pêcheurs s'en servaient aussi pour la conservation du poisson (Fressoz 2015). D'un autre côté, dans l'industrie locale - surtout à la fin de 1700 - le goémon séché était ensuite incinéré par les soudiers ou "brûleurs de varech" afin d'utiliser la substance alcaline présente dans les cendres, improprement appelé soude. Cette substance riche en soufre, chlorure de potassium et de sodium était utilisé pour la fabrication du verre jusqu'au 1790 quand ces produits furent abandonnés au profit de la soude industrielle (Arzel 1983). Les cendres du goémon étaient également utilisées pour la production de savon et dans l'industrie textile.

L'activité de récolte du goémon était une activité familiale. Les membres de la famille étaient tous impliqués dans la récolte et ils se distinguaient généralement des rôles

différents : le ramassage était une tâche plutôt réservée aux hommes, alors que les enfants et les femmes s'occupaient du travail sur la dune (Garineaud 2017).

Au-delà du rôle économique que le goémon avait à la fin de l'Ancien Régime, il est intéressant de signaler que d'un point de vue réglementaire il est considéré comme un bien commun dont le souverain cédait le droit d'usage aux communes côtières. Les paysans possédaient donc un "droit de varech" (Fressoz 2015) : ils fixaient les dates de la coupe du goémon et organisaient la récolte. Cette organisation témoigne du fait que le goémon était historiquement une ressource de grande valeur pour les communautés littorales du Finistère, organisées collectivement et socialement autour de sa récolte. Cependant, la disparition de l'industrie d'iode, la modernisation de l'industrie et la mécanisation des techniques de récolte ont provoqué un déclin de plus en plus prononcé, ainsi que des changements irréversibles dans les pratiques et l'organisation sociale liée à cette activité. De plus, la récolte de goémon était une profession particulièrement dure qui n'attirait pas les nouvelles générations. L'activité goémonière s'est donc tarie dans les années 1950 au profit d'autres activités professionnelles pratiquées sur le littoral.

Au fil des années, les activités pratiquées sur le littoral ont évolué avec des changements très marqués dans la période récente. A côté des activités maritimes, portuaires et côtières, le littoral est investi par l'activité touristique, affirmée à partir du 20ème siècle. Aujourd'hui, devenue un facteur économique de premier plan en Bretagne, l'activité balnéaire et touristique joue un rôle fort dans les dynamiques observées sur le littoral. La Bretagne est notamment devenue la première région française pour la plaisance, ainsi que dans le domaine de la course au large. La région a aujourd'hui un réseau très dense de ports de plaisance et de sites de mouillages collectifs. On voit finalement que les ressources du littoral finistérien mobilisées et valorisées au cours de l'histoire ont largement évolué, et l'on observe un changement fort dans les dynamiques locales sur notre terrain d'étude : on est passé d'une économie de subsistance et commerciale tournée vers la pêche, l'activité goémonière, agricole et portuaire, à une vie économique et sociale où nous allons voir que le tourisme - décliné selon plusieurs formes et en particulier la plaisance et l'activité balnéaire - occupe une place de premier plan et s'appuie sur la valorisation d'autres types de ressources littorales.

### **3.2 Le tourisme littoral en Bretagne : un processus de développement balnéaire depuis plus de deux siècles**

Si elle occupe aujourd'hui une place de premier plan, l'activité balnéaire sur les côtes bretonnes est un phénomène qui s'est progressivement développé au cours des deux derniers siècles et qui a déterminé un changement profond du bord de mer, à la fois dans sa matérialité, mais également du point de vue des relations entre sociétés et littoral.

Le littoral était d'abord exploité par les populations locales à travers un éventail d'activités professionnelles, comme la pêche, l'ostréiculture, l'industrie des

conserveries, le transport maritime, l'activité goémonière et l'extraction de sable, utiles à l'agriculture (Robert-Muller 1944). A partir du début du 19ème siècle, de nouvelles populations ont commencé à s'installer sur le littoral et ont alimenté une diversification des activités.

L'activité balnéaire n'est pas une invention locale : elle est importée sur les plages françaises par une élite d'outre-Manche à partir du 19ème siècle (Clairay et Vincent 2008). Au même titre que l'invention du tourisme (Cousin et Réau 2009), elle se développe d'abord en Angleterre, à partir du 17ème siècle, et renvoie à la pratique d'un voyage médical : les bains maritimes et l'air marin sont préconisés comme remèdes pour guérir de certaines maladies. L'historien Johan Vincent (2007) décrit comment la pratique du bain de mer à des fins thérapeutiques se répand dans les cercles aristocratiques. A l'époque des progrès industriels, la mer semble représenter un retour à la nature qui peut ralentir une corruption et une dégradation du corps (op. cit.). Dans les années 1730, le premier établissement de bains fut ouvert à Brighton à l'initiative d'un médecin et cette pratique commence à se diffuser dans le pays. Les médecins français importent progressivement l'idée, en mettant l'accent sur ses effets bénéfiques. Initialement, cette pratique ne renvoyait pas à un tourisme récréatif, mais au contraire à un « acte médical », qui touchait les populations les plus aisées.

Des installations balnéaires sont donc aménagées par ces élites et une nouvelle dimension émerge graduellement de la fréquentation du littoral à des fins sanitaires : la mer commence à être contemplée avec un regard plus hédoniste, comme un élément imposant à découvrir. À partir de la fin du 18ème siècle l'exploration devient un thème fort et dans les années 1800 les stations balnéaires françaises et bretonnes sont fréquentées par des voyageurs en quête de nouvelles aventures. Des écrivains et des peintres fréquentent toujours plus le bord de mer et ils contribuent à susciter un certain intérêt envers le littoral, à travers son esthétisation. Les guides touristiques français intègrent progressivement ces territoires : le premier guide portant sur la Bretagne date de 1867 (op. cit.). Les baigneurs s'intéressent également aux activités de pêche et de chasse, pratiquées comme loisirs et divertissement sur le littoral. Progressivement en Bretagne, l'ancienne aristocratie balnéaire est remplacée par des nouveaux groupes sociaux issus d'une bourgeoisie d'origine urbaine. Ces derniers se livrent à des investissements importants sur le littoral et sur les stations balnéaires, en affirmant un nouvel usage touristique du bord de mer. La plupart des stations balnéaires bretonnes sont nées de ce mouvement qui débute dans les années 1860 et se poursuit jusqu'au milieu des années 1930 (Clairay et Vincent 2008). A Concarneau, par exemple, les premières cabines de bain apparaissent en 1830 et symbolisent le début du développement de la ville en tant que ville balnéaire. L'usage des rivages à des fins touristiques a donc été un phénomène graduel qui a contribué à une évolution de l'identité de la Bretagne. Aujourd'hui l'activité balnéaire et le tourisme sont des caractéristiques ancrées dans l'imaginaire et dans l'héritage des villes du littoral breton.



Figure 13 : Les cabines de bain sur les plages de Concarneau au début du 20ème siècle. Source : Collection municipale Concarneau.

### **3.3. La fréquentation touristique : un élément structurant des dynamiques locales**

Aujourd'hui, le tourisme représente 8,1% du PBI de la région Bretagne, soit une part supérieure à la moyenne nationale de 7,4%. La région est la quatrième destination la plus fréquentée de France, ainsi que la première destination pour la pratique d'activités nautiques (Observatoire régionale du tourisme de Bretagne 2017). On compte 12,8 millions de visiteurs par an, engendrant des retombées économiques estimées à 4,6 milliards d'euros. Il s'agit d'un secteur en hausse : la saison estivale 2018 a enregistré une progression de 2,6% de la fréquentation, comparée à 2017, avec près de 20 millions de nuitées touristiques d'avril à septembre 2018 (Insee Bretagne 2018).

Dans le département finistérien, les activités liées au tourisme constituent un des leviers de l'économie locale. Cet impact est visible en premier lieu dans les zones littorales et les pôles urbains. Dans la zone de Concarneau, les emplois touristiques constituent 6,3% des emplois salariés et sont caractérisés par une forte saisonnalité : on passe de 1000 emplois en janvier à 2900 en août (Insee Bretagne 2011).

Le Comité Régional du Tourisme (2016) souligne qu'une des valeurs fondamentales qui caractérise l'image de la Bretagne aux yeux des touristes est l'identité bretonne. Cela est reconnu comme un vecteur stratégique afin de promouvoir une offre touristique de plus en plus attractive. Gaugue (2000) montre que les publicités touristiques diffusent l'image d'un territoire particulier s'appuyant sur deux axes : une forte identité régionale et un patrimoine naturel reconnaissable. Cette même étude, qui s'inscrit dans le champ de la géographie et du tourisme – montre que la communication

touristique repose sur le culte du paysage breton : 40% des illustrations représentent une image stéréotypée de son paysage naturel : le littoral est présenté souvent à travers une dimension sauvage avec des côtes rocheuses, des falaises battues par le vent, des plages peu aménagées, des landes de bruyères (voir photo n. 14). Le territoire est également représenté par les traditions bretonnes qui se fondent sur l'histoire commune, sur l'héritage celtique, sur le patrimoine culinaire, ainsi que sur le patrimoine bâti typique de la région (voir photo n. 16).







Figure 14, 15, 16. Des images de la page d'accueil du site officiel du tourisme en Bretagne qui montrent un image "stéréotypée" du paysage breton, comme souligné par l'étude d'Anne Gaugue (2002). Source : <https://www.tourismebretagne.com/>

A l'occasion de mes enquêtes de terrain, j'ai observé que cette stratégie de communication se retrouve clairement au sein des Offices de Tourisme de Concarneau et de Trégunc. Cela se lit également à travers les discours recueillis lors des rencontres durant la première campagne de terrain. Cependant, il est important de remarquer qu'une nette différence émerge entre les deux communes. À Concarneau, la présentation de la ville est axée prioritairement autour de son patrimoine culturel bâti et autour de la relation étroite entre la ville et la mer. D'ailleurs, l'attractivité de Concarneau est liée surtout à la Ville Close, destination favorite pour un grand nombre de visiteurs journaliers qui chaque année se déversent sur la ville et ne s'éloignent pas du centre-ville lors de leur excursion dans cette localité. Il apparaît que, hors du tourisme strictement balnéaire, le littoral concarnois et la corniche ne sont pas vraiment fréquentés par ces vagues de visiteurs qui restent à proximité de la Ville Close du côté port.

En revanche, selon l'Office de Tourisme, la commune de Trégunc attire les touristes avant tout par et pour le littoral, réputé et promu comme naturel et sauvage, et où il est possible de pratiquer des sports nautiques et des randonnées dans la nature. Il est possible de fréquenter des plages diversifiées qui peuvent s'adapter aux attentes de différents types des touristes. L'Office de Tourisme a même élaboré des épithètes descriptives pour chaque plage de la commune afin de permettre d'orienter les touristes dans le choix de la plage qui leur convient, par exemple, Kerouini, la naturelle ; Kersidan, la sportive ; Pen Loc'h, la sauvage, etc.

(<https://www.bretagne-cornouaille-ocean.com/les-activites/plages-de-bretagne/> consulté mai 2019).

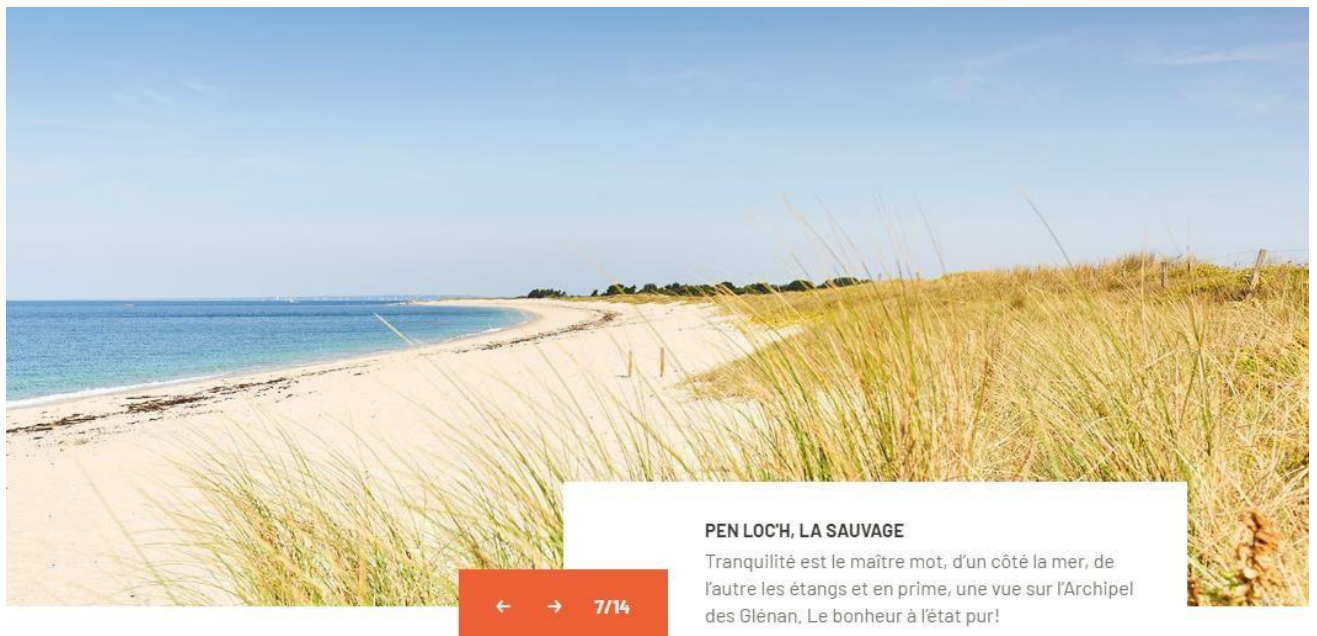
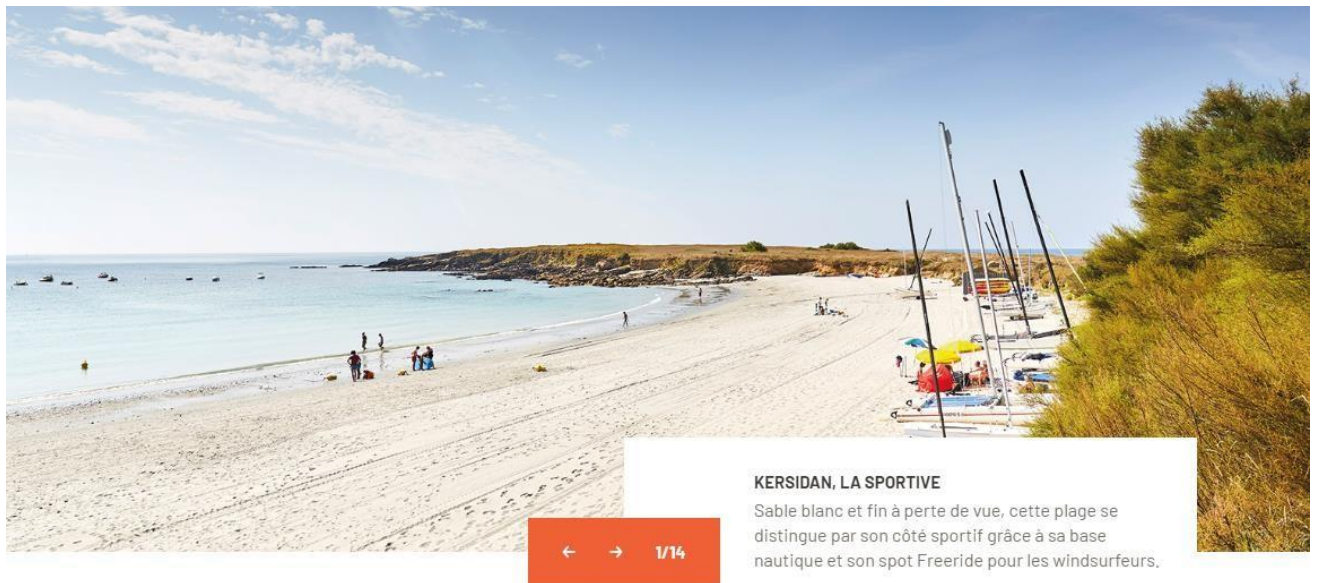


Figure 17 et 18 : Images de la page de l'Office de tourisme Bretagne Cornouaille concernant les plages de Trégunc qui montrent les épithètes données aux plages pour orienter les touristes dans le choix de leur destination. (<https://www.bretagne-cornouaille-ocean.com/les-activites/plages-de-bretagne/> consulté mai 2019).

En conclusion, sur la bande littorale de Concarneau-Trégunc, le tourisme joue un rôle de premier plan bien dans les dynamiques locales. Il apparaît qu'il se structure autour d'orientations et de pratiques diversifiées, et renvoie à des publics hétérogènes qui fréquentent le littoral pour différents types d'attributs. Ainsi, divers types de patrimoines font l'objet d'attraction du tourisme dans chaque commune et sont valorisés localement dans ce sens, comme on a pu le voir par exemple à travers l'iconographie et les symboles utilisés dans la communication touristique. Cela est un aspect structurant qui sera considéré tout au long de notre analyse.

## **4. Une institutionnalisation de la patrimonialisation des espaces naturels et de la culture immatérielle liée à la mer**

Deux types d'acteurs qui ont un rôle majeur au sein des processus de patrimonialisation déjà affirmés dans la bande littorale de Concarneau-Trégunc : d'un côté, un acteur public de la conservation de la nature, le Conservatoire du Littoral qui intervient sur les espaces naturels côtiers et contribue à la protection des sites reconnus comme ayant un intérêt patrimonial majeur d'un point de vue naturel; de l'autre, les associations bretonnes qui ont concouru à la création de la notion de patrimoine maritime et à sa valorisation.

### **4.1. Le rôle du Conservatoire du Littoral dans la sauvegarde de l'espace littoral**

Sur notre terrain d'étude, le littoral est touché par l'action du Conservatoire du Littoral qui a acquis les sites de l'Anse Saint Laurent à Concarneau et des Dunes et étangs de Trévignon à Trégunc. Le Conservatoire intervient sur les espaces qualifiés comme naturels et susceptibles d'être protégés participant à une action de conservation et de patrimonialisation. Il apparaît donc important de présenter son rôle, depuis sa création, sur le territoire qui nous intéresse.

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres est un établissement public administratif national, créé en 1975 à l'initiative de la Délégation à l'aménagement du territoire et de l'action régionale (DATAR) grâce à l'intuition de Michel Picard. Sa création s'inscrit dans une période où l'Etat cherchait des outils pour défendre les espaces naturels du littoral menacés par la privatisation et par une urbanisation perçue comme anarchique (Legrain 1998).

La mission du Conservatoire du Littoral est de mener « une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et d'équilibre écologique » (Code de l'environnement, art. L233-1) et devenir donc un outil au service de l'aménagement du territoire et des collectivités locales, ainsi qu'un moyen pour assurer une protection des espaces naturels maritimes et lacustres.

A travers une politique d'acquisition qui repose sur une dotation de l'Etat et soutenue par d'autres établissements publics et privés, le Conservatoire du Littoral achète des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées. Le principe fondateur est que l'Etat puisse se substituer aux propriétaires privées à travers une maîtrise foncière, en vertu d'un intérêt public.

La mission du Conservatoire ne s'arrête pas à l'acquisition des terrains, mais implique également une gestion raisonnée et durable de ces espaces. Les terrains sont confiés en gestion aux collectivités locales ou à des institutions spécialisées ou des agriculteurs. L'objectif est de mettre en place une action de restauration et d'aménagement du territoire afin de préserver ces milieux naturels et de les rendre ainsi accessibles au public en assurant toujours la protection et le respect de



l'environnement. Des gardes du littoral sont employés pour assurer les missions d'accueil du public, d'entretien et de surveillance des lieux.

L'action du Conservatoire place au premier plan de la gestion locale du territoire une dimension qui reconnaît la valeur écologique et paysagère des espaces littoraux au-delà de leur seule valeur récréative. Cette nouvelle sensibilité est le point de convergence de nouvelles conceptions patrimoniales liés au littoral (Kalaora 1995). En effet, le Conservatoire a encouragé une revalorisation culturelle des sites dès 1983 quand la DATAR s'est dotée d'une mission photographique pour saisir des points des repères du paysage littoral, en révélant un territoire fragile. Cela a ouvert la voie à un nouveau regard de la part de chercheurs, artistes et photographes dont les travaux se consacrent à la préservation des lieux car l'appauvrissement de la richesse naturelle est perçu comme un appauvrissement culturel (op. cit.).

Selon Bernard Kalaora et Anne Konitz (2004), le Conservatoire s'inscrit ainsi comme un acteur fort dans le champ de la patrimonialisation dans le sens où son action participe à la conservation des espaces réputés être des biens communs appartenant à la collectivité.

#### **4.2 Le rôle du milieu associatif dans la construction de la notion du patrimoine maritime**

Au sein des communes littorales, les associations ont eu un rôle fondateur dans la construction de la notion de patrimoine maritime, au point d'être considérés des acteurs majeurs dans la promotion et la conservation du patrimoine maritime français. Durant la fin des années 1980 et le début des années 1990, les associations locales sont devenues des médiatrices entre les populations locales, les touristes et les éléments qui commençaient à être reconnus comme faisant partie du patrimoine maritime (Decaux 2002).

En Bretagne, la construction du patrimoine maritime a commencé à s'instituer autour d'une patrimonialisation des anciens bateaux de travail. Cela est né à partir de la crise de certaines activités liées à la mer, tels que la pêche artisanale et le ramassage du goémon (Péron 2002). La quasi-disparition ou l'évolution de certains métiers maritimes a déclenché un mouvement spontané de patrimonialisation dans le monde associatif et l'attention s'est concentrée d'abord autour des bateaux de pêche qui ont commencé à être considérés des éléments patrimoniaux à protéger et valoriser. Au-delà du Musée de la Pêche de Concarneau initié par une association locale, un autre exemple est l'actuel Port-Musée de Douarnenez, dans le Finistère, inauguré en 1993, qui prend la suite du Musée du bateau créé en 1985 à l'initiative de l'association locale Treizour, fortement intéressée par le patrimoine maritime et qui a collecté des embarcations en danger de disparition. La collection de l'association a ensuite été donnée à la ville de Douarnenez qui a ainsi créé le musée.

Ces exemples illustrent comment les associations se sont engagées dans la sauvegarde de certains objets liés à la mer et à la pêche, considérés en danger de disparition. Ces objets maritimes ont progressivement commencé à être réputés

comme des éléments attractifs, ainsi que des ressources potentielles pour un développement touristique orienté vers une valorisation culturelle.

Le rôle marquant du milieu associatif dans la construction d'une notion patrimoniale s'inscrit dans une spécificité régionale forte en Bretagne. Dans cette région les associations ont joué un rôle particulièrement prégnant, centré plus particulièrement sur le patrimoine culturel immatériel (PCI). La démarche de la construction du PCI émerge au sein du monde associatif et dans ce cadre l'action conjointe des nombreuses associations locales a eu un rôle fondateur. Les acteurs associatifs ont mobilisé les représentants locaux autour du PCI. Cela a mené à une reconnaissance de plus en plus importante du PCI dans les politiques de patrimonialisation en Bretagne. Ce processus a abouti au point qu'aujourd'hui les pratiques culturelles immatérielles bretonnes, telles que la musique, la danse, les chants, les jeux, les usages sont reconnus comme des éléments constitutifs du patrimoine régional. A titre d'exemple, on peut souligner qu'actuellement le fest noz, la danse traditionnelle bretonne, est inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de UNESCO et il est le seul "bien" breton inscrit dans le cadre d'une convention de l'UNESCO.

## CHAPITRE 2

### Les perceptions du littoral

#### 1. Définir le littoral

Quand on parle de littoral de quoi parlons-nous exactement ? Au sens commun, on entend par littoral une « zone sinueuse où s'établit le contact entre la mer ou un lac et la terre » (Larousse 2015). Mais aborder le sujet d'un point de vue géographique, biologique, anthropologique ou juridique, nous conduirait à retenir une diversité de définitions. Il existe cependant un certain consensus scientifique autour de l'idée d'une « zone d'interface entre l'espace continental et l'étendue maritime » (Levy et Laussault 2013), un espace de contact et de rencontre aux bords variables car « soumis à l'action des vagues en fonction des marées » (George et Verger 2009).

Il est important de souligner que lorsqu'on parle de littoral, un point de référence majeur est la loi littoral - la loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral -, adoptée en 1986, qui a mis en place un système de protection de l'espace littoral en fonction de la proximité avec le rivage. L'objectif de cette loi est de préserver le littoral d'une urbanisation incontrôlée et d'encadrer les règles d'occupation et d'utilisation des sols dans les communes littorales. Conformément au texte de la loi, le littoral est défini comme un "entité géographique" (art.1) où s'appliquent plusieurs formes de réglementation. Par exemple, en dehors des espaces déjà urbanisés, l'article L. 121-16 du code de l'urbanisme, issu de la loi littorale, pose l'interdiction de construire dans la bande littorale de cent mètres à compter de la limite haute du rivage ou des plus hautes eaux pour les plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares. La bande de 100 mètres est souvent mentionnée comme référence lorsque l'on doit définir la largeur du littoral.

#### 2. Deux visions du littoral émergent durant la première campagne de terrain

S'il n'existe pas de définition univoque dans la littérature, on remarque également que les acteurs interrogés durant la première campagne d'entretiens se réfèrent au littoral de manière variable. Ce à quoi renvoie l'idée de littoral est bien susceptible de changer selon chaque interlocuteur. J'ai donc interrogé systématiquement les personnes interviewées sur cette notion. Au terme de la première campagne de terrain, deux catégories d'acteurs distinctes se dessinent, porteurs de deux grands types de visions du littoral :

- d'un côté, les gestionnaires du littoral et les acteurs ayant un rôle actif sur le littoral, porteurs d'une vision claire et délimitée du littoral, basée sur des critères physiques
- de l'autre côté, les gestionnaires du patrimoine culturel et du tourisme, porteurs d'une vision plus élargie et englobante du littoral.

Au sein de la première catégorie figurent les gardes du littoral, qui tout au long de l'année exercent un rôle d'entretien, de surveillance, de gestion dans les territoires de leur compétence. La notion de littoral renvoie pour eux au territoire sous la juridiction du site Natura 2000. Cela signifie que le littoral est défini comme un territoire étroit, d'une largeur variable, très proche de la mer, qui suit le rivage.

Un autre interlocuteur, le co-fondateur d'Ansel - association qui mène une action de protection et de sensibilisation aux problématiques environnementales dans le milieu littoral - m'indique avec certitude l'étendue du littoral de son point de vue :

« *Tu vois la partie sèche et jaune des rochers ?* ». Il pointe son doigt vers le quai du port, là où est visible le signe que la mer laisse derrière elle à marée haute. « *Voilà la limite du littoral !* ».

A son tour, la gestionnaire du camping de la Plage de Kersidan affirme sans hésiter : « *Le littoral c'est jusqu'à la dune* ».

Une vision similaire à celle d'un moniteur de l'école de voile de Concarneau, qui m'explique : « *Le littoral c'est l'estran et les constructions qui sont proches de la mer, je pense* ».

Donc, il semble que les interlocuteurs qui fréquentent le littoral pour des raisons de professionnelles spécifiques utilisent des repères géographiques définis pour décrire la notion de littoral. Ils en parlent comme d'un espace bien circonscrit et délimité à leurs yeux dont ils indiquent la limite. Parmi cette catégorie d'acteurs, le littoral est considéré comme de largeur variable, mais cette largeur n'est jamais démesurée.

En revanche, la même question posée aux gestionnaires du patrimoine culturel et du tourisme s'avère plus difficile de leur point de vue : selon cette deuxième catégorie d'acteurs, le littoral semble recouper un territoire plus vaste dont les limites ne sont pas clairement identifiables.

Pour mes interlocutrices auprès de l'Office de Tourisme de Concarneau, le littoral est un territoire plutôt large, urbanisé ou non, depuis lequel on arrive à voir la mer :

« *Mais il ne faut pas être trop loin non plus !* ». Elles confient une certaine difficulté à donner une réponse. Enfin, elles affirment de bien utiliser la référence de la bande de 100 mètres telle qu'établie par la loi littoral 1986. Cette définition revient également dans les propos du Directeur de l'Office Technique de Trégunc qui affirme :

« *Moi ce que j'en pense est que le littoral c'est à partir du moment où on arrive à voir la mer. [...] Mais après c'est règlementé en urbanisme : c'est la bande de 100 mètres de la mer* ». (Directrice office du tourisme, Concarneau, avril 2019)

La responsable du service patrimoine de la ville de Concarneau relie la notion de littoral à l'histoire et au vécu des habitants du lieu, plutôt qu'à un critère uniquement physique ou visuel. D'après elle, pour définir le littoral il faut considérer le lien historique avec la mer qui s'est développé dans un certain territoire. Donc : « *tout Concarneau est littoral* », bien qu'une distinction doit être faite avec certains bourgs

présents dans la commune, comme Beuzec qui a une identité rurale, c'est à dire davantage tournée vers la terre.

Selon cette deuxième catégorie d'acteurs la notion se répand au dehors de limites géographiques fixes et franchit la ligne tracée auparavant par les gestionnaires du littoral, pour refléter une vision plus englobante qui comprend aussi une forte dimension immatérielle.

Cette double perception du littoral est explicitée par un élu de la commune de Trégunc qui distingue la différence entre sa définition de littoral en tant qu'élu (et donc gestionnaire) et sa définition du littoral en tant que citoyen, qui vit dans cet environnement. Il dit :

*« C'est compliqué. Le littoral c'est pour moi, dans ma gestion en tant qu'élu, c'est la plage et les hauts dunaires, jusqu'à les dunes, et puis, à partir du moment où on est dans le jardin des gens c'est plus le littoral, disons dans mes capacités d'interventions. En tant que citoyen, pour moi le littoral c'est tout. C'est même jusqu'à 1 km à l'intérieur, dès qu'il y a une visibilité de la mer, ou si vous êtes en mer et vous voyez quelques choses même si ça se trouve à deux kilomètres à l'intérieur... ça fait partie du littoral. [...] Mais, dans ma gestion personnelle d'élu, c'est la plage, on va dire, les plages, et les hauts dunaires. Voilà. ».* (Adjoint au maire de Trégunc chargé d'environnement et assainissement, Trégunc, mai 2019)

Si la notion de littoral ne renvoie pas de façon univoque au même espace géographique, cela implique que parler du patrimoine sur le littoral est également susceptible de renvoyer à une hétérogénéité de points de vue et de perceptions. Nous allons voir dans le chapitre suivant que la perception des éléments patrimoniaux situés sur le littoral se révèle également complexe, porteuse d'une forte diversité de visions, où les jeux d'échelles et les types de déterminants mobilisés varient sensiblement selon les expériences et les visions des différents acteurs.

### **3. Une diversité de perceptions du littoral du point de vue de ses usagers**

Les avis divergents des gestionnaires recueillis durant la première campagne de terrain mettent en lumière des perceptions qui peuvent varier de manière significative selon les acteurs interviewés ; perceptions influencées et façonnées entre autres par leur fonction professionnelle et leur vécu personnel.

Un tel contraste m'a amenée à approfondir cette réflexion durant la deuxième campagne de terrain, réalisée au mois de juillet avec les usagers des plages rencontrés aléatoirement sur le littoral de Concarneau-Trégunc. L'objectif n'est pas tant de comparer les résultats des deux campagnes, mais plutôt de comprendre à quel point la perception du littoral peut varier aux yeux des ceux qui le fréquentent plus ou moins régulièrement, afin de mieux caractériser cette diversité de perceptions selon les différents types d'acteurs.

Lors de cette deuxième campagne d'entretiens, j'ai pu ainsi remarquer que loin d'être une catégorie stabilisée, le littoral se confirme être une notion variable et changeante, impliquant, auprès de ces acteurs, des jeux d'échelles d'une ampleur bien plus vaste que ceux observés dans le premier corpus d'entretiens

Certains associent au littoral le territoire breton dans sa totalité et affirment que *“le littoral est la Bretagne, c'est toute la Bretagne”* (une touriste, plage de Trévignon, Trégunc, juillet 2019). D'autres relient cette notion à celle de “commune littorale” et disent que si la commune est riveraine de la mer alors tout le territoire communal constitue le littoral. D'autres affirment de manière générale que le littoral est ce qui est proche de la mer ou “le bord de mer”, sans en préciser la largeur qu'il leur est bien difficile de discriminer selon un critère unique. A cela s'opposent ceux qui revendiquent de manière précise que le littoral s'étend jusqu'aux dunes, ou jusqu'aux espaces avant la première ligne d'habitations.

Bien que nous soyons confrontés à des perceptions variables et différentes, nous pouvons remarquer que la notion du littoral évoque une dimension personnelle. Durant les échanges avec les habitants locaux, ou plus globalement bretons, les interlocuteurs évoquent le littoral comme une caractéristique qui façonne l'identité du lieu où ils habitent. D'un côté, le littoral apparaît comme un milieu qui façonne leur cadre de vie, qui fait partie d'un paysage quotidien. Souvent les interlocuteurs locaux se réfèrent aux trajets journaliers en voiture pour se rendre au travail, faits en longeant la corniche ou ayant une vue sur mer. De l'autre côté, le littoral est également un endroit “plaisant”, destination privilégiée pour les moments de repos ou de détente, milieu dans lequel les locaux s'immergent pour se détacher de la routine quotidienne et avoir des moments à contact avec la mer. Le littoral donc englobe cette double composante et apparaît comme un élément fortement identitaire pour les gens qui l'habitent.

Dans ce sens, Françoise Péron, dans son étude sur les fonctions sociales du littoral, souligne comment « les communautés littorales ont affirmé, il y a maintenant un peu plus de cent ans, une identité maritime dont elles n'avaient jusque-là pas pris conscience. Paradoxalement, cette identité se renforce aujourd'hui en raison inverse du déclin des activités maritimes » (Péron, 1994, p. 36). Elle soutient également que dans la période contemporaine il s'est produit une fusion des usages dans le milieu littoral qui a mené vers un nouveau regard. Le littoral est « pensé et ressenti collectivement comme un territoire unique, conçu mentalement comme un tout » (op. cit. p. 39) car il n'est plus vécu que comme un espace fonctionnel, mais comme un territoire où se produit le contact entre la terre et la mer et où existent des liens renoués avec l'espace marin.

#### **4. Le littoral breton : un paysage culturel ?**

La dimension englobante du littoral décrite par Françoise Péron (1994) inclut également une composante paysagère. Si l'on s'intéresse aux paysages littoraux,

nous pouvons remarquer que le littoral breton présente des caractéristiques intrinsèques ayant un intérêt patrimonial majeur. Il est à la fois caractérisé par des écosystèmes naturels très dynamiques, par une diversité considérable des configurations géographiques et géologiques et également par des composantes architectoniques et culturelles marquées par des caractères typiques.

De fait, la Bretagne est une région côtière qui entretient une relation profonde avec la mer. D'une longueur totale de 2730 km, la côte bretonne compte une importante biodiversité marine et un panel d'écosystèmes et d'habitats naturels particulièrement diversifiés, tels que des falaises, plages, fonds rocheux, bancs de maërl, dunes, zones humides, marais salants, cordons de galets, îles, îlot, rias, baies, estuaires. Cette richesse d'habitats fait du littoral breton un lieu essentiel pour la reproduction de nombreuses espèces animales et végétales. Cette variété de milieux crée les paysages naturels caractéristiques de la région.

Nous avons vu qu'historiquement, cette côte bretonne a vu se développer une diversité d'activités humaines, en lien avec ces écosystèmes littoraux. Au fil des siècles, les bretons ont exploité les ressources du milieu naturel maritime à travers des activités telles que la pêche, l'élevage marin, l'agriculture, le commerce, les activités industrielles, l'industrie navale, la plaisance, etc. De plus, les paysages littoraux sont caractérisés par une architecture traditionnelle qui témoigne des relations que les populations locales ont entretenu avec la mer : des anciens villages des pêcheurs peuplés de bâtiments de pierre de granit local avec des toits en ardoise caractérisent le bâti. On observe aussi des phares, des ports, ainsi que des fortifications, des citadelles, des blockhaus, construits pour la protection des ports et qui nous rappellent la position stratégique de cette région et le rôle défensif qu'elle a eu dans l'histoire.

Cet enchevêtrement entre les activités humaines pratiquées dans cette zone d'interface entre la terre et la mer, et les caractéristiques des milieux naturels littoraux ont produit des paysages qui se distinguent pour leurs qualités naturelles aussi bien que pour leurs aspects culturels. Nous pourrions ainsi parler du littoral breton comme d'un paysage culturel, dans le sens de la définition de l'UNESCO qui décrit un paysage culturel comme des « œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature » (article 1 de la Convention UNESCO 1992) qui expriment une longue et intime relation des peuples avec leur environnement.

Si dans le paysage littoral breton il semble impossible de séparer nature et culture, il n'est donc pas surprenant que dans le cadre du programme de recherche *Plages Vivantes*, qui se concentre sur la biologie et l'écologie de la conservation sur les hauts des plages, il se soit avéré important d'analyser le rapport sensible au littoral et les enjeux de sa patrimonialisation, selon une approche qui s'inscrit dans les humanités environnementales, c'est à dire justement centrée sur l'articulation du rapport nature-culture et des relations entre les sociétés et leur environnement. Ainsi, dans notre analyse, nous proposons de considérer le littoral breton à travers cette dimension englobante - qu'on retrouve dans l'idée de paysage culturel - et qui n'exclut a priori aucun point de vue. Nous chercherons au contraire à comprendre ce qui, dans cette

diversité, véhicule des valeurs et des formes d'attachements et pour qui, en nous interrogeant sur quels types de valeurs et quelles formes d'attachement caractérisent aujourd'hui le patrimoine littoral.

## **5. Le littoral et les politiques de valorisation culturelle : existe-t-il un lien ?**

En étudiant les points de vue des gestionnaires du patrimoine culturel et du tourisme sur le littoral rencontrés, nous avons souligné une tendance à considérer le littoral comme un territoire large et étendu qui se propage au-delà des repères géographiques indiqués par les gestionnaires du littoral. Ces acteurs associent cette notion aux liens historiques tissés avec la mer ou bien à la vue sur mer, même de longue distance. Mais si « tout Concarneau est littoral » (animatrice du patrimoine, Concarneau, avril 2019), dans quelles mesures cela est-il intégré dans et influencé par les politiques de valorisation du patrimoine culturel menées par la commune de Concarneau ?

Comme évoqué dans le premier chapitre, Concarneau mène depuis des années une politique culturelle axée surtout sur la valorisation du patrimoine culturel bâti, notamment autour de la Ville Close, et du patrimoine maritime, voire des initiatives qui mettent en valeur les traditions portuaires et de la pêche. Par contre, le bord de mer et la corniche concarnoise se situent à l'écart des activités de médiation culturelle. Les tentatives d'y organiser des visites guidées à vélo n'ont pas donné les résultats espérés et elles n'ont pas attiré suffisamment de public pour être maintenues. Il apparaît donc que le littoral (au sens du bord de mer) – au-delà du tourisme balnéaire - n'est pas vraiment touché par les politiques de valorisation culturelle de la ville. Cela est particulièrement évident durant les périodes de moyenne et haute fréquentation touristique, car on remarque que quand la Ville Close est pleine de touristes, le littoral et la corniche ne sont pas fréquentés par cette masse de visiteurs, mais on y retrouve surtout des locaux ou des randonneurs.

Cette observation est confirmée par un guide conférencier du label Ville d'art et d'histoire qui affirme qu'il est complexe d'attirer la masse de touristes qui arrivent à Concarneau pour visiter la Ville Close vers le littoral et la corniche de Concarneau, bien qu'il existe des sentiers littoraux et des parcours pédestres très réputés. On peut expliquer cela en partie par la typologie de tourisme local présent dans la commune. En fait, on retrouve d'une part un tourisme d'excursion à la journée centré sur la fréquentation de la Ville Close, d'autre part un tourisme balnéaire centré sur les plages et également un tourisme de résidents secondaires qui se mélange aux usagers concarnois qui profitent de la corniche, des plages et de la ville.

Pourtant, d'après les discours des gestionnaires du patrimoine et du tourisme sur leur définition du littoral, il semble que leur vision inclut une vaste portion du territoire qui englobe les zones où s'appliquent les politiques de valorisation culturelle. La partie du littoral et de la corniche de Concarneau y constituent la toile de fond du patrimoine



culturel de la ville, comme s'il existait une relation entre ce dernier et le paysage littoral des alentours.

Cette observation m'invite à proposer une analogie avec la Val d'Orcia en Toscane, Italie. La Vallée d'Orcia est un paysage culturel inscrit dans la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2004, exemple exceptionnel d'un paysage agricole dessiné et entretenu par l'homme depuis le 14<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> siècle qui est devenu témoin d'un modèle de bonne gouvernance. Aujourd'hui, dans la Vallée d'Orcia, il existe une profonde corrélation entre l'entretien du paysage alentour et la valorisation du patrimoine culturel bâti des villages médiévaux, des maisons rurales et des forteresses. Le caractère esthétique reconnaissable de ce paysage collinaire est dû au soin et à l'entretien de chaque hectare de terrain et des pratiques agricoles qui se sont affirmées sur le territoire au fil des décennies. L'attractivité du paysage est ainsi nourrie par l'exploitation agricole des collines environnantes, où des cultures des oliviers, des vignes, de blé, de trèfle se succèdent. Des cyprès, hêtraies et châtaigniers recouvrent aussi les collines. Ce paysage collinaire exceptionnel valorise énormément les bourgs disséminés sur toute la Vallée d'Orcia, auprès desquels on peut apprécier une vue épanouie. Les bourgs deviennent donc des points d'observation du paysage rural et les collines sont un passage obligé d'un village à l'autre d'où les pratiques appliquées au terrain et l'histoire locale deviennent visibles. Le patrimoine culturel bâti est donc valorisé par le paysage rural et vice-versa : l'un ne pourrait pas exister sans l'autre.

En revenant au littoral de Concarneau, une réflexion similaire pourrait s'appliquer mutatis mutandis. Sans que les gestionnaires du patrimoine et du tourisme n'en soient forcement conscients, leur conception du littoral tellement vaste mène à considérer le littoral comme un élément faisant partie du territoire sur lequel ils exercent un rôle de protection et valorisation patrimoniale.

## CHAPITRE 3

### Regards endogènes sur le patrimoine de la bande littorale Concarneau-Trégunc

#### 1. Enquêter sur les perceptions du patrimoine

Le recensement des éléments patrimoniaux situés le long du littoral de Concarneau-Trégunc (paragraphe 2.1) a montré que les deux communes présentent des sites et des éléments qui s'inscrivent dans différentes catégories de patrimoine. Concarneau est associé à son patrimoine culturel bâti axé sur la Ville Close, tandis que Trégunc est caractérisé par des sites naturels protégés et par un riche patrimoine naturel classé. Nous avons vu que les communes renvoient à des trajectoires de patrimonialisation divergentes, valorisant diversement leur patrimoine, et mettant en exergue des attributs différents. Sur la base de cette première observation, lors de la première campagne de terrain auprès des gestionnaires, j'ai donc interrogé mes interlocuteurs sur leurs perceptions, afin de comprendre ce qui fait patrimoine dans leur rapport au territoire - en lien avec leurs compétences professionnelles - et en quoi ils sont acteurs des politiques patrimoniales existant sur le terrain d'étude.

Quand on parle de patrimoine, on évoque une notion complexe, souvent difficile à définir, pourtant une notion commune, mobilisée par les acteurs les plus divers. Il faut considérer que la notion de patrimoine a considérablement changé au cours du 20ème siècle. Notamment durant les années 1980, en France, le périmètre du « patrimoine » s'élargit progressivement : on assiste à une « extension patrimoniale », voire un élargissement de la notion qui devient englobante et accueille un nombre croissant de créations diverses, humaines, naturelles, etc. (Le Hégarat 2015). André Chastel affirme que « le patrimoine, au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion toute récente, qui couvre de façon nécessairement vague, tous les biens, tous les 'trésors' du passé » (Babelon et Chastel 1994, p.11).

Cela rejoint les propos de Pierre Nora, qui commente l'extension récente de cette notion depuis une vision avant tout monumentale et historique vers une acception plus englobante :

« Le patrimoine a explosé dans tous les sens. En vingt ans à peine, il a quitté le bas de laine et le « monument historique », l'église et le château, pour se réfugier au lavoir du village et dans un refrain populaire. Il s'est échappé du notarial et de l'artistique pour envahir tous les domaines dont il était précisément exclu : le vécu traditionnel, le contemporain encore en usage, et même la nature... On est passé d'un patrimoine étatique et national à un patrimoine de type social et communautaire où se déchiffre une identité de groupe : et donc d'un patrimoine hérité à un patrimoine revendiqué. De matériel et visible le patrimoine est devenu invisible et

symbolique, traces encore saisissables d'un passé définitivement mort, vestiges chargés d'un sens lourd, mais mystérieux. Bref, en passant... d'un régime restreint à une définition généralisée, le patrimoine a quitté son âge historique, pour entrer dans son âge mémoriel : le nôtre. ». (Nora 1996, np)

Au sein d'une communauté, donc, enquêter les diverses conceptions de ce qui fait « patrimoine » montre des visions hétérogènes qui peuvent à la fois révéler les trajectoires de gestion mises en place par les gestionnaires et les élus, ainsi que les perceptions des citoyens et des locaux. Ces deux dimensions peuvent converger ou être en tension. Confronter les définitions du patrimoine permet de s'apercevoir de la complexité de cette notion et du rôle des différents acteurs dans les procédures de patrimonialisation. Ce processus peut d'ailleurs suivre des trajectoires différentes selon le significat épistémologique qu'on donne au terme (Bondaz et alii 2004).

## **2 Le patrimoine dans les visions des acteurs concernés par sa gestion**

Dans le cadre de la première campagne de terrain, les visions des gestionnaires et celles des acteurs impliqués dans la valorisation du patrimoine révèlent des différences selon que l'on parle avec des interlocuteurs de Concarneau ou de Trégunc. Sélectionnées précisément pour leur diversité, les deux communes présentent des attributs et des éléments patrimoniaux différents et cela se retrouve dans les perceptions des interlocuteurs.

Globalement, nous pouvons distinguer deux grands types de discours :

- ceux qui mettent en exergue le patrimoine culturel et le patrimoine maritime ;
- ceux pour qui la notion de patrimoine renvoie avant tout au patrimoine naturel.

Toutefois, il ne se produit pas une simple distinction entre Concarneau et son patrimoine culturel et maritime d'un côté et Trégunc et son patrimoine naturel de l'autre. La propension à privilégier un discours ou l'autre dépend aussi du type d'acteur interrogé. L'histoire personnelle, le type d'emploi occupé, le rapport développé avec le territoire dans le cadre professionnel et personnel sont des variables qui affectent la vision des interlocuteurs concernant leur perception et leur rapport au patrimoine. Au sein de chaque commune, nous retrouvons des données hétérogènes, mais en même temps, une tendance plus marquée vers un des types de discours se manifeste.

### **2.1 Les échanges avec les gestionnaires du patrimoine et du tourisme à Concarneau**

Dans la commune de Concarneau, les principaux interlocuteurs rencontrés sont issus du domaine du tourisme et du patrimoine culturel. Les échanges avec l'animatrice du patrimoine de la ville, la directrice de l'Office du Tourisme, les guides conférenciers du

label “Ville d’art et d’histoire” ont été particulièrement significatifs. Durant ces entretiens, il émerge qu’à Concarneau, une dimension urbaine s’impose : ce sont les bâtiments historiques et portuaires façonnant le littoral qui constituent le patrimoine concarnois.



Figure 19 : Vue de la Ville Close et du port de Concarneau. Source : <https://www.port-plaisance-concarneau.fr/>

### **2.1.1 Le patrimoine bâti et le patrimoine maritime au cœur des perceptions des acteurs concarnois**

Selon une partie de mes interlocuteurs, le patrimoine le plus évident sur le littoral de Concarneau est le patrimoine culturel bâti, ainsi que le patrimoine maritime.

Les monuments historiques classés sont réputés les éléments patrimoniaux les plus marquants dans le territoire. Parmi eux, la Ville Close est considérée comme l’élément majeur. Cela est étayé par le fait qu’il s’agit du site le plus populaire d’un point de vue touristique, recevant plus d’un million de visiteurs par an. Cet aspect est souligné par les interlocuteurs qui semblent utiliser cette fréquentation touristique comme un indicateur leur permettant de définir ce qui s’impose comme le patrimoine concarnois. Parallèlement, les interlocuteurs évoquent ce qu’ils nomment le “patrimoine maritime”, comme également important. La directrice de l’Office du Tourisme affirme que :

*« Le patrimoine pour nous c'est du patrimoine bâti et du patrimoine maritime. Le patrimoine bâti évidemment c'est la Ville Close, le château de Keriolet, c'est la chapelle, tout ce qui est bâti. Patrimoine maritime, c'est l'histoire qu'on a avec le port, avec la pêche, avec la mer, les conserveries. »* (directrice de l’Office du Tourisme de Concarneau, avril 2019)

La conformation géographique de la ville, entièrement tournée vers la mer, a mené à la construction d'une culture à la fois matérielle et vivante fortement dépendante du milieu maritime qui peut se traduire dans la notion de "**patrimoine maritime**" que nous avons évoquée plus tôt (cf. chapitre 1). Cette notion embarque une dimension culturelle immatérielle qui valorise les liens à la mer. Cela souligne une approche plus englobante du patrimoine, où nature et culture, et matériel et immatériel sont intrinsèquement reliés. Cette dimension holistique de cette catégorie patrimoniale est décrite dans la littérature consacrée au sujet. Pour Callebaut (2018), on peut parler de patrimoine maritime pour se référer à la mer et au littoral en tant que des réservoirs de biodiversité, avec des écosystèmes protégés où une attention de plus en plus soutenue est exigée, surtout dans le cadre des préoccupations environnementales actuelles. En même temps, le patrimoine maritime renvoie également au patrimoine bâti des villes portuaires, la signalisation des côtes, et tous les éléments qui entrent dans la catégorie de ce qu'on appelle "biens culturels maritimes" selon la loi du 1er décembre 1989. Cornu et Fromageau (2002) soulignent que le patrimoine maritime peut également être à la fois matériel et immatériel. En effet, « la culture de la mer est une culture vivante qui concerne d'abord ceux qui y vivent ou ceux qui en vivent ; une culture riche en traditions, en savoirs scientifiques et techniques et en expressions » (op.cit. p. 40). On parle ainsi de patrimoine maritime pour se référer aux savoir-faire des constructeurs de navires, des marins et des pêcheurs, aux fêtes maritimes, aux récits de mer, aux traditions liées à la pêche, etc. Ces éléments créent un sentiment et un attachement profond des locaux avec le milieu marin.

Du fait même de son caractère englobant, la notion de patrimoine maritime est susceptible de renvoyer à une grande diversité d'éléments et de valeurs qui varient selon les interlocuteurs. Certains soulignent ainsi cette diversité comme une composante qui caractérise le patrimoine de Concarneau de leur point de vue. Pour eux, il n'est pas possible de dissocier le patrimoine concarnois de sa composante maritime. L'animatrice du patrimoine souligne cet aspect :

*« Ce qui est intéressant à Concarneau est que c'est un port, c'est aussi une station balnéaire. Et la Ville Close est une île. Donc, ce qui est prégnant à Concarneau c'est le patrimoine maritime sur tous ces aspects »* (animatrice du patrimoine de Concarneau, avril 2019)

Le patrimoine maritime est donc considéré comme une notion large qui peut inclure le patrimoine bâti, le port, l'industrie naval, le littoral, les plages, mais également les composantes immatérielles de la culture concarnoise.

Une partie des interlocuteurs expriment avant tout leur vision d'un **patrimoine vivant**, dont la composante immatérielle est particulièrement forte :

*« Le patrimoine maritime c'est un tout. Toute l'histoire de la pêche à Concarneau c'est du patrimoine maritime, car c'est notre patrimoine immatériel. Ce n'est pas*



*simplement quelque chose de tangible, mais le patrimoine immatériel c'est le souvenir des gens qui ont travaillé dans les conserveries, c'est les chansons, c'est les histoires, c'est ce qui se faisait avant et qu'on ne fait plus maintenant, c'est les savoir-faire. C'est du patrimoine immatériel qui fait partie du patrimoine maritime. »* (directrice de l'office du tourisme de Concarneau, avril 2019)

Il est intéressant de souligner l'aisance avec laquelle mes interlocuteurs se réfèrent à cette catégorie du "patrimoine maritime". Elle apparaît dans leurs discours comme une notion appropriée, qu'ils mobilisent spontanément dans l'expression de leur propre opinion. Il s'agit d'une catégorie récurrente lors des entretiens : elle est évoquée spontanément par la moitié des interlocuteurs rencontrés lors de la première campagne de terrain, porteurs d'un discours relativement spécialiste et élaboré sur le sujet, comme en témoigne la citation ci-dessus.

Cela peut s'expliquer d'abord par la fonction des interviewés, acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine ou acteurs du tourisme, qui connaissent l'histoire concarnoise. Dans le cadre de leurs professions, l'exigence de rendre ces éléments accessibles au public a mené au développement d'un regard fin et expert sur le patrimoine de Concarneau et sur ses multiples facettes. De l'autre côté, les interlocuteurs sont également des habitants locaux qui connaissent les traditions concarnaises. Comme il a été évoqué dans le paragraphe 2.1.1, Concarneau a un patrimoine immatériel maritime très marqué qui est présent dans la vie associative locale ainsi que dans l'offre culturelle institutionnalisée de la ville. Par exemple, les événements organisés par le cercle celtique des Filets Bleus, ainsi que les activités au sein du Musée de la Pêche tournent autour d'un point commun : l'histoire maritime. Concarneau s'insère d'ailleurs dans le processus de valorisation du patrimoine culturel immatériel très actif en Bretagne au cours des vingt dernières années. Impulsé et fortement soutenu au sein du monde associatif, le patrimoine culturel immatériel breton est aujourd'hui une spécificité régionale forte et largement institutionnalisée.

### **2.1.2 Le patrimoine naturel : une autre catégorie prise en compte dans la commune de Concarneau**

Il faut souligner que dans la commune de Concarneau, les résultats de l'enquête ne sont pas unanimes. Lorsqu'ils sont interrogés sur ce qui, de leur point de vue, caractérise le patrimoine concarnois, une partie minoritaire des interlocuteurs place au premier plan la dimension naturelle. Il s'agit d'acteurs qui fréquentent davantage le littoral pour des raisons professionnelles ou pour mener des activités de gestion du milieu, et qui sont engagés en faveur de la préservation des milieux littoraux, comme le co-fondateur de l'association Ansel (Association du Nettoyage au Service de l'Environnement et du Littoral). Pour eux, le patrimoine comprend aussi la biodiversité et la richesse naturelle du littoral concarnois. Il inclut notamment des espèces naturelles faunistiques et floristiques, telle que l'Asphodèle (*Asphodelus arrondeaui (linnaeus)*), une plante endémique citée lors des entretiens.

*« Sur la Pointe de Cabellou [Concarneau] il y a l'Asphodel arrondeau, une espèce endémique en Bretagne et à la Galice. C'est les deux seuls endroits au monde où on retrouve cette espèce de plante vivace. En fait, ça donne au territoire un intérêt patrimonial majeur. [...] Après on a cette spécificité en Bretagne, cette chance d'avoir des algues et cette richesse algale qui fait que sans cette richesse algale, on n'aurait pas eu cette biodiversité. »* (Co-fondateur de l'Association Ansel, avril 2019)

La richesse algale est donc également un aspect qui est souligné et considéré comme une spécificité qui contribue à conférer un intérêt patrimonial majeur au littoral concarnois.

Selon ce point de vue plus naturaliste, le patrimoine naturel est la catégorie la plus représentative des spécificités de Concarneau. Au cours de l'entretien avec le co-fondateur de l'association Ansel qui fréquente régulièrement le littoral, un lien est fait avec le paysage et plus particulièrement son esthétisation visuelle, en référence à l'importance de l'histoire de la peinture dans la région :

*« [le littoral] ça fait partie du patrimoine maritime. Ce n'est pas pour rien qu'on a eu les plus grands peintres ici dans la région. »* (co-fondateur de l'association Ansel, Concarneau, avril 2019)

De son point de vue, la biodiversité du littoral façonne des paysages naturels diversifiés qui acquièrent une haute valeur esthétique. Pour étayer cette réflexion, il fait référence à l'école de peintres implantée à Concarneau entre 1870 et 1950 (cf. paragraphe 2.2.1 ci-dessous), attiré – entre autres - par les paysages du littoral concarnois.

Ce témoignage met en lumière l'idée que le paysage littoral renvoie à une dimension patrimoniale qui se manifeste à la fois par des éléments naturels reconnus pour leur valeur écologique et esthétique. Durant la deuxième campagne de terrain, le thème du paysage sera également au cœur des perceptions des usagers des plages et nous l'aborderons plus en détails dans les chapitres suivants.

## **2. 2. Trégunc : le patrimoine naturel au premier plan**

A Trégunc, les résultats de l'enquête mettent bien en évidence l'hétérogénéité des configurations et perceptions qui co-existent sur mon terrain d'étude au sens large. Les interlocuteurs interrogés sur leur perception du patrimoine sur la bande littorale de cette seconde commune mettent unanimement en exergue un patrimoine naturel. La zone naturelle des dunes et étangs de Trévignon - site du Conservatoire du littoral -, les zones classées Natura 2000, le littoral préservé de l'urbanisation sont considérés comme les éléments patrimoniaux les plus importants présents sur la commune. A cet égard, des thématiques récurrentes sont évoquées : le littoral est reconnu comme un milieu naturel à protéger ; la protection de ce milieu est associée à la transmission du

patrimoine naturel aux générations futures ; le patrimoine bâti est pris en compte dans sa dimension naturelle en lien avec le milieu maritime.

### **2.2.1 Une approche du littoral tournée vers la protection du patrimoine naturel et la volonté de conserver une “vocation rurale”**

La protection de l’aspect patrimonial naturel du littoral est souvent mentionnée. Des interlocuteurs, tels que le responsable des Services Techniques, ainsi qu’un élu de Trégunc, affirment que la conservation du patrimoine naturel est un thème au cœur de leurs politiques de gestion du littoral. Rappelons que la quasi-totalité de la bande littorale de Trégunc est inscrite au PLU comme zone naturelle et qu’ils se trouvent également des zones classées Natura 2000 et un site du Conservatoire du Littoral. Ces statuts de protection ont ancré dans le territoire l’idée du littoral comme un milieu à protéger. Durant un entretien auprès de l’Office de Tourisme de Trégunc, une interlocutrice exprime bien l’importance de la protection du littoral :

*« [le site de Dunes et les étangs de Trévignon] C’est une zone naturelle protégée, très protégée, donc on ne la touche pas. [...] C’est ce côté naturel que les gens cherchent et les éléments naturels qu’on aperçoit. Ça c’est vraiment un des points forts pour nous. C’est tout protégé... ».* (responsable d’accueil de l’Office de tourisme de Trégunc, mai 2019)

Mes enquêtes à Trégunc montrent que la gestion du littoral en place vise de manière privilégiée à la conservation de sa dimension naturelle, afin de le préserver contre des interventions urbanistiques ou humaines qui pourraient nuire à ces espaces. Il émerge également des enquêtes une volonté de préserver une identité rurale qui contribue à valoriser et à conserver les paysages littoraux tels qu’appréciés par les interlocuteurs rencontrés à Trégunc. En dehors des villages et des zones portuaires (comme le port de Pouldohan et le Port de Trévignon), la position adoptée par les gestionnaires est d’essayer de conserver la « vocation rurale » du littoral, et de limiter les aménagements urbains - tels que les trottoirs, les lampadaires - qui pourraient avoir un impact visuel au niveau paysager. Ces points de vue, collectés lors des entretiens avec les gestionnaires et les élus de Trégunc, rejoignent les opinions recueillies parmi les usagers des plages durant la deuxième campagne de terrain. Notamment, une interlocutrice remarquera que même les poubelles ont été éliminées dans certains points des sentiers littoraux et elle s’explique cela comme un choix précis de la municipalité qui a décidé de réduire au maximum les interventions urbaines, en préférant le “côté naturel”.

La notion de protection est donc également associée à l’idée de ne pas intervenir sur le territoire à travers des aménagements qui puissent modifier le paysage. Ces politiques de gestion visent à conserver le littoral dans sa configuration la plus “naturelle” possible et cela est pensé par les acteurs interrogés comme un facteur d’attractivité du littoral de Trégunc, très populaire au niveau touristique et largement

fréquenté, surtout durant la saison estivale. Le littoral est sillonné par des sentiers littoraux entretenus par la commune qui permettent aux usagers de bénéficier de cette zone naturelle dans une conformation typiquement rurale. Cet aspect constitue une caractéristique forte de la commune qui se distingue d'autres communes à proximité où l'on a choisi une approche plus urbaine dans l'aménagement du littoral, comme c'est le cas à Concarneau, ou dans d'autres communes de la baie telle que Bénodet.

Enfin, soulignons que dans les entretiens réalisés à Trégunc, l'utilisation du terme patrimoine a été questionnée par un des gardes du littoral. Pour lui, parler de patrimoine pour se référer au littoral semble évoquer de façon intrinsèque une notion d'appropriation envers ce milieu et il refuse cette idée. Il décrit au contraire le littoral comme un lieu dont on a la responsabilité, qu'il faut protéger et garder tel quel ; une vision très liée à ses missions de garde. Cela renvoie ainsi à l'idée que les plages sont surtout pensées comme un bien commun à l'accès public, appartenant à tout le monde. Cette idée, ancrée dans le contexte français, est évoquée par une partie des interlocuteurs durant mes entretiens. Le caractère public des plages est ainsi associé à la transmission de ce milieu aux générations futures.

### **2.2.2 La transmission aux générations futures**

Comme le souligne entre autres Lefeuvre (1990), une composante forte de la notion de patrimoine est l'idée de la transmission aux générations futures. Cet aspect est souvent évoqué dans le discours des acteurs interrogés.

Un des gardes du littoral de Trégunc l'évoque explicitement :

*« Mais le patrimoine naturel c'est ce qu'on doit laisser à nos enfants et il faut que ça reste à l'identique. [...] on essaie de le préserver pour le transmettre à nos générations, à nos enfants. C'est ça pour moi transmettre le patrimoine naturel. Donc arrêter d'aménager, de trop aménager... »* (garde du littoral, Trégunc, avril 2019)

L'idée de la transmission aux générations futures embarque un rapport à l'action présente, car le patrimoine naturel acquiert une légitimité et un rôle important dans les choix actuels d'aménagement du territoire. Comme l'expliquent Berdoulay et Soubeyran (2013), la perception de plus en plus dramatique des crises écologiques de nos jours a mené vers un changement de la portée du rôle attribué au patrimoine naturel. Aujourd'hui, on assiste à une « rupture temporelle » dans le concept de la transmission aux générations futures, voire il se développe l'idée qu'il faut assurer la survie au présent et que « les générations qui sont maintenant menacées très directement ne sont plus les générations futures, mais bien les présentes » (Op. cit., p. 374). Dans ce contexte, des attentes relatives au choix de gestion de sites naturels émergent parmi les interlocuteurs. Cela apparaît par exemple durant les échanges avec des représentants d'associations locales qui demandent aux municipalités des

attentions majeures envers l'environnement littoral. L'enquête montre que cette question a pris une ampleur grandissante depuis les dernières années.

### 2.2.3 Quelle place pour le patrimoine bâti ?

Si le patrimoine naturel apparaît clairement au premier plan dans le discours des interlocuteurs de Trégunc, le patrimoine bâti est également mentionné comme une composante caractéristique du patrimoine local :

*« [le patrimoine est] tout ce qui est nature : la dune, les côtes rocheuses, tout ce qui est faune et flore, en tout cas naturel. Après il y a du bâti : la digue à moulin à mer, les blockhaus, le port, le moulin à marée de Minahouet. Donc c'est ça : le patrimoine naturel et bâti » (Garde du littoral, Trégunc, avril 2019)*

Rappelons que dans la commune de Trégunc se trouvent des chapelles, des menhirs, des stèles, des dolmens classés Monuments Historiques. Les interlocuteurs associent au patrimoine bâti une autre catégorie particulière, qui renvoie aux ouvrages maritimes : les digues, les ports, les moulins à marée. En lien avec ce qui a été décrit ci-dessus autour de la notion de patrimoine maritime, on comprend ici que les éléments bâtis sont des témoignages de l'usage de la nature faite par les hommes dans le passé. Selon ce point de vue, le patrimoine bâti apparaît comme intrinsèquement lié aux potentialités naturelles du territoire, qui confirme cette vision globale des acteurs au sein de laquelle les éléments naturels et culturels, matériels et immatériels, sont liés les uns aux autres.

Dans cette perspective, on peut évoquer les mots de J. Lesourne (1981) cité par Lefeuvre :

*« Le patrimoine, c'est d'abord ce que nous avons hérité de nos ancêtres, tant en ce qui concerne les œuvres du passé que le type d'interdépendance qui s'est progressivement institué entre l'homme et la nature. Le patrimoine témoigne de la façon dont, à différentes époques de l'histoire, l'homme s'est approprié les ressources naturelles, les a mises en valeur, a détruit et créé en liaison avec l'évolution de la civilisation ». (Lefeuvre, 1990, p. 40).*

Dans le cas de Trégunc, la valeur patrimoniale des éléments bâtis est associée à une valeur sociale et à la fonction intrinsèque du bâtiment en lien avec la nature. Les traces de cette relation avec la nature dans des époques passées constituent la mémoire de la commune et cela renvoie également à des attachements exprimés par les interlocuteurs.

Les digues, les ports, les moulins à marée, évoqués par les interlocuteurs, sont des éléments du patrimoine maritime. Bien que le patrimoine maritime manque d'objets patrimoniaux fixes et monumentaux, les éléments nommés sont des témoignages des cultures maritimes développées sur le littoral et sont reconnus en tant que sites ayant

une valeur historique. Associer le patrimoine bâti à des éléments du patrimoine maritime signifie mettre en exergue l'identité maritime de la commune et consolider les liens avec la mer.

### **3. Une dimension patrimoniale complexe et équivoque**

En conclusion, dans les deux communes les dimensions culturelle, architecturale et naturelle du patrimoine apparaissent entremêlées. Durant les entretiens, nous avons vu que les monuments historiques bâtis évoquent le milieu naturel maritime, et que le patrimoine naturel est mis en relation avec les composantes culturelles existant sur le territoire. La notion du patrimoine renvoie ainsi à une catégorie englobante et complexe dans les discours des interlocuteurs.

Une distinction marquée s'impose toutefois dans les deux communes : il émerge une dichotomie entre une dimension urbaine et rurale. Si à Concarneau, les stratégies de gestion du patrimoine visent à valoriser le patrimoine bâti de la ville dans sa composante urbaine, à Trégunc les acteurs apparaissent attachés à conserver et valoriser une dimension rurale dans leur rapport au patrimoine. Ils orientent la gestion du littoral pour en conserver l'aspect naturel et offrir aux usagers des paysages dépourvus d'aménagements lourds qui pourraient s'imposer sur la nature. Cette approche rend le paysage littoral, en particulier les plages et les dunes, très attractif pour les usagers du littoral trégunois, qui fait objet d'une forte fréquentation, par contraste avec le littoral concarnois qui s'avère être moins fréquenté par un public touristique plutôt tourné vers la Ville Close et le port (cf. paragraphe 2.1.2).



## CHAPITRE 4

### Les perceptions des paysages littoraux

#### 1. Caractériser les perceptions des paysages littoraux par les usagers des plages

Nous avons vu que la bande littorale des communes de Concarneau-Trégunc fait l'objet d'enjeux patrimoniaux, caractérisés par des représentations et des attributions de valeurs historiques, écologiques, esthétiques, sociales. Jusqu'à présent, nous nous sommes référés à la bande littorale de Concarneau-Trégunc pour indiquer de façon générique les territoires à proximité de la mer, sans préciser les limites géographiques. L'enquête par immersion sur le terrain, et en particulier les entretiens semi-dirigés, ont d'ailleurs permis de comprendre que le "littoral" est une notion variable, dont l'étendue est susceptible de changer selon l'interlocuteur interrogé.

Nous proposons maintenant de restreindre le champ d'observation et se référer au littoral en tant que bord de mer sableux et rocheux. La deuxième campagne de terrain a été consacrée à l'échange avec les usagers des plages dans le but de connaître et analyser leurs perceptions envers les plages et les paysages littoraux du bord de mer. Lors de ces entretiens, deux thèmes sont apparus comme récurrents dans les discours spontanés de personnes : **les plages sont décrites comme des milieux naturels à protéger** et **les paysages littoraux, réputés changeants, font objet d'un attachement**.

#### 2. La protection des plages : entre conservation et préservation

Les interlocuteurs affirment à l'unanimité que les plages doivent faire l'objet d'une protection et considèrent ce principe comme acquis. Ce qui apparaît comme une évidence prend appui sur un discours qui associe les plages à la nature, inscrivant ainsi les premières dans une valeur de protection.

A la question : « *D'après vous les plages sont-elles à protéger ?* », un baigneur rencontré à la Plage des Sables Blancs de Concarneau répond : « *Ça paraît évident. C'est la nature et les plages en font parties.* » (résident secondaire, Concarneau, juillet 2019), résumant l'opinion de beaucoup d'interviewés.

Des registres d'expression différents se distinguent pour évoquer la protection de la nature. Le terme le plus utilisé par les interlocuteurs est celui de "protection", une minorité parle de "conservation", de "sauvegarde" ou de "préservation", renvoyant au même registre d'idée dans le langage commun. En revanche, des points de vue contrastés émergent concernant la façon de mettre en œuvre la protection des milieux naturels du littoral, et nous remarquons que les significations attribuées à cette notion se déclinent différemment en fonction des interlocuteurs. "Protection des plages" peut évoquer par exemple la sauvegarde des écosystèmes naturels tels que les nidifications et les dunes de l'arrière-littoral, comme affirment des interlocuteurs

rencontrés sur la plage de Trévignon, à Trégunc. Cela peut également renvoyer à l'idée de "*garder le plus naturel possible*" (usagères d'une plage, plage de Sables Blancs, Concarneau, juillet 2019), en excluant l'action de l'homme sur l'écosystème des plages. À l'inverse, d'autres interlocuteurs parlent de "protection des plages" davantage en référence à la lutte contre la pollution et ils considèrent alors les interventions humaines sur le littoral nécessaires pour la sauvegarde du milieu littoral.

Ce que les usagers des plages conçoivent comme diverses approches possibles de la protection du littoral correspond par ailleurs à des évolutions bien documentées des différents courants qui ont ponctué l'histoire de la protection de la nature dans le monde occidental.

Depuis la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, deux conceptions distinctes de la protection de la nature se distinguent : la « préservation » et la « conservation ».

John Muir (1838-1914), défenseur de la *wilderness* (c'est-à-dire une vision de la nature sauvage qui existe indépendamment des volontés humaines), est porteur du courant 'préservationniste'. Selon cette approche, la nature a une valeur intrinsèque pour des raisons métaphysiques et partage avec l'homme une dimension divine (Bergandi et Blandin 2012). La contemplation de la nature permet aux hommes d'expérimenter une connexion intime avec leur environnement : la nature doit donc être protégée pour elle-même, à l'écart des actions des sociétés, sans aucune intervention humaine (Depraz 2013).

A cela s'oppose le mouvement 'conservationniste', formulé par Gifford Pinchot (1865-1946). Il s'inscrit dans une conception utilitariste de la nature, fondée sur l'idée du « wise use » (c'est-à-dire une utilisation sage des ressources naturelles), qui renvoie à l'idée d'un usage raisonnable de la nature. Pinchot est convaincu de la nécessité de prendre des mesures pour permettre d'utiliser la nature à travers une gestion raisonnée et équilibrée. On peut dire qu'il est un des premiers à formuler l'idée d'un développement durable comme mise à disposition des ressources naturelles pour les générations futures (Bergandi et Blandin 2012).

Cette distinction fondamentale entre préservation et conservation, considérant d'un côté l'homme comme extérieur à la nature, comme visiteur ponctuel, et de l'autre l'homme comme vivant avec et dans la nature se retrouve dans les discours sur la protection des plages que j'ai pu recueillir sur le terrain.

Comme évoqué, d'un côté, des interlocuteurs affirment qu'une plage protégée est une plage dépourvue de toute intervention humaine, qui est laissée dans l'état le plus naturel possible et où l'homme ne fait que passer. Une femme interviewée dans la plage de Trévignon me dit : « *Les plages doivent être protégées, dans le sens qu'il faut les laisser naturelles. Il ne faut pas intervenir* » (une touriste, Trégunc, juillet 2019). D'autres associent la protection des plages à l'idée de propreté. Une plage bien protégée est une plage libre d'être utilisée, où les usagers s'engagent à ramasser leurs déchets et où sont mises en place des actions de nettoyage qui accompagnent les usages et le maintien d'un état considéré comme conforme à l'image que l'on a d'une plage agréable. Selon cette vision donc il émerge une vision utilitariste de la

plage, considérée comme un milieu à utiliser dans lequel l'intervention de l'homme est requise en tant qu'action clé qui permet de garder une plage protégée contre les effets mêmes de cette fréquentation.

Un troisième groupe d'interlocuteurs relie plus spécifiquement la protection des plages aux efforts de préservation des populations à la fois animales et végétales, renvoyant davantage à une vision de la plage comme un écosystème, potentiellement impacté par la concentration d'activités d'origine anthropique. Certains parmi eux affirment qu'une plage est protégée quand les nidifications et les animaux qui habitent ce milieu sont sauvegardés. D'autres se réfèrent plutôt aux dunes de l'arrière littoral, estimant que nous pouvons parler de protection des plages quand sont mis en place de systèmes de conservation *in situ* de plantes pionnières des dunes, comme l'oyat [*Ammophila arenaria*] et le pourpier de mer [*Honckenya peploides*]. Ils parlent donc des ganivelles (c'est-à-dire une barrière de lattes de bois reliées par du fil de fer) et des systèmes de limitation des piétinements qui permet aux plantes de grandir et de conserver le substrat sableux.

En conclusion, l'idée de la protection des plages est une notion qui peut être abordée selon des approches différentes et qui renvoie à des visions contrastées. Cela peut évoquer à la fois des conceptions qui renvoient davantage à la notion de préservation et ou à celle de conservation de la nature, et à la sauvegarde des espèces animales et végétaux. Parler de protection du patrimoine naturel des plages relève donc d'une diversité de points de vue qui change selon l'interprétation des interlocuteurs rencontrés, et l'on constate que ces différentes conceptions coexistent sur le terrain étudié : une partie de ces conceptions sont favorables à l'intervention et la gestion humaine pour conserver le patrimoine naturel des plages, alors que d'autres y sont



Figure 20 : Des ganivelles dans le site du Conservatoire du Littoral des Dunes et Étangs de Trévignon, Trégunc. Source : [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr)

défavorables et considèrent que la valeur de ce patrimoine est intrinsèque et ne doit pas faire l'objet d'intervention ou de gestion.

### 3. L'attachement à un paysage littoral qui change constamment

Un autre thème récurrent dans les entretiens est l'attachement aux paysages du littoral. Les interlocuteurs soulignent leur intérêt pour le cadre paysager qui s'offre à leurs yeux quand ils se trouvent sur les plages.

Dans le terrain d'étude, le paysage est décrit comme changeant, en constante évolution et animé. Une usagère de plage me dit : « *Sur la plage le paysage n'est jamais le même* » (résidente permanente, Plage de Cornouaille, Concarneau, juillet 2019). Caractérisé par des éléments reconnaissables tels que les rochers, des bandes de terre, des écueils, le paysage du littoral est soumis aux marées qui quotidiennement altèrent la conformation des plages, élargissent ou réduisent l'estran, recouvrent le sable ou dévoilent le fond marin.

Durant la saison estivale, la mer pullule également de bateaux de toutes formes et tailles, de planches à voile, de paddles, de petits voiliers, décrivant ainsi un paysage animé et vivant. Cela s'illustre au détour d'un entretien avec un résident secondaire à Concarneau :

*« Nous on cherche une plage d'abord relativement propre et deuxièmement on cherche quelque chose autour... C'est pour ça qu'on aime bien la Bretagne car il y a des rochers, des machins. Moi, les grandes plages de l'Atlantique où il y a des grands tas de sable et on ne voit rien, et en face il y a la mer et on ne voit rien... Ici c'est bien car il y a quelque chose autour, il y a des rochers dans la côte. Ce n'est pas que de l'eau dans la grande immensité, toute seule, toute vide... Ici il y a plein de bateaux et donc l'eau est un peu animée. C'est intéressant. Ce n'est pas tout plat avec rien dessus. »* (un résident secondaire, Plage des Sables Blancs, Concarneau, juillet 2019)

Un des éléments variables qui contribue à la perception d'une transformation paysagère de la plage est la laisse de mer. La bande algale se situe à une hauteur variable sur les hauts des plages en fonction du coefficient de marée, elle est plus importante et abondante après des phénomènes météorologiques tels que des tempêtes, des vents ou des fortes pluies. Composée en majorité d'algues, la laisse de mer a un aspect différent en fonction des saisons. Les algues se dessèchent et se dégradent très rapidement sous l'action du soleil durant l'été ou peuvent s'accumuler sous forme d'échouages massifs, surtout durant l'hiver. Élément incontournable des paysages littoraux, la laisse de mer se caractérise donc par un aspect et une composition changeante, qui évolue à chaque marée haute.



Figure 21 : Un échouage massif dans la plage de Kersidan, Trégunc. Mai 2019. Photo : C. Infantino



## CHAPITRE 5

### La place de la laisse de mer sur le littoral

#### 1. La laisse de mer : objet d'étude du projet Plages Vivantes

Dans cette partie, nous proposons de restreindre encore l'échelle d'observation à la frange littorale des hauts des plages, nous concentrant ainsi sur l'approche du programme Plages Vivantes, observatoire participatif de la biodiversité articulé autour du suivi de la laisse de mer. L'étroite frange des hauts de grève et notamment la laisse de mer est l'objet d'étude du pôle du projet dédié à l'écologie et aux sciences de la conservation, ayant pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement de cet écosystème. La laisse de mer joue un rôle crucial dans la dynamique biologique du haut de l'estran. Source de nutriments pour les plantes pionnières des dunes et du haut de plage, la laisse de mer contribue à la fixation du sable et à la préservation des dunes. Elle accueille une faune spécialisée à la base des chaînes alimentaires diversifiées (invertébrés, prédateurs, poissons, oiseaux). Elle renvoie ainsi à des enjeux associés à la qualité environnementale du milieu littoral. Les chercheurs du programme Plages Vivantes se sont engagés dans une forte action de médiation afin d'impliquer les citoyens dans la collecte d'informations sur cet écosystème. Ils ont élaboré des protocoles scientifiques participatifs, construits de manière ludique et pédagogique et destinés à un large public, y compris scolaire. À Concarneau, les chercheurs de Plages Vivantes ont par exemple mis en place le protocole scientifique participatif ALAMER (<https://plagesvivantes.65mo.fr/protocole-alamer/>), destiné à identifier et recenser les algues de la laisse de mer et qui a été testé avec des scolaires de niveau CM1/CM2. L'objectif est que les élèves deviennent acteurs dans la récolte des données, en menant des activités pédagogiques qui sensibilisent l'importance des algues dans la biodiversité sur le littoral. Le débat engendré a posé les jalons pour la construction d'une nouvelle sensibilité autour de la laisse de mer, comme en témoignent la quinzaine d'articles (Le Télégramme, Ouest France, Sillage, etc.) dédiés à ce thème parus dans la presse locale au cours des derniers mois et dont voici ci-dessous certains titres.

The image shows a screenshot of a news website interface. At the top, there is a navigation bar with icons for Podcasts, Mes communes, Météo, Ouest France (logo), Le Journal, Newsletters, and Recherche. Below this is a secondary navigation bar with categories: Actualité, Premium (highlighted in yellow), Régions, Communes, Sport, Loisirs, Annonces, Vidéos, and ABONNEZ-VOUS (highlighted in yellow). Underneath, there is a section titled 'En ce moment' with several article buttons: 'Caniculé', 'Tour de France', 'Séries d'été', 'Exposition Design, escales bretonnes', and 'Festival de Cornouaille'. At the bottom left, the breadcrumb 'Accueil / Bretagne / Concarneau' is visible. The main headline reads 'Concarneau. Une première victoire pour la laisse de mer'.





ACCUEIL

ACTU

ALIMENTATION

COSMÉTIQUE

MODE & DÉCO

NAUT

Home > Plages > La laisse de mer : un écosystème utile à la vie du littoral

Plages

## La laisse de mer : un écosystème utile à la vie du littoral

Comptoir De La Mer

5 Avril 2019

Pas De Commentaire

**Le Télégramme**

Brest Lannion Lorient Quimper Saint-Brieuc Vannes Rennes Autres Communes

MONDE FRANCE BRETAGNE ECONOMIE SPORTS LOISIRS &VOUS ANNONCES VIDÉOS TOUR DE FRANCE

Toutes les communes > Concarneau

Météo

## Laisse de mer. Une étude proto(s)colaire

Publié le 30 mai 2017 à 00h00 Modifié le 30 mai 2017 à 07h35

**Le Télégramme**

Brest Lannion Lorient Quimper Saint-Brieuc Vannes Rennes Autres Communes

MENU MONDE FRANCE BRETAGNE ECONOMIE SPORTS LOISIRS &VOUS ANNONCES VIDÉOS TOUR DE FRANCE

Dossiers

## Pauline Poisson. « La laisse de mer est essentielle »

Publié le 18 juin 2019 à 18h30 VOIR LES COMMENTAIRES

Figure 22, 23, 24 et 25 : Titres de journaux apparus dans la presse locale dans la période avril-juin 2019.

Au sein des communes de Concarneau et Trégunc, à côté des chercheurs du programme Plages Vivantes du MNHN, des associations de protection de l'environnement - tels que *Bretagne Vivante* et l'association *Ansel* – ont également mené des activités de sensibilisation qui contribuent à faire découvrir au public cet écosystème.

## **2 Des initiatives citoyennes et scientifiques en faveur de la protection des milieux littoraux centrées sur les plages et les hauts de grève**

Les observations et les entretiens réalisés sur les communes de Concarneau et Trégunc ont montré que dans ces localités se sont développés des initiatives citoyennes, organisées par des collectifs locaux, qui s'engagent pour la protection des plages et qu'il y a globalement un fort intérêt à cet égard.

Par exemple, à Concarneau est née l'association "Ansel" (Association de nettoyage au service de l'environnement et du littoral) qui, depuis une vingtaine d'années, mène une activité de nettoyage des plages dans le but de préserver le milieu, d'intervenir sur le terrain, et de développer une démarche éducative de sensibilisation envers l'environnement.

L'association "Bretagne Vivante", (association généraliste de protection de la nature très active en Bretagne) est aussi active sur la bande littorale Concarneau-Trégunc et anime des actions de protection de la nature dans les sites littoraux.

Un autre marqueur de cette sensibilité locale envers le milieu littoral renvoie aux activités bénévoles de nettoyage des plages, menées par la population locale. Durant une des observations faites au mois de juin à proximité de la plage des Sables Blancs à Concarneau, une activité de nettoyage à visée pédagogique a été organisée : la plage est devenue un terrain d'apprentissage pour des scolaires de l'école élémentaire. Guidés par leurs enseignants, les enfants sillonnaient les cordons d'algues à la recherche des déchets à ramasser. Les déchets étaient ensuite analysés avec les enseignants et rassemblés, puis triés par type et origine. Il s'agit d'activités régulièrement organisées sur les plages par les écoles concarnoises. Cela témoigne des efforts de la part des écoles locales afin de contribuer à la construction d'une conscience écologique chez les jeunes écoliers vis à vis de la pollution de ces milieux littoraux.

Nous remarquons que ces initiatives locales s'adressent à l'écosystème des hauts des plages et que la laisse de mer est placée au cœur de ces interventions. Elle apparaît comme un objet complexe porteur d'une forte valeur écologique, i qui inclut aussi des macro-déchets qui souillent les plages dans leur globalité. Le but des interventions des associations citoyennes est donc de rendre propres les plages en séparant algues et déchets et en libérant la laisse de mer des ordures qui la polluent. Ces pratiques de nettoyage faites par les associations se distinguent des opérations

d'entretien des plages menées par la municipalité : la séparation entre déchets et algues n'est pas opérée dans le cadre des nettoyages municipaux estivaux. Les algues, considérées comme des déchets, sont ramassées à l'instar des canettes de plastiques ou des mégots de cigarettes. Pour cette raison, un débat entre associations, chercheurs et municipalité a commencé.



Figure 26 : Un des moments de l'activité de ramassage des macrodéchets réalisé par les écoliers. Plage des Sables Blancs, Concarneau. Juin 2019. Photo : C. Infantino

### **3. La réponse de la municipalité de Concarneau face à la question du nettoyage des plages**

Récemment, Ansel, Bretagne Vivante et le MNHN ont entrepris une action commune de sensibilisation envers la municipalité de Concarneau pour s'opposer à la pratique de nettoyage mécanique des plages pratiquée durant la saison estivale à l'aide des tractopelles et des cribleuses. La première mention du ramassage mécanique des algues dans les délibérations communales de Concarneau remonte à 1966 et il semble qu'elle est régulièrement faite depuis cette date (cf. travail réalisé par Axel Robin dans le cadre du stage sur la gestion de la laisse de mer). Jusqu'à l'été 2018 il s'agissait d'un ramassage hebdomadaire fait du 15 juin au 15 septembre.

En juillet 2018, Ansel s'insurge contre la mairie par voie de presse et menace d'arrêter ses activités de nettoyage de plages si la mairie ne cesse pas l'utilisation de moyens mécaniques pour retirer les échouages des plages. Appuyés par les chercheurs du MNHN et Bretagne Vivante, associations et chercheurs ont cherché à démontrer à quel point le nettoyage mécanique peut avoir un effet néfaste pour la laisse de mer qui, non seulement joue un rôle important dans l'écosystème des plages, mais qui représente également un facteur clé pour la formation des dunes, contre l'érosion et le retrait du trait de côte. Cette mobilisation a abouti à un grand changement dans la gestion des plages pour l'été 2019 : le ramassage mécanique sera effectué sur 4 plages uniquement, au lieu de 13 comme durant la saison précédente. La municipalité a entendu les craintes des associations et des chercheurs envers la protection du milieu littoral.

Le 18 juin 2019 une réunion publique a été organisée par la mairie de Concarneau afin d'expliquer aux citoyens les raisons qui ont mené à cette décision. Cette réunion

a été l'objet de mes observations. Face à une centaine de personnes, François Besombes, l'adjoint au maire chargé du développement durable, a présenté le dispositif d'entretien des plages qui sera appliqué durant l'été 2019.

La réunion a été animée par les interventions de trois spécialistes de ces milieux. Pauline Poisson du projet Plages Vivante du MNHN a d'abord expliqué le rôle de la laisse de mer dans l'écosystème des hauts des plages et dans la rétention de sable : la laisse de mer participe à stabiliser le trait de côte et sert d'engrais pour les plantes pionnières des hauts de grève. Cet aspect a été également souligné par le deuxième intervenant, Yannick Le Galès de Bretagne Vivante, qui, images à l'appui, a montré que le rivage recule sur le littoral concarnois, affirmant qu'il faut donc s'engager à long terme dans une politique de conservation du littoral. Enfin, le troisième intervenant, Lionel Lucas de l'association Ansel, a surtout pointé du doigt les effets du ramassage mécanique par cribleuse qui engendre d'importants prélèvements de sable et de galets, contribuant à l'érosion des plages. En réponse à ces arguments, la municipalité propose de restreindre l'entretien mécanique aux quatre plages des Sables Blancs, de la Belle Etoile, de Rodel et de Cornouaille, réputées les plages les plus touristiques. Sur les autres plages, cinq saisonniers sont chargés de ramasser manuellement les macro-déchets, excepté lorsque se produisent des échouages massifs d'algues brunes ou la présence importante d'algues vertes qui nécessiteraient une intervention mécanique.

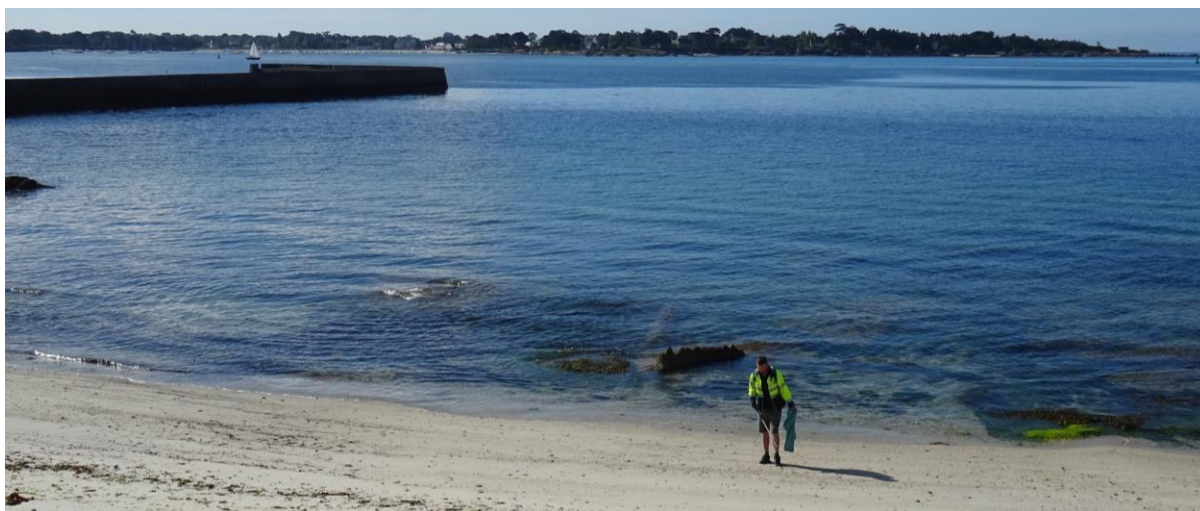


Figure 27 : Un des saisonniers chargé du ramassage manuel des déchets. Plage Rodel, Concarneau. Juillet 2019. Photo : C. Infantino.

L'auditoire, composé principalement de locaux, a globalement réagi positivement à cette proposition et s'est montrée sensible et réceptif à l'égard de cette nouvelle orientation de la mairie dans la gestion des plages.

L'importance de préserver la laisse de mer en réduisant le ramassage mécanique des plages n'a pas été remise en cause, mais deux critiques opposées ont été soulevées :

- 1) Une discussion animée s'est amorcée sur la présence des mégots de cigarettes et des déjections canines qui polluent les plages. Un contrôle plus strict est demandé à la mairie et les habitants voudraient voir sanctionnées ces incivilités. Il y a donc la crainte que si les plages continuent à être salies par ces mauvaises pratiques et si le nettoyage mécanique est interrompu les marées pourraient renvoyer à la mer ces déchets.

Cette première remarque met en lumière le caractère "hybride" de la perception des laines de mer et de leur gestion : mélange inextricable d'un substrat naturel d'origine marine avec des déchets d'autres origines. Étant complexe de distinguer les déchets des algues, il émerge la tendance à les associer quand on évoque le thème de la propreté des plages.

- 2) Une autre partie de l'auditoire se demande pourquoi le ramassage mécanique n'est pas totalement abandonné sur toutes les plages de Concarneau, dans la mesure où a été reconnu le rôle clé que la laisse de mer joue dans les hauts de plages et l'effet invasif et destructeur des cribleuses qui prélèvent également d'importantes quantités de sable et de galets. L'adjoint a répondu qu'il faut procéder par étapes et qu'il faut également se confronter à des enjeux touristiques qui sont plus présents sur certaines plages que sur d'autres. Il affirme l'importance d'avoir entrepris "un chemin vert" et il assure que le but de la mairie est d'éliminer le ramassage mécanique également sur les quatre plages qui restent dans les prochaines années.

Donc, certains gestionnaires et acteurs du littoral intègrent progressivement un nouveau regard dans les pratiques de gestion des hauts des plages. La valeur écologique de la laisse de mer, étant auparavant ignorée par la municipalité, a été prise en compte dans la gestion du littoral. Invités à intervenir lors de la réunion publique, le MNHN et les associations ont partagé avec l'auditoire les résultats de leurs recherches, permettant ainsi de comprendre les raisons du changement des pratiques de la municipalité dans la gestion des plages.

Cela témoigne donc que certains acteurs ont été sensibilisés envers la valeur écologique de la laisse de mer, notamment à travers leurs relations avec la communauté scientifique et les associations engagées dans des actions de sensibilisation. Mais quel est le point de vue des autres acteurs et usagers qui ne sont pas directement en contact avec les scientifiques et les associations qui portent ces enjeux liés à une écologisation des pratiques de gestion des plages ?

Lors des deux campagnes de terrain, j'ai analysé les perceptions envers la laisse de mer auprès des usagers des plages et de gestionnaires de la culture et du tourisme afin de comprendre quelle place est accordée à la laisse de mer quand on parle du littoral et dans quelles mesures et pour qui elle est porteuse de valeurs patrimoniales.



## 4. Les perceptions des usagers des plages concernant la laisse de mer

Une partie des entretiens que j'ai mené auprès des usagers des plages aborde plus spécifiquement leurs perceptions et leurs appréciations associées à la laisse de mer. J'ai échangé avec 18 personnes, rencontrées sur les plages de Concarneau et de Trégunc durant le mois de juillet, au début de la période de haute fréquentation touristique.

### 4.1 Les algues au cœur des perceptions des échouages : algues brunes versus algues vertes

Un premier constat s'est massivement imposé : il est apparu que le terme "laisse de mer" est presque méconnu par les interlocuteurs. Les seules personnes interviewées qui le connaissaient ont été deux jeunes filles concarnaises qui ont participé avec leur classe de CM1 au protocole de sciences participatives de Plages Vivantes. Les autres interlocuteurs rencontrés spontanément sur les plages se réfèrent à ce cordon laissé à la limite haute des marées par le terme générique d'"algues". "Goémon" et "varech" sont également utilisés par une minorité. Souvent, les interviewés font une distinction entre les algues brunes et les algues vertes pour décrire cet objet. Les algues vertes, considérées comme nuisibles et dangereuses par les interlocuteurs rencontrés, sont réputées une nouveauté dans le paysage littoral et soulèvent une certaine inquiétude. Une résidente secondaire âgée qui fréquente depuis longtemps les plages de la commune de Concarneau remarque cette différence avec le passé et fait une comparaison avec les souvenirs de son enfance :

*« Quand j'étais jeune oui, il y avait des algues, mais marrons, l'algue marron, le varech... mais toutes ces algues vertes... apparemment ça vient de l'agriculture intensive et c'est assez nocif. Les marrons je les ai toujours vues sur les rochers, mais ce paquet d'algues vertes non ! »* (une résidente permanente, plage de Cornouaille, Concarneau, juillet 2019)

Une autre interlocutrice rencontrée sur la plage Loc'h Wenn, dans la commune de Trégunc me dit : *« Ici il y a des bonnes algues, pas des vertes. Donc ça ne dérange pas de tout ! »*. Elle fait également cette distinction, en accordant une valeur positive aux algues brunes.

Pour comprendre les perceptions envers la laisse de mer, composée en majorité d'algues, nous ne pouvons pas nous extraire du contexte actuel de proliférations des algues vertes sur certaines plages bretonnes, un des effets les plus visibles de l'eutrophisation, phénomène qui se caractérise par la perturbation d'un écosystème aquatique due à un apport excessif de nutriments. Apparu en Bretagne dans les années 1970, l'échouage des marées vertes sur les littoraux bretons persiste en cet



été 2019 et il est fortement médiatisé car il renvoie plus largement à des problèmes environnementaux et sanitaires, directement liés aux apports massifs d'engrais organiques et minéraux sur les cultures, qui rejoignent la mer via les fleuves côtiers (Levain 2014 ; Levain et Laval 2018).

Ce phénomène touche plus ou moins intensément les plages de Concarneau et de Trégunc en fonction des saisons et des conditions climatiques, et cela se retrouve dans les entretiens. Interrogés sur la bande algale visible sur les plages, un quart des interviewés se réfère d'abord aux algues vertes, réputées dangereuses et nocives. Elles sont pourtant associées à des marées temporaires qui causent des échouages "en paquet", mais qui ne sont pas constants sur le littoral. Les algues brunes par contre, bien que variables en forme et quantité, sont considérées comme des éléments qui sont présents sur les plages en continu et qui font partie intégrante de ce milieu.

#### **4.2 La laisse de mer, un élément "naturel" qui engendre des dynamiques appréciées par les usagers**

Pour un grand nombre d'interlocuteurs, la laisse de mer, ou plutôt le dépôt d'algues pour reprendre leurs termes, sous forme de cordon (non massif) est considéré comme un élément qui « ne dérange pas » et sa présence sur la plage est perçue comme « normale ». Plus de deux tiers des interviewés, indépendamment de leur provenance géographique, l'associent à un élément tout à fait naturel et s'accordent sur le fait qu'il soit normal de retrouver des algues dans les hauts de plage.

En parlant des algues, deux touristes rencontrés dans la plage des Sables Blancs à Concarneau indiquent les nombreux oiseaux qui peuplent le ciel et qui se posent sur l'estran pour se nourrir des insectes qui se trouvent dans les lasses. Ils soulignent que les oiseaux viennent grâce à la présence des algues et que les observer est une de leurs motivations à venir à la plage. Une opinion similaire est partagée par une interlocutrice interviewée dans la plage de Kersidan à Trégunc qui affirme « *chercher les petites bêtes sur l'estran* » (une touriste, Trégunc, juillet 2019) lors des promenades qui ponctuent ses journées sur la plage. Durant mes observations, j'ai remarqué que cela est une pratique partagée par plusieurs usagers qui marchent, la tête basse, et s'arrêtent souvent pour observer de près la faune ou les éléments de l'estran sableux.

Selon ces points de vue, la laisse de mer est perçue comme un élément qui joue un rôle fort dans la dynamique naturelle de la plage et s'inscrit dans l'écosystème qui rend une plage vivante. Elle génère des dynamiques qui intéressent particulièrement certains usagers, sensibles à cet égard. La présence de vie sur la plage, rythmée par les oiseaux marins qui plongent soudain dans l'eau pour saisir leurs proies ou se posent sur l'estran pour se nourrir des insectes cachés dans la laisse de mer, est importante et appréciée dans le regard de ces usagers.

Trois interlocuteurs soulignent que ce qu'ils aiment de la plage où ils se trouvent est « *le fait que ce n'est pas bétonné* » et affirment d'apprécier « *le côté naturel* », composé par une flore et une faune marine très diversifiées.

Pour une catégorie d'usagers qu'on pourrait nommer les "habitués" du fait de leur fréquentation régulière et inscrite dans un temps long, il apparaît que la présence de la laisse de mer rend les plages identifiables d'un point de vue paysager. Des interlocutrices rencontrées à Pors Ginan à Trégunc affirment que des plages « *toutes blanches* », sans algues, seraient « *artificielles* » et n'auraient pas de sens dans la bande littorale de Concarneau-Trégunc : cela ne correspondrait pas aux configurations attendues localement. Elles ajoutent ne pas aimer la côte de Bénodet<sup>11</sup> où les plages sont décrites comme blanches et artificielles. Donc, la laisse de mer apparaît comme un élément qui caractérise un paysage littoral non artificialisé, où les éléments naturels ne sont pas gérés pour correspondre à l'image d'une plage immaculée.



Figure 28 : La laisse de mer fait partie des paysages littoraux. Plage Rodel, Concarneau. Juillet 2019. Photo : C. Infantino.

---

<sup>11</sup>Bénodet est une commune littorale à haute fréquentation touristique située à quelques kilomètres des communes de Concarneau et Trégunc.

### 4.3. Une minorité d'interlocuteurs juge négativement la laisse de mer, en particulier lorsque les échouages sont massifs

Dans les discours recueillis, il existe également une vision opposée à celle qui vient d'être décrite, selon laquelle la présence de la laisse de mer sur les plages n'est pas appréciée.

Un tiers des interlocuteurs émet des avis négatifs sur le cordon algal échoué en hauts des plages. Nous pouvons distinguer le point de vue des touristes de celui des locaux. Des touristes originaires de Bourgogne rencontrés sur la plage des Sables Blancs à Concarneau disent que les algues sur l'estran sont « *un peu trop nombreuses* » et les décrivent comme « *marécageuses* ». Ils affirment aussi qu'il faudrait plus d'entretien dans les zones de la plage où les échouages sont plus importants.

Des interlocuteurs concarnois jugent également négativement les échouages lorsqu'ils sont massifs, et rendent la bande algale plus épaisse. Dans ce cas, la laisse de mer est décrite comme « *dégueulasse à dépasser à pied pour aller se baigner* ». Toutefois, les mêmes interlocuteurs qui critiquent la présence des algues affirment qu'une « *plage blanche sans algues ne ferait pas sens* » dans le littoral finistérien et que « *en Bretagne ça serait totalement impossible une chose pareille* ».

Il semble donc que la présence des algues comme éléments naturellement visibles sur les hauts de plages n'est pas remise en question, et même considérée comme une caractéristique typique de la naturalité des plages bretonnes, représentées comme "sauvages". C'est davantage leur volume qui pose question : les perceptions changent lorsque les algues sont présentes en grande quantité - ce qui se produit en fonction des conditions en mer, en particulier après un épisode de tempête.

Selon ces entretiens, il est intéressant de remarquer que les touristes non bretons relient les algues à une incurie dans la gestion des plages et parlent donc d'un littoral peu entretenu, alors que les locaux relient leurs avis négatifs à une perception personnelle, utilisant des adjectifs interprétatifs, sans mettre en discussion la présence même des algues sur le littoral. Cela semble montrer que la laisse de mer peut être un élément non apprécié par les usagers locaux durant les moments estivaux de baignade, mais qu'en tout cas sa place dans les paysages littoraux est reconnue et considérée comme une conséquence naturelle de la conformation du littoral breton et un signe de sa naturalité.



Figure 30 et 31 : Des exemples d'interactions avec la laisse de mer. En figure 30, en premier plan un tas de laisse de mer fait par des enfants. Plage de Cornouaille, Concarneau, août 2019. Photo : C. Infantino.



## 5. Les opinions des gestionnaires recueillis durant la première campagne

Les points de vue des usagers des plages sont comparables à ceux recueillis auprès des gestionnaires du patrimoine et du tourisme durant ma première campagne de terrain. Interrogés sur les opinions envers la laisse de mer, les gestionnaires se sont placés dans une approche personnelle, en allant au-delà de leur fonction professionnelle. Ils ont répondu aux questions en se positionnant comme usagers des plages, en faisant référence à des expériences personnelles.

Par contraste avec les résultats présentés ci-dessus concernant les usagers rencontrés spontanément sur les plages une différence marquante s'impose : les gestionnaires du patrimoine et du tourisme connaissent le terme "laisse de mer" et connaissent plus ou moins clairement les pratiques de gestion des plages mises en place jusqu'à présent par les municipalités durant la saison estivale. Cela et le fait que les gestionnaires ont été interviewés dans l'exercice de leurs fonctions peut évidemment influencer leur jugement et leur propos que je considère de fait moins spontanés que les discours recueillis lors de ma seconde campagne de terrain.

### 5.1. « Une plage sans rien dessus, ça fait mort »

Cette catégorie d'interlocuteurs montre un intérêt et une sensibilité marqués envers la laisse de mer. Elle est décrite comme un élément qui fait partie du littoral, qu'ils s'attendent à trouver sur les plages et qui s'inscrit donc dans les paysages littoraux. Une interlocutrice de l'office de Tourisme associe la laisse de mer à une dimension vivante et également une dimension matérielle ou physique :

*« Une plage sans rien dessus, ça fait mort. Pour qu'une plage ça vive, il faut que quand on marche dessus on fasse "aïe" ! »* (responsable d'accueil de l'Office de Tourisme de Concarneau, avril 2019)

Elle s'attend à une plage avec des coquillages, du sable, des rochers, des flaques et des éléments sur les hauts des plages que l'on ressent en marchant à pied nus. Comme les entretiens avec les usagers des plages l'ont déjà montré, le cordon algal est perçu comme une présence normale dans le cadre paysager des plages, ainsi qu'un élément faisant partie de la vie de plage et avec lequel on interagit : on le voit, éventuellement on l'observe, on le piétine et on le touche.

En même temps, même lors des entretiens avec les gestionnaires, les échouages massifs d'algues suscitent des critiques. La directrice de l'Office de Tourisme de Concarneau dit par exemple : *« il faut que [la laisse de mer] ne soit pas un rideau non plus, qu'on ne puisse pas passer »*, en associant donc à la bande algale l'image d'une barrière entre le sable et l'eau, comme on l'a déjà évoqué plus tôt. A cette égard, l'animatrice du service du patrimoine, en décrivant ses routines sur la plage affirme :

*« ça ne me dérangerait pas de me promener ou de rester sur le sable s'il y a de la laisse de mer. Ça fait partie du littoral. Par contre, je n'aime pas aller marcher sur 3 mètres de laisse de mer pour aller me baigner, j'avoue. Après je préfère choisir des plages où je sais que naturellement il va y avoir peu d'algues - je pense à la Baie de Kermor - plutôt que voir des plages ravonnées par des tracteurs qui viennent pour nettoyer les plages. »* (animatrice du patrimoine, Concarneau, avril 2019)

Il existe donc une forme de pratique "adaptative" à la présence et à la quantité de laisse de mer : l'interlocutrice m'explique qu'elle est habituée à observer les plages et les effets des phénomènes météorologiques sur la configuration du littoral et elle est capable de choisir des plages qui présentent "naturellement" moins de laisse de mer. La connaissance de son propre territoire et de la manière dont il change en fonction des conditions climatiques et donc vécue comme un moyen pour avoir une expérience sur une plage conforme à ses propres attentes et préférences, sans avoir un impact sur le littoral. Cette interlocutrice se réfère à la pratique de nettoyage mécanique des plages, commanditée par la municipalité, le cas échéant, sur certaines plages de la commune, de juin à septembre. Selon son point de vue, le nettoyage mécanique est considéré comme une pratique impactante faite au profit des usagers des plages afin de rendre la plage plus agréable à "utiliser". Cette idée revient également dans le discours avec les interlocuteurs des Offices du tourisme.



Figure 32 et 33 : Un exemple des effets des phénomènes météorologiques sur le littoral de Concarneau. Ces photos ont été prises le même jour dans deux plages en contrebas de la corniche de Concarneau distantes 30 mètres entre elles, durant une journée de grand vent. Nous remarquons comme la quantité de laisse de mer peut changer de manière importante et modifier l'aspect et l'accès à la plage. Aout 2019. Photo : C. Infantino.



## 5.2 L'influence de la pression touristique dans la gestion des plages

Durant les échanges avec les acteurs du patrimoine et du tourisme, il apparaît que le choix du nettoyage mécanique estival est perçu en relation avec l'opinion envers les algues par le public touristique. Mes interlocutrices m'expliquent que des touristes, en particulier non bretons, se plaignent de la présence des algues sur les plages et réclament des explications auprès des Offices de tourisme. Notamment sur le littoral de Trégunc, commune à une forte fréquentation touristique balnéaire durant les mois d'été, une interlocutrice dit clairement :

*« Là les plages sont nettoyées pourquoi ? Parce que dès qu'elles ne le sont pas on a des retours ! et oui, on a des retours ! ».* (responsable accueil de l'office de tourisme, Trégunc, mai 2019)

Elle explique que durant la saison estivale, quand les tempêtes, les coupes de vent ou les marées causent des échouages d'algues sur les plages, les visiteurs se rendent à l'Office de Tourisme pour se plaindre. Elle remarque que ces réactions ont augmenté dans les dernières années en concomitance de la forte médiatisation des échouages d'algues vertes, phénomène qui inquiète les touristes, surtout la clientèle familiale très présente dans la commune. Les plaintes des touristes envers la présence des algues sur le littoral sont associées à une méconnaissance du phénomène des marées vertes qui crée une confusion avec les échouages d'algues naturels et sans danger :

*« Il y a une méconnaissance en fait. Le problème c'est les médias qui vont être très... ils aiment en fait le côté un peu... : "il y avait un cheval qui était mort sur la plage"... ce côté qui fait peur et pour les gens [les touristes], la Bretagne – bon, ils ne sont pas très bons en géographie – ... donc on va les rassurer en leur disant qu'il n'y a pas beaucoup d'agriculture intensive nous ici ! le littoral est très protégé. On va les rassurer. On va avoir un rôle de les rassurer. »* (responsable accueil de l'office de tourisme, Trégunc, mai 2019)

A cela s'oppose le point de vue des locaux, habitués à voir les algues sur les hauts de plages et capables de reconnaître la différence entre algues vertes et algues brunes, comme il a été également question lors d'un échange avec les usagers de la deuxième campagne de terrain :

*« Les locaux ici disent : "mais il y a toujours eu des algues ici sur la plage ! c'est normal". Donc la population locale n'est pas de tout inquiète de ça ».* (responsable accueil de l'office de tourisme, Trégunc, mai 2019)

Cette tension concernant la gestion des plages se concentre au mois d'août, durant le pic de la fréquentation touristique et elle est vécue comme un véritable dilemme parmi les acteurs touristiques qui reconnaissent l'importance de l'enjeu économique, mais qui ne partagent pas la pratique du nettoyage mécanique.

*« Faire une plage artificielle pour faire plaisir aux touristes, non ! »*, (animatrice du patrimoine de Concarneau, avril 2019)

Nous remarquons donc que les perceptions liées à la laisse de mer se révèlent extrêmement complexes puisque reliées à des enjeux locaux mais aussi de plus large échelle, tels que le tourisme ou les algues vertes. La gestion des plages à visée touristique embarque une forte dimension économique et renvoie à certaines projections associées à un paysage littoral agréable, pourtant il émerge le souhait d'une approche plus écologique et naturaliste dans la gestion des plages car la laisse de mer est conçue comme un élément à part entière de l'écosystème plage. Il apparaît également une confusion liée aux marées vertes, causée par la médiatisation de ce phénomène, spécialement auprès du public touristique.

Enfin, les perceptions de la laisse de mer sont aussi reliées à des impressions personnelles, résultat d'une sensibilité plus ou moins marquée envers les milieux naturels de la part de mes interlocuteurs.

## **Conclusion**

### **1. Une diversité de perceptions et représentations dans le rapport au patrimoine du littoral**

Les résultats de mon enquête montrent que les perceptions des gestionnaires et des usagers de la bande littorale de Concarneau et Trégunc renvoient à un patrimoine diversifié et complexe, où s'entremêlent différentes catégories patrimoniales. Leurs perceptions sont décrites à travers les notions de patrimoine culturel, naturel, maritime et bâti, et se dessinent en lien à la fois avec leurs expériences personnelles du littoral et leurs activités professionnelles. Ces dernières façonnent en effet leurs sensibilités envers certains attributs plus centraux dans leurs missions de gestion ou de valorisation.

Dans les deux communes étudiées, les discours concernant la gestion patrimoniale sur le littoral mettent en évidence un contraste marqué entre une dimension urbaine et rurale. Le bord de mer de Concarneau, investi par un tourisme balnéaire, est rattaché par ses gestionnaires à une qualification urbaine, caractérisée par un littoral très aménagé. A Trégunc s'affirme au contraire une valorisation patrimoniale tournée vers le rural. Les gestionnaires interrogés expriment leur engagement dans des orientations de gestion visant à garder le littoral le moins aménagé possible, afin de proposer aux usagers (locaux et touristiques) un littoral pensé comme "naturel", pour reprendre leurs propos.

Ces orientations divergentes dans les pratiques de gestion et les perceptions du littoral associées que j'ai pu documenter dans mes enquêtes ne rejoignent qu'en partie celles des usagers des plages. La majorité de mes interlocuteurs met en exergue la dimension naturelle du littoral et apparaît attachée à un cadre paysager caractérisé par des éléments naturels diversifiés qui font l'objet d'un intérêt patrimonial de leur point de vue, et qui à ce titre, mérite d'être préservé.

## **2 Une dimension écologique et identitaire dans la perception des paysages littoraux**

Le thème de la perception des paysages littoraux locaux embarque une double dimension liée à la fois à la question de la biodiversité présente sur les hauts de plages, ainsi qu'à un attachement identitaire ressenti par les usagers des plages.

Le terrain d'étude a fait l'objet d'un processus de patrimonialisation centré sur la conservation de la biodiversité des espaces naturels, comme en témoigne la présence de zones naturelles protégées (zones Natura 2000, sites du Conservatoire du littoral, ZNIEFF) qui permettent la conservation de la flore et la faune littorales.

Il apparaît également que la dimension paysagère du littoral est dotée de fortes aménités environnementales et fait objet d'une importante attractivité car elle possède aussi une valeur identitaire pour les usagers des plages : il ne s'agit pas simplement d'une corrélation entre littoral et richesse naturelle, mais le rapport sensible au littoral apparaît plus complexe. Les paysages littoraux deviennent porteurs d'une valeur culturelle et identitaire et font objet d'attachement de la part des usagers qui affirment rechercher le cadre paysager durant leurs moments sur le bord de mer. Ce cadre réputé apaisant, renvoie à une dimension appréciée ou bien est capable de raviver des souvenirs d'enfance.

En m'intéressant plus spécifiquement à la place de la laisse de mer dans cet environnement - naturel et social - que constituent les paysages littoraux, elle apparaît comme un élément caractéristique de la dynamique vivante et changeante de ces paysages, qui façonne l'aspect des hauts des plages. Sa conformation change selon les marées, les vents, les pluies, mais sa présence sur le littoral n'est pas remise en cause par la plupart des personnes interviewées. Il s'agit d'un élément que les usagers s'attendent à trouver sur les plages. Nous avons vu comment des associations naturalistes locales et des chercheurs du MNHN qui se sont intéressés à la laisse de mer d'un point de vue écologique en ont reconnu et mis en lumière l'importance dans les écosystèmes des hauts des plages. Ils mettent en place des actions de sensibilisation démontrant qu'il s'agit d'un élément clé pour la conservation de la flore et de la faune littorales, ainsi que pour la création des dunes embryonnaires, jouant un rôle contre l'érosion du sable et contre le recul du trait de côte. Les associations rencontrées au cours de mes enquêtes, tels que Ansel et Bretagne Vivante, ont mis en place depuis plus de 10 ans des pratiques de nettoyage des plages qui cherchent de préserver la laisse de mer, en la séparant des déchets qui se mélangent aux algues. Ces pratiques contrastent avec celles des municipalités qui opèrent un nettoyage mécanique des plages visant à offrir aux usagers une étendue homogène de sable immaculé. En juillet 2018, Ansel critique vivement la pratique du ramassage mécanique de la laisse de mer faite par la mairie de Concarneau, réputée préjudiciable pour la laisse de mer et l'érosion des plages. Associations et chercheurs s'élèvent et argumentent contre l'usage de tractopelles et cribleuses pour l'entretien des plages, dans le contexte d'un mouvement vers une attention grandissante à la valeur

écologique des estrans et une prise de conscience de leur érosion accélérée. En observant comment la mairie intègre en partie cette préoccupation et opère un changement des pratiques de la gestion des plages pour l'été 2019 (4 plages au lieu de 13 seront nettoyés mécaniquement), nous observons ainsi un mouvement d'« écologisation » des pratiques dans le sens décrit par Kalaora (2001), c'est à dire un processus par lequel l'environnement commence à être pris en compte dans les politiques publiques.

### **3. Un renforcement de la dimension écologique à travers la mise en lumière de la laisse de mer**

Pour conclure, revenons sur notre questionnement initial et ma problématique de recherche : est-ce que la laisse de mer s'intègre dans les perceptions patrimoniales des acteurs locaux concernés et peut-on parler d'un processus de patrimonialisation des paysages littoraux en relation à la laisse de mer ?

Suivant les étapes mises en évidence par le géographe Guy Di Méo (2008), la patrimonialisation est un processus qui va de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine. Cet auteur souligne que, dans une société historiquement et géographiquement située, la construction patrimoniale peut constituer un indicateur de changement social, d'ordre politique, idéologique, religieux, environnemental, etc. (op.cit.). Sur notre terrain d'étude, nous remarquons que l'attention et l'action de sensibilisation des associations locales et des chercheurs du programme Plages Vivantes envers la laisse de mer en tant qu'objet structurant de l'écosystème des hauts de plages - largement ignorée jusqu'à une époque récente - ont produit un intérêt écologique qui peut être lu comme une conséquence tangible de la période de crise environnementale que nous traversons. Ce contexte apparaît en effet comme favorable à une prise de conscience de la valeur écologique de cet écosystème des hauts des plages, alors que cet environnement était auparavant apprécié pour d'autres attributs et associé à d'autres types de valeurs, comme nous avons pu le voir à travers une approche plus historique. Cela souligne également un autre aspect inhérent au processus de patrimonialisation : la présence des acteurs (collectifs ou individuels) actifs dans le contexte local. Les associations locales et les scientifiques du MNHN de la station de biologie marine de Concarneau jouent le rôle d'initiateurs partiels dans ce processus de patrimonialisation tourné vers de nouvelles valeurs écologiques. Le protocole ALAMER, élaboré par les chercheurs du projet Plages Vivantes qui permet la connaissance naturaliste de la laisse de mer à un grand public, ou les activités bénévoles de ramassage des déchets dans les hauts des plages organisées par Ansel en sont des exemples.

Ces initiatives mettent la laisse de mer au cœur de l'attention, et ce cordon - où s'entremêlent une diversité d'êtres marins et terrestres - déposé à la limite supérieure des estrans devient un objet central et représentatif de cet écosystème. Cela canalise un nouveau regard envers le patrimoine écologique des hauts de plages, qui se trouve enchevêtré dans des enjeux contemporains liés à la gestion et la conservation de ces écosystèmes littoraux. Ainsi, comme nous avons pu le constater, la laisse de mer cristallise des enjeux écologiques forts et en tension : elle renvoie à la fois aux débats sur les pratiques de gestion des plages qui illustrent la diversité des visions et perceptions de cet espace, aux choix des techniques de ramassage des déchets qui s'inscrivent dans ces débats, au problème de plus grande échelle des marées vertes qui projette sur le littoral des enjeux environnementaux et sanitaires plus complexes, et enfin aux paradoxes fréquents au sein des perceptions des usagers des plages. On retrouve en effet un désir de protéger le "côté naturel" du littoral associé à un dégoût envers ce qui est perçu comme des souillures de ce milieu (telles que des mégots, déjections, canines, macro-déchets d'origine anthropique) et confondues avec la laisse de mer avec laquelle elles s'entremêlent. Aujourd'hui, il semble que parler de protection de la laisse de mer est révélateur d'une attention plus marquée envers la protection du littoral, entendu à la fois comme bord de mer, comme plages, comme paysage et comme écosystème.



En ce moment

Mort de Steve à Nantes

Festivals

Les grands chantiers qui ont marqué l'Ouest

Mercato

Accueil / Bretagne / Concarneau

## Concarneau. Des algues sur les plages ? Et alors !

Figure 34 : Titre de journal apparu le 08 juin 2019 sur OuestFrance.

Ce passage de la protection de la laisse de mer à la protection du littoral peut se lire à travers certains titres parus dans la presse locale. Dans un premier temps, au mois de juin 2019 - en concomitance à la réunion publique du 18 juin dont nous avons parlé - on se réfère spécifiquement à la laisse de mer pour présenter les nouvelles pratiques d'entretien des plages : « Le ramassage mécanique des algues ne sera plus systématique sur les plages cet été. Une manière de protéger la biodiversité, et de maintenir les "plages vivantes" » (Ouest France 08/06/2019).

Ensuite, au mois d'août (le 6 et le 7 août 2019), sont parus des articles qui parlent de l'importance de la protection de la biodiversité des plages dans leur globalité, ou qui évoquent le choix de la municipalité de Trégunc de supprimer les poubelles des sentiers littoraux comme une action qui oblige à "prendre ses responsabilités".

Pour conclure, il semble que l'attention envers la laisse de mer a permis de mettre en lumière plus largement la valeur de la biodiversité des écosystèmes littoraux et l'importance de les préserver. Comme une "espèce parapluie" - c'est-à-dire une

espèce dont l'étendue du territoire ou de la niche écologique permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces si celle-ci est protégée - la laisse de mer apparaît comme un "cordon d'espèces parapluie" dont la protection rayonne à l'échelle plus large du paysage littoral et dont la valeur patrimoniale embarque plusieurs dimensions (écologique et paysagère en particulier).



Figure 35 et 36 : Titres de presse locale apparus le 6 et le 7 aout 2019.



## Limites de l'étude

Ce mémoire propose à la fois d'historiciser les trajectoires de patrimonialisation du littoral dans la bande littorale de Concarneau-Trégunc et d'investiguer les dynamiques de patrimonialisation des paysages littoraux liés à la laisse de mer. En ce qui concerne ce deuxième aspect, il est important de souligner que cela est un processus en cours qui s'inscrit dans une dynamique actuelle. L'été 2019 a constitué un tournant important au sein des communes de Concarneau et de Trégunc. Les changements dans la gestion des plages et l'écologisation des pratiques sont des phénomènes récents et nouveaux que j'ai vu s'affirmer *in itinere*. Mes observations et mes entretiens, ainsi que d'autres éléments au cœur de mes analyses (tels que les articles de presse locale ou la réunion publique du 18 juin 2019 organisé par la municipalité de Concarneau) s'inscrivent à part entière dans ces changements en cours.

Il s'agit donc d'une analyse partielle, qui présente des limites liées notamment à la durée limitée du stage, qui ne permet pas de saisir pleinement ces évolutions qui mériteraient d'être étudiées sur le plus long terme et avec un regard plus global. Il faut d'ailleurs considérer que le programme de recherche Plages vivantes se poursuivra dans les prochaines années. Par conséquent, il sera important de mettre en perspective mon étude avec les observations qui seront recueillies dans les prochains mois et années par le pôle en humanités environnementales, et qui permettront d'analyser plus finement les dynamiques en cours sur ce terrain d'étude.

Enfin, je souligne que ce stage vise à documenter des perceptions et des points de vue diverses à travers un approche qualitative. Cela signifie qu'il ne s'agit pas d'une étude représentative, mais au contraire d'étudier finement une dynamique locale. Le terrain d'étude se caractérise par une petite échelle qui constitue donc une limite en soi. Il serait intéressant d'élargir ces questionnements à une bande littorale plus étendue et comparer les résultats recueillis à cette échelle micro-locales à d'autres environnements littoraux.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bajjouk T., et alii. (2015) *Les fonds marins de Bretagne, un patrimoine remarquable : connaître pour mieux agir*. Édition Ifremer-DREAL Bretagne.
- Boillet, N. ; Goffaux Callebaut, G. (2018). *Le patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel: actes du colloque, Brest, 23-24 juin 2016*. Paris, France, Edition A. Pedone, 213.
- Arzel, P. (1983). Etude sur le droit coutumier relatif à la récolte du goémon dans le Léon. Rapport. CNEXO- FAO.
- Berdoulay, V. ; Soubeyran, O. (2013). Sens et rôle du patrimoine naturel à l'heure de l'aménagement durable et du changement climatique. *L'Espace géographique*. 42, 370-380.
- Bergandi, D. ; Blandin, P. (2012). De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique. *Revue d'histoire des sciences*. 65, 103-142.  
<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-des-sciences-2012-1-page-103.htm>
- Chastel, A. (1990). L'invention de l'inventaire : éditorial. *La Revue de l'Art*. Paris : CNRS. 87, 5-11.
- Clairay, P. ; Vincent, J. (2008). Le développement balnéaire breton : une histoire originale. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne]. 115-4.
- Corbin, A. (1990). *Le Territoire du vide : l'occident et le désir du rivage*. Flammarion.
- Davallon, J. (2014). A propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions. Communication au colloque «Patrimonializaçao e sustentabilidade do patrimonio. Reflexao e prospectiva», Lisbonne, novembre 2014.
- Decaux, A. (2002). *Le patrimoine culturel maritime et côtier et l'action associative*. In Péron, F. (éd.) *Le patrimoine maritime : construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*. Rennes : Presses universitaires. p. 213-217.
- Depraz, S. (2013). Protéger, préserver, ou conserver la nature. *Géoconfluences*.  
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-protoger-preserver-ou-conserver-la-nature>
- Di Méo, G. (2008). Processus de patrimonialisation et construction des territoires. *Communication au colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser »*. Poitiers-Châtelleraut, 2007.
- Fressoz, J. B. (2015). Varech, botanique et politique. Une dispute sur les biens communs et la définition de la durabilité à la fin de l'Ancien Régime. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*. 65. 111-122.
- Garineaud, C. (2017). *Récolter la mer : des savoirs et des pratiques des collecteurs d'algues à la gestion durable des ressources côtières dans le Finistère (Bretagne)* (Thèse de doctorat, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, FRA).

Gaugue, A. (2000). Espaces touristiques et territoires identitaires en Bretagne. *Norois*, 187, 303-316.

George, P. ; Verger, F. (2009). *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Quadrige.

Guillame, M. (1980). *La politique du patrimoine*. Paris: Ed. Galilée.

Heinich, N. (2009). *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Jacquin, P. « La guerre des algues. Contestations et affrontements pour le partage de l'estran dans la France de l'Ouest », dans Le Bouëdec, Gérard, et Chappé, François, *Pouvoirs et littoraux du xve au xxe siècle*, PUR, 2000, p. 617-622.

Kalaora, B. (1995). *Le Conservatoire du littoral ou l'invention d'une autre raison patrimoniale*. In Les Cahiers du Conservatoire du Littoral (éd.) Regards sur le littoral: contributions scientifiques à la protection du littoral. Paris : Conservatoire du Littoral.

Kalaora, B. (2001). À la conquête de la pleine nature. *Ethnologie française*. 31,4, 591-597.

Kalaora, B., & Konitz, A. (2004). Le Conservatoire du littoral : entre patrimonialisation et médiation. *Annales de géographie*, 113, 635, 87-99.

Largillière, R. (1925). *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*. Rennes : Plihon et Hommay.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k914005/f185.image.r=Plougasnou.langFR>

Le Bouëdec, G. (2010). Pour une histoire sociale de l'estran français. Du XVI<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*. 117,4 135-164.

Les Cahiers du Conservatoire du Littoral. (1995). *Les français et la protection du littoral*. Paris : Conservatoire du Littoral.

Les Cahiers du Conservatoire du Littoral. (1995). *Regards sur le littoral: contributions scientifiques à la protection du littoral*. Paris : Conservatoire du Littoral.

Leclerc, V., & Floc'h, J. (2010). *Les secrets des algues*. Versailles : Quae.

Lefeuvre, J-C. (1990). *De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel*. In Jeudy, H-P. (éd.) Patrimoines en folie. Paris : éditions de la Maison des sciences et de l'homme.

Legrain, D. (1998). *Le Conservatoire du littoral*. Actes Sud. Editions locales de France.

Leniaud, J-M. (1992). *L'Utopie française : Essai sur le patrimoine*. Paris : Ed. Mengès.

Levain A. 2018. « Chapitre 12 : La patrimonialisation des écosystèmes marins et côtiers ». In : Mongrue R. et al. Rapport final du groupe de travail Milieux marins et littoraux (Ifremer, Université de Bretagne occidentale, Agence française pour la biodiversité) au Commissariat général au développement durable.

Levain, A. (2014). *Vivre avec l'algue verte : Médiations, épreuves et signes*. (Thèse de doctorat, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, FRA)

Levain, A. ; Laval, P. (2018). Jusqu'où va la mer ? Une exploration des marges de l'anthropologie maritime. *Revue d'ethnoécologie* [En ligne]. 13.  
<https://journals.openedition.org/ethnoecologie/3449>

Levy, J. ; Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.

Martin, L. (2015). Les politiques du patrimoine en France depuis 1959. [en ligne]  
<https://chmcc.hypotheses.org/1367>. (consulté le 10 avril 2019)

Micoud, A., (2000). Patrimonialiser le vivant. *Espace Temps*. 74,75, 66-77.

Nora, P. « Préface », in Sire, M-A., *La France du patrimoine, Les choix de la mémoire*, Paris, Gallimard/MONUM, 1996.

Pabois, M. (2002). *Rapport introductif : l'identification du patrimoine culturel maritime et côtier*. In M. Cornu et J. Fromageau (éd.) *Le patrimoine culturel et la mer*. Paris. L'Harmattan.

Péron, F. (1994). Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral. *Études rurales, Littoraux en perspectives*. 133,134, 31-43.

Péron, F. (2002). *Le patrimoine maritime : construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*. Rennes: Presses universitaires.

Plassart, J., L'importance du goémon dans la vie des îliens du XVIIe au début du XX siècle, *Cahiers de l'Iroise*, n. 1, janvier-mars 1981, p. 81-83.

Poirrier, P. (2007). *Les politiques du patrimoine en France sous la Ve République. D'une politique étatique à une politique nationale. 1959-2005*. In Cantoni, M.L. (éd.) *Il patrimonio culturale in Francia*. Milano: Electa.

Robert-Muller, C. (1944). *Pêches et Pêcheurs de la Bretagne Atlantique*. Paris : Librairie Armand Colin. Septième partie. Le Goémon. 384-427.

Schmit, P., Lemarchand, N. (2005). *Le patrimoine maritime en Basse-Normandie : Réflexions sur deux décennies d'actions publiques et privées*. Caen.

Simon, J-F. (1998) Les maisons de pierre-debout : des constructions singulières à Trégunc et à Névez. *Ar Men*. 68, 16-27.

Vincent, J. (2006). De la répulsion à la spéculation. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*. 113,4, 35-48.

Vincent, J. (2007). *L'intrusion balnéaire : Les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*. Rennes : Presses Universitaires.

## **Pdf**

Comité régional Tourisme Bretagne (2016). *Rapport d'activité*. Consulté sur <https://acteurs.tourismebretagne.bzh/wp-content/uploads/2018/01/Compte-rendu-dactivite-CRT-2016-Fichier-ok.pdf>

Comité régional Tourisme Bretagne. (2018). *Tourisme. Chiffres clés*. Consulté sur <https://www.calameo.com/read/0000013154431f0c98a2e>

Commune de Trégunc. (2017). *Plan local d'urbanisme*. Consulté sur <http://www.tregunc.fr/content/download/25815/371491/file/00-TREGUNC-DCM-APPRO&ANNEXES.pdf>

Conférence régionale de la mer et du littoral Bretagne. (2017). *La stratégie régionale pour la mer et le littoral. Pour une transition maritime de la Bretagne*. Consulté sur [https://mer-littoral.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-12/projet\\_srml\\_decembre\\_2017.pdf](https://mer-littoral.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-12/projet_srml_decembre_2017.pdf)

Insee Bretagne (2018). *Saison 2018 : nouvelle hausse de la fréquentation en Bretagne, tirée par les touristes résidant à l'étranger*. Analyses n°78. Consulté sur [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/3650641/br\\_ina\\_78.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/3650641/br_ina_78.pdf)

Insee Bretagne. (2011). *Le tourisme, un des moteurs de l'économie finistérienne*. Octant Analyse n°14. Consulté sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1292482/OCTANA14.pdf>

Insee Bretagne. (2019). *Le bilan économique*. Conjoncture n°25. Consulté sur [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4160846/br\\_inc\\_25.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4160846/br_inc_25.pdf)

Région Bretagne Conseil Économique et Social. (2001). *La mer et le littoral en Bretagne*. Consulté sur <https://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2008-12/mer-littoral-bretagne-2001.pdf>

## Sites internet

Code de l'environnement. Article L322-6-1. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220&idArticle=LEGIARTI000006833491&dateTexte=&categorieLien=cid> Consulté le 24 avril 2019.

Concarneau et les plages. Une longue histoire. <https://www.concarneau.fr/ville/sillage-histoire/1296-concarneau-et-les-plages-une-longue-histoire> (consulté le 08/06/2019)

Concarneau, modernisation et restructuration de la criée. <https://www.peche-plaisance-cornouaille.fr/les-grands-projets-peche-plaisance-cornouaille/concarneau-modernisation-et-restructuration-de-la-criee/> (consulté le 22 mai 2019)

Conservatoire du Littoral. <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/3-le-conservatoire.htm> (Consulté le 11 avril 2019.)

Le Télégramme. Tourisme : les chiffres sont stables. Concarneau, 05/09/2017 <https://www.letelegramme.fr/finistere/concarneau/tourisme-les-chiffres-sont-stables-05-09-2017-11651456.php> (consulté le 05/06/2019)

Ouest France. Concarneau. Des algues sur les plages ? Et alors ? Concarneau 07/06/2019 <https://www.ouest-france.fr/bretagne/concarneau-29900/concarneau-des-algues-sur-les-plages-et-alors-6388493?fbclid=IwAR242cy2hB9uMv3glpCw4tql9RqTFypVygSr7VYnnJP3oz5BcOIF1mKEVgs> (consulté le 08/08/2019).

Ouest France. Concarneau. Un mois de juin difficile à la criée. Concarneau 08/07/2019  
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/concarneau-29900/concarneau-un-mois-de-juin-difficile-la-criee-6435842> (consulté le 08/07/2019).

Service patrimoine de Concarneau. Laissez-vous conter Concarneau.  
[http://www.finisteretourisme.com/sites/ft29/files/Brochure au fil de la Ville fran%C3%A7ais.pdf](http://www.finisteretourisme.com/sites/ft29/files/Brochure%20au%20fil%20de%20la%20Ville%20fran%C3%A7ais.pdf)

SIDE, Système d'information du développement durable et de l'environnement.  
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/I\\_IFD\\_REFDOC\\_0072524](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0072524) (consulté le 01/08/2019)

Station marine de Concarneau.  
<http://www.stationmarinedeconcarneau.fr/fr/station/histoire-station-2301>  
Consulté le 22 mai 2019.

Tourisme Bretagne. Reflet 2016 : Profils et comportement des visiteurs.  
<https://acteurs.tourismebretagne.bzh/observer/les-etudes-thematiques/reflet-2016/>  
(consulté le 18/06/2019).



## Remerciements

Je tiens à remercier Florence Revelin, mon encadrante de stage, ainsi que membre de l'équipe DYCLAM, qui m'a accompagnée patiemment dans l'écriture de ce mémoire et m'a toujours motivée à « aller plus loin ». Elle a joué un rôle important d'abord dans ma recherche de stage et ensuite durant le déroulement de ces cinq mois de stage, devenant un point de référence.

J'adresse mes remerciements à l'équipe des programmes PLAVIPAT et Plages Vivantes. Merci à Alix Levain, Axel Robin et Joanne Clavel (que je n'ai jamais rencontré, mais qui a été très présente durant l'écriture de mon mémoire en donnant toujours des points de vue stimulants). Merci à Pauline Poisson, Isabelle Le Viol, Christian Kerbiriou, Ivan Le Bras et Elisa Alonso-Aller.

Merci également à Samuel Iglésias et à tous les chercheurs de la station de biologie marine de Concarneau et du MNHN qui m'ont accueilli avec des grandes souris.

Je remercie très chaleureusement Richard Dumez, mon référent de stage et maître de conférences du MNHN, pour son soutien et son accompagnement tout au long du semestre parisien et du stage.

Merci également à Ferruccio Ferrigni de l'UNINA, pour nous avoir permis de nous immerger dans les beautés et les contradictions du patrimoine culturel italien durant les voyages d'étude du semestre à Naples.

Je remercie tous les interlocuteurs de mes campagnes de terrain à Concarneau et à Trégunc, qui ont accepté de me consacrer leur temps et qui ont partagé avec moi leurs points de vue et leurs expériences.

Merci à Flora, Pic, Gwen, Erwan, Faustine et tou.te.s les marins et les marines rencontrés.e.s à Concarneau et à Kervic qui m'ont montré une autre façon de vivre.

Merci à Romana, Sarah, Jess, Eduardo, João, Ana Maria et à la *Casa Pomodori* à Naples, qui nous a indissolublement liés et qui aurait rendu fier Klapish. Merci à mes collègues DYCLAM pour tous les moments précieux d'échange et de partage.

Merci à mon frère et ma sœur de Florence, Alessandro et Francesca, qui malgré la distance ne sont jamais loin de moi. Merci à mes copines palermitaines, Claudia et Chiara, qui m'ont vue grandir.

Merci à ma famille, Mamma, Papà, Giuseppe et ma grand-mère. Vous êtes mon point de départ et d'arrivée.

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Le contrat de cession de droit utilisé durant la première campagne de terrain auprès des gestionnaires, des élus, des socioprofessionnelles, des acteurs du tourisme, des associations locales.

**Annexe 2** : Guide de questions de la première campagne de terrain (déroulé dans la période mi-avril – mi-mai 2019).

**Annexe 3** : Guide de questions de la deuxième campagne de terrain auprès des usagers des plages (déroulé en juillet 2019)

**Annexe 4** : Grille des caractéristiques des plages dans la bande littorale de Concarneau-Trégunc qui m'a aidé dans la sélection des plages où mener mes entretiens durant la deuxième campagne de terrain.

## **Annexe 1 :**

# **Projet PLAVIPAT**

## **Contrat de cession de droit**

### **1 Contexte et objet de l'étude**

Les étudiants stagiaires du programme *Plages Vivantes* - coordonné par des chercheurs de la station de biologie marine de Concarneau - ci-après désignés comme « les collecteurs », réalisent une enquête entre mars et août 2019. L'enquête est coordonnée par l'équipe « humanités environnementales » du programme de recherche Plages Vivantes : Alix Levain, chercheuse au CNRS (AMURE Brest), Florence Revelin, chercheuse associée (Unité de recherche Éco-anthropologie du Muséum national d'histoire naturelle), et Joanne Clavel, chercheuse au CNRS (LADYSS).

Les entretiens sont réalisés par Axel Robin, Chiara Infantino, stagiaires du programme.

L'enquête est financée par le programme PLAVIPAT « Plages vivantes et patrimonialisation du littoral » du Muséum national d'histoire naturelle.

Cette enquête s'appuie sur les communes de Concarneau et Trégunc dans le Finistère, et vise à documenter et à analyser les formes de gestions et les enjeux patrimoniaux associés au littoral. Elle nécessite la réalisation d'une campagne d'entretiens auprès de gestionnaires, d'élus, d'habitants, de touristes ou d'usagers du littoral des communes de Concarneau et Trégunc, ci-après désignées comme « les interlocuteurs ».

### **2 Déroulement de la participation à l'étude**

#### **2.1 Modalités de réalisation des entretiens**

Les entretiens sont collectés par Chiara Infantino et Axel Robin, étudiants stagiaires du programme Plages vivantes et ci-après désignées comme « les collecteurs ».

Ils seront enregistrés, avec l'accord des interlocuteurs, dans un fichier audio, puis transcrits dans un fichier texte.

Les données obtenues à partir de l'étude seront utilisées strictement aux fins de ladite recherche.

#### **2.2 Droit de retrait**

L'interlocuteur a la possibilité de demander à tout moment l'interruption de l'enregistrement et des prises de note.

L'interlocuteur garde la possibilité de revenir sur ses choix à tout moment de l'entretien et au-delà, dans une période correspondant à la durée du projet d'étude (mars 2019 - décembre 2021).

En cas de retrait de son consentement, le participant est informé que les données le concernant seront détruites.

### 3 Conditions d'utilisation de l'entretien

L'interlocuteur autorise la citation à titre gracieux de ses propos dans le rapport d'étude, les publications scientifiques et la présentation orale des résultats qui découleront de l'enquête dans les conditions suivantes : définies dans le formulaire de consentement.

L'interlocuteur autorise le collecteur à communiquer une copie sonore et la transcription de l'entretien, aux membres du programme PLAVIPAT mentionnés ci-dessus.

### 4 Protection des données à caractère personnel

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) et de l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, le participant est informé de ce qui suit :

Les données traitées sont ses nom, prénom, qualité et sa voix enregistrée.

Les fichiers audios et les transcriptions sont déposés dans un espace numérique de travail sécurisé.

Ils sont accessibles uniquement par les deux étudiants stagiaires, les trois coordinatrices du projet et éventuellement les futurs membres du projet, signataires d'une charte d'utilisation des entretiens dans le respect de règles de confidentialité et des objectifs définis dans le programme PLAVIPAT.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Les données sont conservées cinq ans à la suite de la publication des résultats de l'étude.

Le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification à ses données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de s'opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation dans la mesure où cela est applicable. Il peut donner des instructions sur le sort de ses données après son décès.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment, sous réserve de justifier de son identité, en adressant soit un courriel à l'adresse [florence.revelin@mnhn.fr](mailto:florence.revelin@mnhn.fr) soit un courrier à Florence Revelin, Station de biologie marine, Quai de la Croix, 29900 Concarneau. Dans ce dernier cas, il est nécessaire d'indiquer ses noms, prénoms et adresse.

Le participant dispose également du droit de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, de toute réclamation se rapportant à la manière dont le Muséum national d'histoire naturelle collecte et traite ses Données.

# Projet PLAVIPAT

## Attestation de consentement

Je soussigné(e) [*nom et prénom de la personne participant à l'entretien*], donne mon consentement explicite et non équivoque au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN,) en particulier aux étudiants stagiaires du programme Plages Vivantes et les coordinateurs de projets, pour participer à l'étude intitulée : « Plages vivantes et patrimonialisation du littoral ».

Les enregistrements qui seront réalisés pourront être utilisés dans le rapport d'étude, les publications scientifiques et la présentation orale des résultats qui découleront de l'enquête dans les conditions suivantes :

De manière anonyme mais en mentionnant le type de profil de l'informateur et le territoire au sens large : par ex. « Entretien avec un élu de la commune de Trégunc »

En lui soumettant le passage correspondant

Sans lui soumettre le passage correspondant.

De manière nominative.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite adressée à

chiara.infantino5@gmail.com

axel.robin@edu.mnhn.fr

En conformité avec les règles du RGPD je suis informé(e) que je peux exercer à tout moment mon droit d'accès aux données me concernant, mon droit de rectification, de limitation ou d'opposition auprès du Muséum national d'histoire naturelle soit par mail [florence.revelin@mnhn.fr](mailto:florence.revelin@mnhn.fr), soit par voie postale à Florence Revelin, Station de biologie marine, Quai de la Croix, 29900 Concarneau.

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'au(x) support(s) explicitement mentionné(s).

Fait à,

Le,

L'interlocuteur

Le collecteur

## Annexe 2 :

### Guide de questions de la première campagne de terrain (déroulé dans la période mi-avril – mi-mai 2019)

Questions préliminaires / générales sur l'interlocuteur ⇒ Missions / fonctions / parcours	
<b>Présentation:</b> Parcours personnel/professionnel	
Comprendre les <b>fonctions et les missions</b> : interroger l'interviewer sur les fonctions qu'il exerce et sur les <b>types de missions</b> en rapport à la gestion du patrimoine sur le littoral	Quelles fonctions exercez-vous ?  Quelles sont les <b>missions</b> que vous menez ?

Les questions que je me pose	Les questions que je pose	relances / raffinement
⇒ <b>Éléments patrimoniaux considérés importants en tant que tels sur la bande Concarneau-Trégunc</b> en lien avec la profession/la <b>fonction</b> de l'interviewé.  En restant sur le cadre du travail (dans la dimension professionnelle et dans l'accomplissement de vos missions), quels sont-ils les éléments à gérer dans le littoral ? comment sont-ils gérés ?  -> comprendre les <b>pratiques dans la gestion</b>	Quels sont-ils les <b>éléments patrimoniaux considérés importants sur le littoral</b> Concarneau -Trégunc, d'après le rôle que vous menez ?  S'agit-il d'éléments patrimoniaux <b>reconnus</b> dans le cadre de votre travail ?  <b>Comment</b> ont-ils <b>gérés</b> ces éléments patrimoniaux reconnus ?  <b>quelles pratiques</b> sont mises en place pour gérer au mieux ce patrimoine ?	
⇒ Glisser vers une <b>dimension personnelle sur les perceptions des éléments patrimoniaux</b> : Connaître les éléments qu'ils sont perçus comme importants dans un point de vue patrimonial pour l'interlocuteur et essayer de comprendre comment sont-ils classés.	Selon votre point de vue, est-ce qu'il y a <b>d'autres éléments importants que vous considérez faisant partie du patrimoine dans le littoral</b> dans votre région ? Lesquels?	
	S'il fallait <b>insérer</b> ces éléments que vous venez d'évoquer <b>dans une catégorie/ un type de patrimoine</b> , comment les définiriez-vous ?	Faire un exemple de type de patrimoine : <b>naturel, culturel, matériel, immatériel, maritime, paysagère / liés à une espèce protégée ou à un habitat</b>
<b>Différence entre la conception du patrimoine culturel et du patrimoine naturel</b>	Est-ce que le patrimoine culturel a la même valeur du patrimoine naturel ?	



<p>⇒ <b>Frequentation et pratique en lien avec les enjeux patrimoniaux</b></p>	<p>Est-ce que vous fréquentez souvent ces lieux ? est-ce que vous avez un lien direct/ des habitudes/ des routines lié au patrimoine littoral ?</p>	<p>vous les suggérez à vos amis ? ou vous amenez vos enfants ?</p>
<p>⇒ introduire le concept de <b>patrimoine littoral</b>. Faire un recul. Le <b>littoral</b> du point de vue des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>notion du littoral</b></li> <li>• notion du <b>patrimoine littoral</b> ? est-ce que ça existe dans l'imaginaire des interlocuteurs</li> </ul>	<p>Quand on parle du <b>littoral</b>, est-ce que vous pourriez m'expliquer ce que ça signifie/ qu'est-ce que ça comprend exactement d'après vous ?</p>	
<p>⇒ <b>Formes d'attachement</b> qu'est-ce qu'il est important de préserver</p>	<p>Est-ce que vous pensez que ces éléments sont importants de préserver et de <b>transmettre</b> aux générations futures ?</p>	
<p>⇒ <b>Perception des représentations du littoral et du paysage littoral (hauts de plage)</b></p>	<p>Comment vous vous attendez la plage quand vous y allez ?</p> <p>est-ce que vous utilisez la présence ou l'absence de certains éléments dans les plages comme <b>signal de qualité du paysage littoral</b> ? lesquels ?</p> <p>Au <b>niveau paysager</b> dans le littoral, quels sont <b>les éléments que vous considérez les plus importants</b> / marquants ?</p>	<p>belle ? propre ? saine ? agréable pourquoi ? pour quel aspect ? de quel point de vue ?</p>
<p>⇒ <b>La laisse de mer</b></p>	<p>Est-ce que les laisses de mer sont un <b>élément important dans le littoral d'après vous</b> ? Est-ce que c'est un élément à préserver ? Est-ce que c'est à ramasser ?</p>	<p>Dans le cadre d'un dialogue avec quelqu'un qui s'occupe de conservation de la nature (sites du Conservatoire du Littoral/Natura 2000, ou avec le Municipalité, Asso Ansel) Quel est le rôle / la place des laisses de mer ? quelle approche ?</p>

### Annexe 3 :

## Guide de questions de la deuxième campagne de terrain auprès des usagers des plages (juillet 2019)

Les catégories d'acteurs prévus
1. habitants locaux : résidents permanents 2. habitants temporaires : résidents secondaires 3. touristes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ français</li> <li>○ étrangers</li> </ul>

Questions sur le profil de l'interlocuteur	
Comprendre le <b>profil de l'interlocuteur</b> :	Etes-vous Concarnois ? / en vacance à Concarneau ? / pendant ce week-end?/ pour un court séjour?/ vous habitez ici ?/ ça fait longtemps que vous passez les vacances à Concarneau ?

La plage : les caractéristiques	Les questions que je pose	relances / raffinement
1. comprendre la <b>fréquentation</b> de la plage (fréquentations habituels ou pas? quel lien ont-ils les usagers?)	Est-ce que vous venez habituellement sur cette plage ? C'est la première fois que vous venez sur cette plage ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non: quelles sont les autres plages que vous fréquentez ?</li> <li>• Oui: ça fait combien de temps que vous la fréquentez ?</li> </ul> Est-ce que c'est important pour vous de fréquenter les plages ? Est-ce que c'est une chose que vous faisiez depuis votre enfance ? Est-ce que vous fréquentez les plages dans toutes les saisons ?	
2) comprendre les <b>pratiques dans l'utilisation de plages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cas de plages aménagées : est-ce que vous participez aux activités organisées sur la plage ? lesquelles ? ou si non, qu'est-ce que vous faites sur la plage d'habitude ? avez-vous des routines?</li> <li>• Dans le cas de plages pas aménagées : est-ce que vous faites certaines activités quand vous êtes sur la plage ? avez-vous des routines?</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>comprendre <b>pourquoi ils ont choisi</b> cette plage : quelles sont les <b>caractéristiques</b> qu'ils recherchent dans un plage ? quels sont les éléments incontournables?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourquoi vous avez choisi cette plage ? Qu'est-ce que vous aimez de cette plage ?</li> <li>Qu'est-ce qu'important pour vous dans cette plage ?</li> <li>qu'est-ce que vous apaise ?</li>   <li>Pour vous, comment ça devrait être une plage agréable à fréquenter ? Quelles <b>caractéristiques</b> elle devrait avoir ?</li> <li>C'est quoi pour vous une belle plage ?</li> <li>c'est quoi pour vous une plage de qualité ?</li> </ul>	<p>belle ? propre? saine? agréable pourquoi ? pour quel aspect? de quel point de vue?</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>est-ce qu'il y a des éléments qui font <b>objet d'attachement</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvez-vous décrire ce à quoi vous vous sentez attaché dans ce lieu, pourquoi vous le fréquentez ?</li> <li>Qu'est-ce que vous cherchez quand vous venez sur la plages ? est-ce qu'il y a <b>des choses qui sont plus importantes que d'autres</b> pour vous ?</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>dimension patrimoniale</b> de la plage ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>est-ce que pour vous la plage est importante à préserver ?</li> <li>quels éléments de la plage devraient être préservés ?</li> </ul>	
<p>⇒ <b>La laisse de mer</b> : perceptions, usages, l'adaptation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>qu'est-ce que pensez-vous de la laisse de mer ?</li> <li>est-elle un élément à préserver ? à ramasser ?</li> <li>est-ce que ça vous dérange ?</li> <li>est-elle un élément que vous vous attendez quand vous venez sur une plage ?</li>   <li>qu'est-ce que vous faites quand il y a beaucoup de laisse de mer sur une plage ?</li> <li>est-ce que vous choisissez une plage selon la quantité de laisse de mer qu'il y a ?</li> </ul>	

## Annexe 4 :

Liste des plages	Caractéristiques environnementales	Statut de protection	Type de fréquentation	Accessibilité	Entretien de la plage	Plage surveillée	Hotel / camping à proximité
<b>Plage des Sables Blancs Concarneau</b>	Grande plage urbaine de sable fin. 500 mètres environ. Elle se situe à 1,5 km du centre-ville de Concarneau	Conformément au PLU, l'essentiel de la plage est une Zone d'habitat à densité moyenne. Seulement une portion de la partie ouest est zone naturelle.	Surtout familiale. Très fréquentée en haute saison. Des activités nautiques et des sports de plage y sont organisées	Facilement accessible. Parking gratuit à proximité de la plage.	Le ramassage des algues mécanique y sera effectué régulièrement (préciser) cet été.	Surveillée 7 jours sur 7 de 13h à 19h en juillet et en août	Plusieurs hôtels, le camping Les Sables Blancs, la Thalasso à proximité
<b>Plage de Kernous Concarneau</b>	Crique sableuse située en contrebas du sentier GR34 dans un itinéraire randonné.	C'est une zone naturelle à proximité d'un site du Conservatoire du littoral. L'accès à la plage est entouré d'un espace boisé classé.	Plage d'accès restreint, à l'écart des touristes, fréquentation limitée	Par la voie terrestre, environ 20 minutes de marche du parking de Sables Blancs en suivant un sentier côtier très arboré.	Le ramassage mécanique des algues n'y sera pas effectué cet été.	Non	Non

<b>Plage Rödel Concarneau</b>	Petite plage urbaine à sable fin.	Zone d'habitat à faible densité.	Fréquentation mixte. Généralement, il s'agit des promeneurs de la corniche.	Située le long de la corniche, en contrebas du Boulevard Bougainville, voie très fréquentée. .	Le ramassage mécanique des algues y sera effectué cet été.	Non	Des structures d'accueil sont à proximité.
<b>Plage de Kersidan Trégunc</b>	Grande plage à sable fin, insérée dans un contexte rural.	Classée zone naturelle.	Fréquentation mixte. Plage réputée par son côté sportif grâce à sa base nautique et son spot de Freeride pour les windsurfeurs.	Accès facile en véhicule : trois parkings à proximité.	Le ramassage est effectué mécaniquement, lors d'échouage massifs uniquement	Non	Oui, le camping Le Suroit est à côté.
<b>Dunes et étangs de Trévignon Trégunc</b>	Longue plage de sable fin située dans une aire naturelle protégée.	Site du Conservatoire du Littoral et zone classée Natura 2000.	Promeneurs et randonneurs du site du Conservatoire. Fréquentée par les kitesurfeurs.	Accessible uniquement par la marche à partir d'une des entrées du site du Conservatoire du Littoral.	Les gardes du littoral interviennent manuellement pour le ramassage des macro-déchets.	Non	Non
<b>Plage de la Baleine Trégunc</b>	Crique sableuse entourées de rochers à proximité du Port de Trévignon.	Zone Natura 2000.	Très fréquentée en raison de la proximité du port de Trévignon. C'est la zone la plus fréquentée sur	Facilement accessible en véhicule. Parking gratuit à côté de la plage.	Le ramassage est effectué mécaniquement, le cas échéant, lors d'échouage massifs.	Non	Des structures d'accueil sont à proximité.

			cette commune				
--	--	--	------------------	--	--	--	--